

Fevrier, 1846.



LITTERAIRE ET MUSICAL

DE LA

# REVUE CANADIENNE.

Poesie,

BERTILLE.

**V**oici que ma maison est vivante et folâtre,  
Et que Dieu l'aperçoit ;  
L'oiseau du Paradis, le bonheur, vient s'abattre  
Et chanter sur mon toit.  
Hier, dans mon jardin, une fleur est éclosé  
Sur le plus frais rosier,  
Hier un bel enfant, autre céleste rose,  
Est né dans mon foyer.

Bonjour, petit enfant, petit roseau qui penches,  
Bonjour mon diamant !  
Dis, ma Bertille, dis, colombes aux plumes blanches,  
Qui vient du firmament,  
Quels dons as-tu reçus de Jésus, de sa mère,  
De l'ange Gabriel,  
Qui t'ouvrirent en pleurs, pour t'envoyer sur terre,  
La porte d'or du ciel ?

Gabriel t'a donné ce qui fait son essence,  
L'angélique douceur ;  
Puis sans doute il a mis sa robe d'innocence  
A sa petite sœur,  
Sa couronne de lis, belle entre les plus belles :  
Oui, pour lui ressembler,  
Prends sa robe de lin, mais ne prends pas ses ailes :  
Tu pourrais t'envoler.

Jésus t'a dit : " A toi la piété, mon ange !  
Oh ! sur terre aime-moi ;  
Car je fus un enfant tout chétif dans son lange,  
Fragile comme toi !  
Aussi toujours je veille et couvre de mon aile  
Tous les pauvres petits ;  
Et tous les nouveaux-nés ont dans leur berceau frère,  
Les clés du paradis.

Oh ! tu n'auras pas, toi, ma crèche et mon empire !  
Nul mage ne viendra  
T'apporter d'Orient l'or, l'encens et le myrrhe ;  
On ne te donnera  
Que des baisers ; mais va, l'or et la perle fine  
Qui pourraient te peser,  
Au front d'un nouveau-né ne vont pas, ma divine,  
Aussi bien qu'un baiser !

Et la Vierge t'a dit : " Sois pure, sois limpide,  
Du front jusques au cœur ;  
Mais, vois-tu, mon enfant, savoir qu'on est candide,  
C'est perdre sa candeur.  
Aussi tu seras pure, ô ma douce colombe !  
Sans t'en apercevoir.  
Le lis de la vallée et la neige qui tombe  
Sont blancs sans le savoir."

Si j'avais été là, dans le ciel de lumière  
D'où l'enfant descendit,  
Moi, j'aurais fait un vœu profane, un vœu de mère ;  
Tout haut j'aurais bien dit :

“ Vierge, vous êtes sainte ! Oh ! mettez-lui dans l'âme,  
Candeur et piété ! ”  
Mais j'aurais dit tout bas : “ Vierge, vous êtes femme,  
Donnez-lui la beauté ! ”

Merci, vous m'exaucez ! ma fille est déjà belle ;  
Je l'admire et j'attends.  
Tout germe, tout sourit et tout est frais en elle  
Et couleur du printemps.  
Bouche en fleur, peau de soie à la teinte vermeille,  
Longs yeux noirs et jolis,  
Tout est dans ce berceau ; n'est-ce pas la corbeille  
Où fleurit mon beau lis ?

MME ANAIS SEGALAS.

Comme un ramier l'orphelin pâissant.  
J'ai regardé ces frères de mon âme,  
Puis, j'ai caché mes yeux avec effroi,  
Mon cœur nageait dans les pleurs et la flamme ;  
Regardez-les, mon Dieu ! payez pour moi !...

MARCELINE DESBORDES-VALMORE.

## MON DIEU ! PAYEZ POUR MOI !...



J'ai rencontré, sur la terre où je passe,  
Plus d'un abîme où je tombai. Seigneur !  
Lors, d'un long cri j'appelais dans l'espace.  
Mon Dieu, mon père, ou quelque ange sauveur,  
Doux et penché sur l'abîme funeste,  
Un envoyé, du tribunal céleste  
Venait toujours, fidèle à votre loi.  
Qu'il soit béni, mon Dieu ! payez pour moi.

J'ai rencontré, sur la terre où je pleure,  
Des yeux mouillés de prières et d'espoir ;  
A leurs regards souvent j'oubliais l'heure ;  
Dans ces yeux-là, mon Dieu ! j'ai cru vous voir...  
Le ciel s'y meut comme dans vos étoiles,  
C'est votre livre entr'ouvert et sans voiles ;  
Ils m'ont appris la charité, la foi ;  
Qu'ai-je rendu ? mon Dieu ! payez pour moi !...

J'ai rencontré, sur la terre où je chante,  
Des cœurs vibrants, juges harmonieux.  
Muse cachée et qui de peu s'enchanté,  
Écoutons bien pour faire chanter mieux.  
Leur voix amie adoucit ma souffrance  
Divine aumône, adorable indulgence,  
Suffrage libre, ambition de roi !  
Vous êtes Dieu, mon Dieu ! payez pour moi !...

J'ai rencontré, jour par jour sur la terre,  
Des malheureux le troupeau grossissant ;  
J'ai vu languir, dans son coin solitaire,

## SOUPIR.



Tout n'est qu'images fugitives ;  
Coupe d'amertume ou de miel,  
Chansons joyeuses ou plaintives  
Abusent des lèvres fictives :  
Il n'est rien de vrai que le ciel.

Tout soleil naît s'élève et tombe ;  
Tout trône est artificiel,  
La plus haute gloire succombe ;  
Tout s'épanouit pour la tombe,  
Et rien n'est brillant que le ciel.

Navigateur d'un jour d'orage,  
Jouet des vagues, le mortel,  
Repoussé de chaque rivage,  
Ne voit qu'écueils sur son passage ;  
Et rien n'est calme que le ciel.

JEAN REBOUL.

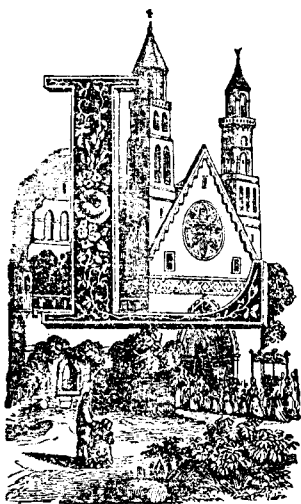


Devillette.

# Mlle. de Montpensier

ET

# LAUZUN.



Le monde entier connaît l'œuvre immortelle de Mme de Sévigné; tout le monde a goûté cet esprit fin, mordant, délicat, modèle inimitable de l'art de conter, cet art qui se perd tous les jours. Mais combien les saillies, les portraits, les scènes, les anecdotes, qui font le principal attrait de ces adorables lettres, perdent-ils, auprès de maint lecteur, et de leur sel et de leur prix, faute d'une connaissance approfondie des personnages, des mœurs, des usages et des événements.— Cette lacune,

à laquelle les notes ou clés jointes à quelques éditions, ne remédient qu'imparfaitement, rend souvent la lecture de Mme de Sévigné tout à la fois obscure et fatigante. Un homme d'un grand savoir, d'une patience exemplaire, d'un goût et d'un jugement exquis, habile écrivain en même temps que judicieux érudit, s'est occupé depuis plusieurs années de donner au livre charmant de Marie de Rabutin-Chanal le commentaire qui lui manque. Investigateur infatigable, il a fouillé toutes les biographies, tous les mémoires, tous les ouvrages du temps, s'emparant ici d'un renseignement, là d'un portrait, ailleurs d'un trait de caractère; puis, après avoir soumis ces mille éléments rassemblés avec un soin et une sollicitude d'antiquaire, au contrôle de la critique et à la pierre de touche de la comparaison, après s'être assuré de leur valeur et de leur authenticité, il a su à l'aide d'une méthode et d'une adresse merveilleuses, fondre ensemble ces fragments provenus de tant de sources différentes, de telle sorte que cette mosaïque est devenue sous ses doigts un véritable tableau de genre. Nous ne saurions, du reste, mieux faire le panégyrique et de l'auteur et de son travail, qu'en citant ces lignes d'un des plus ingénieux critiques du *Journal des Débats*:

“ L'auteur a tout su, tout vu : il est curieux, il est fort indiscret, défauts heureux, dont je lui sais bien bon gré, pour ma part !  
“ Jamais on n'a mieux peint, par de très singuliers détails, les mœurs et la société du temps. Mme de Sévigné gagne au tableau. Comme biographie, les *Mémoires* seront désormais

“ inséparables des *Lettres* : l'éloge est grand, la place est belle ; l'un et l'autre sont mérités.”

Notre apologie serait incomplète si, à l'appui de nos éloges, nous ne reproduisions un passage du livre qui en fait l'objet. C'est l'histoire de la passion célèbre de Mlle de Montpensier pour le beau Lauzun. Chose étrange ! cette passion qui touche au ridicule, cet amour allumé dans le cœur d'une femme de quarante-trois ans, est cependant si vrai, si pur, si touchant, et surtout peint avec un art si parfait, qu'on ne peut, en lisant le récit de M. Walckenaër, se défendre d'un intérêt voisin de l'attendrissement.

La jeunesse de Mademoiselle, comme celle de madame de Sévigné, s'était écoulée durant les troubles de la régence et de la Fronde, temps de désordres et d'agitation, mais aussi temps de plaisirs et d'espérance. La bourgeoisie, la roture avaient cru alors s'affranchir des servitudes qui pesaient sur elles ; la noblesse, reconquérir l'indépendance dont elle jouissait avant Richelieu. L'autorité royale, en faisant cesser toutes les résistances, n'avait pu anéantir les convictions. Lorsqu'on a longtemps combattu pour une cause que l'on croit juste, on peut bien renoncer à l'espoir, mais non pas au désir de la voir triompher. C'est la conscience que l'on avait de la légitimité d'un tel sentiment, qui faisait, des chefs les plus hardis de la Fronde et de la guerre civile, les plus humbles et les plus obséquieux courtisans. Plus ils pouvaient être soupçonnés d'intentions hostiles envers l'autorité royale, plus, pour s'y rattacher et en obtenir des faveurs, ils se montraient prompts à se soumettre à ses ordres, et se faire les apologistes et les soutiens de ses actes les plus despotiques. Le plus illustre, le plus redoutable d'entre eux, Condé, leur chef, leur donnait l'exemple ; il avait déposé son orgueil aux pieds du jeune monarque, et toutes ses démarches et tous ses discours ne tendaient qu'à rentrer en grâce auprès de lui, afin d'obtenir de hauts emplois et le commandement d'une armée. Condé, après avoir ruiné tous ses partisans, était rentré en France criblé de dettes ; -et sans Gourville, qui sut négocier habilement avec l'Espagne, intimider les créanciers de ce prince, établir l'ordre dans la perception des revenus et l'économie dans les dépenses, Condé aurait vu s'écrouler la fortune de sa maison. L'entière prostration de tous ceux qui pouvaient avoir quelque velléité d'opposition à l'égard du roi et de son gouvernement, résultait nécessairement de la soumission du prince de Condé, le premier d'entre eux par le rang et la naissance, le plus illustre par ses talents et sa réputation d'homme de guerre. Cependant il existait encore une personne qui, après avoir traversé les temps orageux sans rien perdre des immenses richesses qu'elle tenait de sa mère, conservait à la cour son indépendance.

Mademoiselle, princesse de Montpensier, avait été, durant les troubles recherchée par tous les partis, successivement l'idole de tous, et quelquefois leur arbitre. Fille d'un père timide et incertain, dès sa première jeunesse elle avait donné des preuves de fermeté, de résolution, de constance et de courage. Au milieu des plaisirs, des séductions et de la licence générale, sa générosité, sa grandeur, sa retenue son imposante dignité, semblaient réaliser l'idéal de ces héroïnes de Corneille, qui, exemptes de toutes les faiblesses du cœur ne connaissent d'autres sentiments que ceux

qu'admettent l'ambition, l'amour de la gloire, l'orgueil d'un rang élevé et d'un nom sans tache. Aucune princesse ne fut sur le point de contracter d'aussi grandes alliances, et ne vit déconcerter par les événements un plus grand nombre de projets de ce genre. Destinée par son père, dès son enfance, au comte de Soissons, la mort de celui-ci la livra à l'espoir qu'elle nourrit si longtemps d'écarter le roi. Elle se crut un instant recherchée par Charles, duc de Lorraine. Anne d'Autriche la flatta ensuite de lui procurer pour époux le cardinal infant, son frère : on la berça de l'espérance de la marier à Philippe IV, roi d'Espagne, devenu veuf. Elle repoussa les offres du prince de Galles, parce qu'alors elle croyait qu'elle allait être mariée à l'empereur d'Autriche. Il y eut en effet des négociations à ce sujet, qui ne réussirent pas plus que le projet de la donner en mariage à l'archiduc Léopold, qu'on aurait fait souverain des Pays-Bas. Mademoiselle avait eu encore le projet d'épouser le roi de Hongrie, fils de l'empereur. La faiblesse de santé de madame la princesse de Condé fit entrevoir à Mademoiselle la possibilité de s'unir au prince de Condé, que l'esprit de parti lui avait autrefois repousser, et qui, par la même cause, était depuis devenu son héros. On voulut aussi la donner au duc de Lorraine, ce qui ne réussit pas plus que le dessein qu'elle eut de renouer avec le prince de Galles, devenu roi d'Angleterre. Elle refusa les offres du duc de Savoie, et plus tard celles du duc de Neubourg. Louis XIV voulut lui imposer le roi de Portugal, Alphonse-Henri VI, parce que cela importait à sa politique. Elle opposa un refus formel aux volontés du roi, et fut par cette unique raison, exilée à sa terre de Saint-Fargeau. Le stupide Alphonse, forcé de céder à son frère sa femme et son trône, justifia suffisamment le dédain que Mademoiselle avait manifesté pour sa personne.

Rappelée de son exil par le roi qui, malgré sa rigueur passagère, ne cessait d'avoir pour elle des égards et de la déférence, Mademoiselle parut tout à coup avoir altéré les résolutions qui, jusque là avaient présidé à toute sa conduite, et l'avaient dirigée dans ses projets. Née le 29 mai 1627, elle avait alors quarante-trois ans. Toutes les chances de mariage qu'elle avait considérées comme sortables pour elle avaient été sans résultat. Comme on la croyait inaccessible aux faiblesses d'une inclination douce et tendre, on avait pensé qu'elle s'était enfin résolue à rester maîtresse d'elle-même, à vivre dans le célibat, sans quitter la cour, où son rang lui assignait la seconde place après la reine. Sa grande fortune lui permettait de satisfaire son goût pour le monde, d'avoir elle-même une petite cour, et de donner des fêtes avec une généreuse magnificence. D'après cette croyance, qui était générale, chacune des branches de la famille royale, en faveur de laquelle seul il lui convenait de tester, espérait un jour avoir une portion de ses riches domaines. Le roi d'abord en convoitait une grande part pour le dauphin, Monsieur pour ses filles, et le prince de Condé pour ses fils. Cette position, et les discours auxquels elle donnait lieu, furent pour elle une cause de chagrin et de tristesse, dont elle résolut de se délivrer. On la vit donc tout à coup manifester hautement la ferme volonté de se choisir un mari qui pût la rendre heureuse, et lui donner des héritiers directs. Aussitôt les ambitions et la cupidité s'éveillèrent, et agirent avec d'autant plus de promptitude que l'âge de la princesse la forçait elle-même de se hâter. Le comte de Saint-Paul, le plus élevé par le rang de tous les jeunes seigneurs de la cour, appartenait par son père aux Longueville, par sa mère aux Condé ; ces deux puissantes maisons se liguèrent pour le faire agréer pour époux à Mademoiselle. La grande différence d'âge leur paraissait plutôt un moyen de succès qu'un moyen d'objection.

Il y avait alors à la cour une femme qui, dans sa jeunesse d'une

grande beauté, y avait joué un assez grand rôle, et qui, dans un âge très avancé, y conservait beaucoup d'influence : c'était Charlotte d'Etampes de Valency, marquise de Puisieux. Presque septuagénaire, elle avait une inconcevable activité, jointe au besoin et à l'habitude de l'intrigue. Comme elle était riche, d'un esprit très original, très aimable malgré ses goûts bizarres, on la recherchait beaucoup. Son âge, ses succès, son expérience, l'utilité et l'agrément de son commerce, lui avaient acquis un ascendant qui la rendait difficile et exigeante ; mais, par cette raison elle avait, en quelque sorte, fait reconnaître le droit qu'elle s'arrogeait de se mêler de toutes les affaires qu'elle prenait en gré, et d'en parler librement, avec assurance, avec autorité, fût-ce même aux princesses. Cette espèce de privilège qu'elle avait usurpé et qui lui était acquis, contribuait au succès de tout ce qu'elle entreprenait. Ce fut elle que les maisons de Condé et de Longueville choisirent pour circonvenir Mademoiselle, et la déterminer à épouser le comte de Saint-Paul. Quand on parla de ce projet à Mademoiselle, elle ne le repoussa pas, et l'on se crut certain du succès. Mademoiselle avait raconté un jour à M. de Coulanges qu'ayant songé que Mme de Sévigné était malade, elle s'était réveillé en pleurant, et avait chargé Mme de Coulanges de le lui dire, et Mme de Sévigné pour laquelle Mademoiselle avait tant d'amitié, favorisait le comte de Saint-Paul. Mme de Puisieux, Mme de Lafayette, Mme de Thianges, Mme d'Epéron, Mme de Rambures, et quelques autres personnes, toutes liées avec Mme de Sévigné, toutes également admises dans la société intime de la princesse, concouraient au même but, et secondaient les instances de l'héritier de Longueville ; enfin Guilloire, qui avait le titre de gentilhomme de Mademoiselle, et qui était à la fois son médecin, son secrétaire, ou son intendant, se montrait aussi favorable à cette alliance.

Deux circonstances parurent devoir y faire renoncer entièrement. Dès qu'on sut que Mademoiselle voulait se marier, la politique chercha aussitôt à mettre à profit cette volonté. Les ministres de Louis XIV, voyant que le roi d'Angleterre ne pouvait avoir de postérité de la reine, sa femme, songèrent à le faire divorcer, à lui faire embrasser la religion catholique, vers laquelle il inclinait, et à lui donner en mariage Mademoiselle, dont les grands biens pourraient le soustraire, pour ses dépenses personnelles, à la dépendance de son parlement. Ce dessein, dont on parla pendant une semaine n'eut pas de suite. Mais lorsque, par la mort de l'infortuné Henriette, Monsieur devint veuf, tout le monde pensa qu'il était le seul parti qui convint à Mademoiselle. L'idée de ce mariage s'accrédita à la cour et dans le public, et fut enfin regardée comme certaine. Louis XIV le désirait peu, mais il comprit qu'il ne pouvait s'y opposer. Il ne voyait pas avec plaisir son frère devenir assez riche pour pouvoir se passer de ses bienfaits. Lorsqu'il parla de cette affaire à sa cousine, il lui dit qu'il croyait devoir lui déclarer que son intention était de ne jamais donner à Monsieur aucun gouvernement, lors même qu'il deviendrait son mari. Louis XIV fut fort surpris et en même temps très satisfait d'entendre Mademoiselle lui répondre qu'elle se soumettrait en tout à ses ordres ; qu'elle épouserait Monsieur s'il le voulait, mais que tel n'était pas son désir ; Monsieur, de son côté, avait témoigné si peu d'empressement pour obtenir la main de Mademoiselle, et dit si clairement qu'il ne se marierait avec elle que pour ses grands biens, que Louis XIV ne put être offensé que sa cousine refusât l'honneur de cette alliance, puisque c'était lui-même qui lui avait rapporté le propos, peu flatteur pour elle, que Monsieur lui avait tenu. Dès qu'on sut que Mademoiselle avait refusé d'épouser Monsieur, on ne douta point qu'elle ne fût enfin décidée à prendre pour mari le beau comte de Saint-

Paul, Mme de Sévigné, Mme de Puisieux, et toutes les personnes qui voyaient familièrement cette princesse, regardèrent ce mariage comme devant se faire très prochainement. Les familles de Longueville et de Condé se mirent en mesure de solliciter le consentement du roi.

On en était là, lorsque tout à coup on apprit que ce consentement du roi était donné à Mademoiselle pour épouser, le dimanche suivant, qui !—Le comte de Saint-Paul.—Non... Mademoiselle, petite-fille de Henri IV, Mlle d'Eu, Mlle de Dombes, Mlle de Montpensier, Mademoiselle, cousine germaine du roi ; Mademoiselle, destinée au trône ; Mademoiselle, le seul parti de France qui fût digne de Monsieur, épousait Lauzun, ce petit marquis de Puinguilhem, ce cadet de Gascogne, si nouvellement introduit à la cour, si récemment comblé des faveurs de son maître, qui, rapidement élevé de grade en grade et d'honneurs en honneurs, était bien parvenu à faire naître la crainte et l'envie, mais non à conquérir la considération et l'estime. Ce fut alors que Mme de Sévigné, dans le premier moment de l'émotion que lui causa une nouvelle si inattendue, prit la plume pour écrire à son cousin de Coulanges, alors auprès de son beau-frère Dugué-Bagnols, intendant à Lyon, afin de l'instruire de l'événement qui allait avoir lieu, et dont toute la cour et tout le public étaient préoccupés.

Ce qui est plus étrange que la chose qui causa tant de surprise à Mme de Sévigné, c'est sa surprise elle-même ; c'est l'ignorance où elle était, où était toute la cour, toutes les personnes qui entouraient la princesse, de son inclination pour Lauzun. Cette inclination, cependant, était déjà ancienne quand elle éclata par la déclaration de son mariage. Mademoiselle s'est plu à tracer naïvement et longuement les progrès de cette passion malheureuse, dont les déplorables faiblesses ont terni un caractère qui, sans être exempt d'inconséquences et de petites faiblesses féminines, avait conservé jusque-là de la grandeur et de la noblesse.

Les premiers commencements de cet amour datent de l'année 1666. Les attentions de Lauzun pour le roi, son zèle pour son service, l'espèce de familiarité qui régnait entre le monarque et lui, l'avaient fait distinguer par Mademoiselle entre tous les courtisans. Elle avait remarqué la bonne tenue et le luxe des équipages du régiment de dragons qu'il commandait. Dans les marches, c'était Lauzun qui montait le cheval le plus beau et le plus vigoureux ; il était toujours accompagné des plus belles troupes : dans les campements, sa tente était la plus magnifiquement meublée. Il n'agissait, il ne parlait jamais qu'à propos ; il se communiquait à peu de gens, et paraissait extraordinaire en tout, mais de telle sorte que tout en lui était naturel. Il déguisait ce qui était à son avantage, et c'était par autrui que Mademoiselle apprenait ses actes de bravoure ou ses actions généreuses. On le disait aimé de beaucoup de femmes ; et cependant Mademoiselle ne trouvait pas, dans tous les seigneurs de la cour, un seul qui fût plus discret, qui aimât moins à parler d'affaires de galanterie. Lauzun ne recherchait pas Mademoiselle, jamais il ne l'abordait de lui-même ; mais dans les réceptions, chez la reine ; chez le roi, dans les voyages, quelle que fût la jeunesse ou la beauté de celles avec lesquelles il s'entretenait, quelque forte que fût la chaleur de la conversation ou il se trouvait engagé, quelque élevé que fût le rang ou l'emploi de ceux qui lui parlaient, un signe de Mademoiselle, un mouvement de son doigt, un regard dirigé sur lui, l'amenait aussitôt près d'elle. Alors il s'avavançait avec une contenance si respectueuse et un air d'une si parfaite soumission, qu'elle pouvait réitérer ses appels en présence de tous sans donner lieu à aucune autre pensée, que, Lauzun ordonnant beaucoup de choses dans la maison du roi, et fort au courant de tout ce qui se passait à la cour et dans le monde, il était naturel que Mademoiselle, pour

satisfaire sa curiosité, s'adressât à celui qui avait plus de moyens de la satisfaire. Quand on la voyait honorer de sa bienveillance le plus intime des favoris, celui que l'on considérait comme pouvant mieux l'informer de ce qui concernait le roi, on la croyait uniquement occupée de plaire au roi, et on lui savait gré de ces dispositions. L'orgueil de sa naissance, sa vertu, sa hauteur et ses résolutions, éloignaient jusqu'à l'ombre d'un soupçon. C'est ainsi que Mademoiselle, ne se voyant gênée par aucune considération d'étiquette ou de bienséance, se fit une douce habitude d'interroger sans cesse Lauzun, de le consulter sur toutes choses. Elle lui trouvait des sentiments si honnêtes et si délicats, un sens si droit et si juste, que sa confiance en lui devint entière, et que l'estime la plus profonde achevait encore de lui faire goûter, dans les longs entretiens qu'elle avait avec lui, un plaisir pur et toujours nouveau.

Cependant, à mesure que Lauzun s'aperçut des progrès qu'il faisait dans le cœur de Mademoiselle, il évita de plus en plus de se trouver près d'elle. Il faisait en sorte que les ordres du roi, les exigences de son service, ou quelques autres causes importantes, le forçassent de s'écarter des lieux où elle était : mais si sa personne était absente, des mesures étaient prises pour que son souvenir fût toujours présent. La comtesse de Nogent quittait peu Mademoiselle ; sœur de Lauzun, elle l'entretenait sans cesse de lui. D'accord avec lui, ses amis les comtes de Rochefort et de Guity ne tarissaient pas sur ces louanges, ils se chargeaient surtout de réfuter tous les bruits désavantageux sur Lauzun, qui parvenaient aux oreilles de la princesse. Pour motiver la rareté de ses apparitions, il paraissait toujours accablé d'affaires. Cependant Mademoiselle apprit que Lauzun n'était pas aussi occupé qu'il le disait, et qu'il allait souvent en ville chez une dame de la Sablière. C'était la femme de Rambouillet de la Sablière, déjà célèbre par les charmes de sa figure, son savoir, son esprit, et qui réunissait chez elle la société la plus brillante de Paris, de savants, d'hommes de lettres et de gens du monde. Lauzun en était alors fort amoureux, et s'efforçait d'obtenir la préférence sur un grand nombre de rivaux. Telle était l'ignorance de Mademoiselle sur ce qui se passait hors de la cour, et l'audace de Lauzun et de ses amis, qu'un de ces derniers, interrogé par la princesse pour lui dire ce qu'il fallait penser de madame de la Sablière, osa répondre que c'était une petite bourgeoise de la ville, vieille et laide ; mais qu'il fallait bien qu'elle fût utile à Lauzun pour quelque intrigue, puisque lui, qui vivait très retiré des femmes, et ne songeait plus qu'à faire sa cour au roi, voyait assez souvent cette madame de la Sablière, et que même il avait donné une place de secrétaire des dragons à son frère Hesselin.

L'habitude que Mademoiselle avait contractée de s'entretenir avec Lauzun, devint bientôt pour elle un impérieux besoin. L'ennui, ce triste compagnon de la grandeur, l'accablait partout où Lauzun n'était pas. Dès qu'elle entra chez la reine ou chez le roi à Saint-Germain, aux Tuileries, à Versailles, elle le cherchait des yeux. Quelque nombreuse que fût la cour, quel que fût l'éclat des fêtes et des plaisirs qu'on y goûtait, elle lui paraissait triste et déserte quand Lauzun en était absent. Lorsqu'elle ne pouvait dans toute la journée échanger avec lui une parole, un regard, c'était pour elle une jouissance de le voir passer de loin à cheval. Pour se procurer cet allègement à sa peine, elle se mettait souvent aux fenêtres, ou dans les endroits les plus propices. Le jour, la nuit, dans le monde, dans la solitude, en ville, en repos, ou sur les routes, elle ne pensait qu'à Lauzun. A cette continuelle préoccupation, elle commença à croire qu'elle pouvait être accessible à l'amour, mais elle ne s'en effraya pas. Les pré-

lui avaient été inculqués dès sa jeunesse, avaient fait de cette passion la vertu des belles âmes attirées par une commune sympathie à s'unir entre elles, et dégagées de tout appétit grossier, et de l'avorissant influence des sens. Quoique Lauzun n'eût jamais donné lieu à Mademoiselle de penser qu'il partageât la passion qu'il lui avait inspirée, elle le croyait. Le maintien froid et réservé de Lauzun, lorsqu'il était près d'elle, même en tête à tête, eût dû lui persuader le contraire ; mais elle pensait que le respect et la déférence qu'il lui devait le retenait, et elle lui savait gré de cette retenue, comme d'un sacrifice qu'il s'imposait. Il lui paraissait impossible que cette âme si noble, si honnête, si pure, n'eût pas été créée pour elle. Un jour, à Saint-Germain, chez la reine, en songeant à la mystérieuse union des cœurs, elle se rappela confusément des vers de Corneille qu'elle avait entendus au théâtre. Aussitôt elle fit chercher dans tout le château les œuvres de Corneille ; elles ne s'y trouvèrent point. Elle dépêcha un courrier à Paris pour se les procurer ; dès qu'elle les eut, elle feuilleta tous les volumes, trouva enfin les vers qu'elle cherchait, et en fut si enchantée, qu'elle les apprit par cœur.

Voici quel était le commencement de cette tirade :

Quand les ordres du ciel nous ont fait l'un pour l'autre,  
Lise, c'est un accord bientôt fait que le nôtre ;  
Sa main entre les cœurs, par un secret pouvoir,  
Sème l'intelligence avant que de se voir.  
Il prépare si bien l'amant et la maîtresse,  
Que leur âme au seul nom s'emeut et s'intéresse.  
On s'estime, on se cherche, on s'aime en un moment.  
Tout ce qu'on s'entredit persuade aisément,  
Et, sans s'inquiéter de mille peurs frivoles  
La foi semble courir au devant des paroles.

« Il me semble, dit-elle dans ses Mémoires, que rien ne convenait mieux à mon état que ces vers, qui ont un sens moral lorsqu'on les regarde du côté de Dieu, et qui en ont un galant pour les cœurs qui sont capables de s'en occuper. »

Ce qui entretenait l'illusion de la malheureuse princesse, c'était Lauzun qui se montrait de plus en plus attentif à prévenir ses désirs, de plus en plus ingénieux à les satisfaire.

Ainsi lorsque le roi avec la reine et toute sa cour se rendirent en Flandre, le commandement de l'escorte fut donnée à Lauzun. Il fut aussi chargé d'ordonner tout ce qui était nécessaire pendant le voyage. Il fit voir tant d'activité, de prévoyance et de présence d'esprit dans les fonctions embarrassantes dont il était chargé, qu'il s'attira les éloges de toutes les personnes que le roi avait désignées pour l'accompagner. Mademoiselle était de ce nombre et suivait la reine. Elle eut alors peu d'occasions de s'entretenir avec Lauzun ; mais elle le voyait souvent, car il semblait se multiplier, et être à la fois présent partout ; saisissant avec une prestesse extraordinaire toutes les circonstances où il pouvait lui être utile, et paraissant n'être occupé qu'à les faire naître.

En se rendant de Saint-Quentin à Landrecies, toute la cour se trouva arrêtée par le débordement d'une rivière, et forcée de retourner en arrière. Avant qu'on eut le temps de jeter un pont de bois, la famille fut obligée de coucher pêle-mêle dans une grange. Dans la confusion d'une marche si précipitée, les voitures ne purent se suivre selon l'ordre qu'elles avaient gardé dans une marche régulière, et princes et princesses se trouvèrent séparés de leurs gens de service. La reine était désolée de n'avoir point ses femmes de chambre, et Mademoiselle était d'autant plus inquiète des siennes qu'elle les avait laissées, dans un des carrosses, nanties de ses pierreries. Tout-à-coup elles arrivèrent, et Mademoiselle ne pouvait concevoir comment elles avaient précédé les femmes de la reine, et dépassé tant d'équipages qui

marchaient avant elles. Mais le lendemain, à son réveil, elle eut l'explication de ce fait par l'arrivée de ses deux dames d'honneur, qui, fort courroucées contre Lauzun, vinrent se plaindre à elle de ce qu'il avait fait arrêter leur carrosse pour faire passer ce qui des femmes de chambre. Cette attention délicate de Lauzun fit un grand plaisir à Mademoiselle, mais elle en éprouva un plus vif encore lorsqu'elle le rencontra le soir même chez la reine, et qu'elle put, à voix basse, lui en témoigner sa reconnaissance. Les tendres sentiments qu'elle entretenait pour Lauzun, sans aucune défiance d'elle-même, parce qu'elle les croyait uniquement fondés sur l'estime, échauffèrent d'autant plus son cœur qu'elle était forcée de les comprimer et de les déguiser sous l'apparence de la tranquille affection d'une simple amitié ; puis la chaleur du cœur, par degrés, se communiquant aux sens, excita en elle des troubles inconnus, qui semblèrent lui créer une nouvelle existence, et la rendirent méconnaissable à elle-même. Qu'on juge ce que dut être cette manifestation de la passion fougueuse de l'amour chez une princesse qui était arrivée à l'âge de plus de quarante ans sans l'avoir jamais ressentie, et qui, naturellement vive, avait été habituée, dès son enfance, à se livrer à ses penchants. L'embrassement fut terrible, et la surprise pareille à celle de l'éruption d'un volcan longtemps silencieux. La princesse connut son état. Le péril était grand, mais la religion était puissante, et elle avait pour auxiliaire un caractère énergique et fier. La raison et la vertu eurent d'abord le dessus. Au lieu de saisir les occasions de voir Lauzun, Mademoiselle les évita ; loin de rechercher avec lui les tête-à-tête, elle s'imposa la loi de ne lui jamais parler qu'en présence d'un tiers. Elle cessa de s'entretenir avec lui de ce qui pouvait avoir quelque analogie avec les souffrances de son cœur, et elle ne lui parla plus que de choses indifférentes. — Vain espoir ! — Tous les efforts qu'elle faisait pour bannir Lauzun de sa pensée, l'y regravèrent en traits plus ineffaçables et plus séducteurs. Les impressions que lui causait sa présence étaient toujours de plus en plus vives. Elle se faisait une telle violence, pour se conformer à la résolution qu'elle avait prise de lui dissimuler ce qu'elle ressentait pour lui, qu'elle ne pouvait plus, lorsqu'elle lui parlait, arranger trois mots qui eussent un sens. Quand elle était seule, elle formait cent projets qu'elle rejetait l'instant d'après pour en concevoir cent autres, aussitôt repoussés comme impraticables. Plus de repos pour elle, ni le jour ni la nuit. Son esprit incertain, sa raison bouleversée flottaient sans cesse en tout sens, comme un vaisseau sans voile et sans gouvernail assiégé par la tempête. Madame (Henriette d'Angleterre), qui existait encore alors, et avait, quoique plus jeune, et malheureusement pour elle, plus que Mademoiselle l'expérience des passions, lui parlait souvent du mérite de Lauzun. « Madame avait de l'amitié pour moi, dit Mademoiselle dans ses Mémoires ; je fus tentée de lui ouvrir mon cœur, afin qu'elle me dit bonnement ce que je devais faire, et de quelle manière elle me conseillait de me conduire. Je n'étais pas en état de le pouvoir faire moi-même, puisque je faisais toujours le contraire de ce que je voulais chercher à faire ; ce que j'avais projeté la nuit, je ne pouvais l'exécuter le jour.

Mademoiselle n'osa rien dire à Madame. Mais elle suivit régulièrement la reine aux Récollets, où il se faisait une neuvaine pour saint Pierre d'Alcantara ; et un jour que le saint sacrement était exposé après avoir prié Dieu avec ferveur de lui inspirer ce qu'elle avait à faire, « Dieu lui fit la grâce, dit-elle, de la déterminer à ne pas travailler davantage à chasser de son esprit ce qui s'y était établi si fortement, et à épouser M. de Lauzun. »

Toutefois la grâce de Dieu n'était point pour elle tellement efficace, qu'elle n'eût encore des combats à livrer avec son orgueil

avant d'exécuter la résolution qu'elle avait prise. Elle si fière, si hautaine, se soumettre au joug de l'hymen ; à son âge... que diront le monde, la cour, le public, l'Europe?... Le bruit de son héroïque vertu n'était-il pas partout répandu?... Se marier !... et avec un simple gentilhomme, un cadet de famille !... Puis elle repassait dans son esprit toutes les mésalliances illustres que sa mémoire lui fournissait ; ensuite elle songeait à tous les partis qu'elle avait refusés, aux princes et aux souverains qui pouvaient encore se présenter pour obtenir sa main... Mais serait-ce là le bonheur ?... Ah ! sans Lauzun pouvait-il en exister pour elle ? — Alors, s'affermissant dans une détermination qui lui semblait inspirée par Dieu même, elle préparait dans son esprit les réponses à toutes les objections qu'on pourrait faire contre son mariage. Elle se livra avec une étonnante et studieuse activité, à des recherches sur la généalogie des Lauzun, sur les documents qui pouvaient la justifier. Son érudition devint si riche, et sa mémoire si fidèle sur tous ces points, que par la suite, et lorsque cela fut nécessaire, elle étonna Lauzun en lui apprenant l'histoire de ses ancêtres qu'il ignorait ; et elle surprit le roi, en l'instruisant sur les faits relatifs aux monarques qui l'avaient précédé sur le trône de France.

Lorsque sa résolution fut définitive, et que rien relativement à elle ne pouvait l'empêcher de l'exécuter, toutes ses inquiétudes se réveillaient en pensant à Louis XIV. Elle revenait sans cesse, et comme malgré elle, aux pensées que lui suggérait la difficulté d'obtenir son consentement pour une telle mésalliance. Mais, disait-elle, pourquoi s'y refuserait-il ?... Il aime Lauzun il a de l'amitié pour moi, il ne voudra pas s'opposer à mon bonheur, ni à l'élévation de son favori.—D'ailleurs il ne pourra pas.—N'a-t-il pas consenti au mariage de la duchesse d'Alençon avec le jeune duc de Guise ?—Peut-il me dénier ce qu'il a concédé à ma sœur ? —Oui ; mais ma sœur de Guise est le fruit de la mésalliance de mon père.—Elle n'est pas Anne de Bourbon, la petite-fille d'Henri IV.—Elle est la fille d'une princesse de Lorraine.—Dirait-on que le duc de Guise est d'une maison plus ancienne et plus puissante que celle de Lauzun ?—Plus puissante, oui, parce que cette maison de Lorraine s'est accrue démesurément, dans ces derniers temps, par l'ambition de ses chefs, et la faiblesse de nos rois ; mais plus ancienne, non. Les aïeux de M. de Guise ont desservi la France, ceux de la maison de Caumont se sont souvent sacrifiés pour elle. Sous le règne de Charles VI, en l'année 1422, Charles, duc de Lorraine, était encore à la solde du roi de France, moyennant trois cents livres tournois par mois, tandis qu'en 1404, Jean de Nompur Caumont, seigneur de Lauzun, concluait un traité de souverain à souverain avec Jean de Bourbon, commandant les armées du roi en Guyenne ; et les anciens titres de cette illustre maison remontent à plus de sept siècles.—D'ailleurs ne sais-je pas combien notre histoire fournit de nombreux exemples de femmes, de filles et de sœurs de rois qui ont épousé de simples gentilshommes ?... Adèle, l'aînée des filles de Dagobert, n'a-t-elle pas épousé le comte Hermann, homme peu considérable ? Rotilde, la seconde fille du même roi, n'a-t-elle pas été mariée à Ledéric, premier forestier de Flandre ? Landrade, fille de Charles-Martel, ne fut-elle pas unie à Sidrome de Hasbannin ? Berthe, la fille du puissant Charlemagne, ne devint-elle pas la femme d'Angilbert, simple gouverneur d'Abbeville ? Des filles de Louis-le-Jeune, la première épousa le comte de Champagne, et Alix, sa sœur, Thibaud, comte de Chartres et de Blois ; Alix, fille de Charles VII, fut mariée à Guillaume, comte de Ponthieu ; Isabelle de France, fille de Philippe-le-Long, à Gui, comte d'Albon ; Catherine de France, fille de Charles VI, lorsqu'elle fut devenue veuve,

donna sa main à Owin Tyder, qui n'était qu'un simple chevalier gallois, pauvre et d'une très médiocre naissance.

Ainsi, la malheureuse princesse allait fouillant péniblement jusque dans les parties les plus obscures de nos annales, pour y trouver des faits favorables à sa passion, ne s'apercevant pas que ces exemples, puisés dans des siècles qui n'avaient rien de commun avec le temps où elle vivait, ne pouvaient lui être applicables. Cependant, ils lui paraissaient décisifs ; mais les noms qu'elle y trouvait lui semblaient obscurs auprès de celui de Lauzun. L'antiquité de sa noblesse, ses belles actions à la guerre, la réputation d'homme extraordinaire qu'il s'était faite dans toute la France, la faveur royale dont il jouissait, lui persuadaient que son mérite était encore au-dessus de tout ce qu'elle voulait faire pour lui. Elle s'affermissant dans le projet qu'elle avait de l'épouser ; et avec l'énergie et la tenacité de son caractère, cette résolution une fois prise était invariable. Mais son embarras était de savoir comment elle la mettrait à exécution.—Quand elle se faisait cette question, son cœur palpitait, sa tête s'embarrassait, et son esprit flottait incertain. Lorsque l'âme est vivement émue par un objet d'où dépend le sort de notre vie, plus on désire atteindre le but, plus on hésite sur les moyens d'y parvenir.

La première chose à faire, sans doute, était d'instruire Lauzun du projet qu'elle avait formé sur lui. Mais c'était précisément là pour elle le point difficile. Il fallait que Lauzun sût d'abord qu'elle l'aimait ; et quoiqu'elle eût tâché de le lui faire apercevoir par tous les moyens qui ne répugnaient pas à sa pudeur, il ne paraissait pas, le moins du monde, soupçonner la nature de ses sentiments pour lui. Elle s'affligeait de ne pas reconnaître en lui les signes de l'amant, tels que Corneille les donne dans la *tragede* dont nous avons cité les premiers vers, et dont voici les derniers, fort médiocres, et que Mademoiselle trouvait fort beaux, parce qu'ils lui semblaient en parfait rapport avec sa situation :

La langue, en peu de mots, en explique beaucoup ;  
Les yeux, plus éloquent, font tout voir tout d'un coup ;  
Et de quoi qu'à l'envie tous les deux nous instruisent,  
Le cœur en entend plus que tous les deux n'en disent.

Mademoiselle chercha de nouveau, et plus fréquemment que par le passé, à se trouver en tête-à-tête avec Lauzun. Mais lui abrégeait le plus qu'il pouvait ces entretiens particuliers : il s'y prêtait avec un empressement si froid, un air si respectueux, qu'au lieu de chercher à lui faire connaître le motif qui lui avait fait désirer de le voir, Mademoiselle était toute troublée par sa présence, et l'embarras et la crainte lui faisaient garder le silence. Ces entrevues si vivement désirées, ménagées par elle avec tant de peine et de mystère, étaient toujours sans résultat.

Cette situation était trop pénible pour que la princesse ne cherchât point à la faire cesser. Elle ne voyait cependant d'autre moyen, que de faire à Lauzun une déclaration. Alors sa pudeur, sa fierté, se révoltaient à cette idée qui lui revenait sans cesse. Elle en était obsédée ; elle frissonnait, se désespérait, versait des larmes, et ne pouvait rien résoudre.

Au milieu de ses incertitudes et de ses douleurs, Mademoiselle apprit que l'on parlait de lui faire épouser le duc de Lorraine, afin d'arranger le différend qui existait entre ce prince et le roi de France. Cette circonstance lui parut favorable pour instruire Lauzun des projets qu'elle avait sur lui. Elle le trouva chez la reine au moment où le bruit de cette alliance se répandait, et lui dit, en se retirant dans l'embrasure d'une croisée, qu'elle avait à lui parler. Il la suivit. " Il avait, dit-elle dans ses Mémoires, une telle fierté, que je le regardai comme le maître du monde."—Elle lui dit, non sans trembler un peu, qu'elle avait une résolution à prendre, mais que, le considérant comme son

plus fidèle ami, elle ne voulait rien faire sans lui avoir demandé avis.”—Lauzun répondit à cette ouverture par d’humbles révérences, et par des témoignages de reconnaissance sur l’honneur que la princesse lui faisait. Il lui protesta que, par sa sincérité, il répondrait à la bonne opinion qu’elle avait de lui.—Alors elle lui parla des bruits qui couraient sur son mariage avec M. de Lorraine, et sur les intentions du roi à cet égard. Lauzun feignit de tout ignorer, et dit simplement que l’amitié et la déférence du roi pour Mademoiselle lui feraient vouloir sur cela ce qu’elle désirait.—Mais elle s’empressa de déclarer à Lauzun que, quelle que fût la volonté du roi, elle était bien décidée à ne pas s’immoler à des considérations de grandeur et de gloire; qu’elle ne voulait point se marier à un inconnu, fût-il un puissant souverain; qu’elle voulait un honnête homme qu’elle pût aimer. Lauzun, sans paraître deviner où tendait ce discours, dit à la princesse que ses sentimens étaient pleins de raison; qu’ils les approuvait, mais qu’il s’étonnait qu’heureuse comme elle l’était, elle songeât à se marier.—Alors elle lui avoua qu’elle y était déterminée par la quantité de personnes qui comptaient sur son bien, et qui, par conséquent, souhaitaient sa mort.—Lauzun avoua que cette considération était vraie et sérieuse, mais que cette affaire était d’une telle importance, qu’il fallait qu’elle y réfléchît mûrement; que, de son côté, il y songerait avec application, et qu’après il lui en dirait son avis.

La reine sortit, et ce premier entretien se termina là.

Ceux qui suivirent (toujours chez la reine) furent beaucoup plus prolongés, et semblaient propres à amener une explication claire et définitive. La princesse fut charmée du vif intérêt que Lauzun paraissait prendre à sa situation, aux peines, aux ennuis qui en étaient la conséquence. Elle lui demanda de vouloir bien la conseiller, et promit de ne se gouverner que par ses avis. Déposant alors cet air froid et compassé qu’il avait toujours en sa présence, il lui dit avec un sourire qui l’enchantait: “Je dois donc être bien glorieux d’être le chef de votre conseil, et vous allez me donner bonne opinion de moi.”—Avec chaleur elle répliqua que l’opinion qu’elle avait de lui ne pouvait être meilleure, et elle se disposait à continuer de manière à ne plus lui laisser aucun doute sur la nature de ses sentimens, lorsque Lauzun, lui faisant une grande révérence, et reprenant son grand air de respect, arrêta l’illusion de son cœur, et la contraignit à se contenter de l’invitation qu’elle lui fit de s’expliquer sur le conseil qu’il avait à lui donner.

Lauzun approuva entièrement les motifs qui faisaient désirer à la princesse de se marier; mais la chose lui paraissait impossible, puisqu’il n’y avait personne sur qui elle pouvait jeter les yeux.—“Cependant, je ne puis disconvenir que vous n’ayez raison, dit-il, de sortir de l’état pénible où vous vous trouvez, de penser qu’on vous souhaite la mort: sans cela qu’auriez-vous à désirer? Les grandeurs, les biens vous manquent-ils? Vous êtes estimée, honorée par votre vertu, votre mérite et votre qualité; c’est, à mon sens, un état bien agréable de vous devoir la considération que l’on a pour vous. Le roi vous traite bien, il vous aime; je vois qu’il se plaît avec vous: qu’avez-vous à souhaiter? Si vous aviez été reine ou impératrice dans un pays étranger, vous vous seriez ennuyé à la mort. Ces conditions ont peu d’élévation au-dessus de la vôtre. Il y a beaucoup de peine à étudier l’humeur de l’homme et du reste des gens avec qui l’on doit vivre, et je ne conçois pas de plaisir qui puisse l’adoucir.”

Mademoiselle convint de la justesse de ces réflexions; mais si elle choisissait pour époux un parfait honnête homme, si elle suivait la pente de son cœur, qui la portait à ne jamais se séparer du

roi, le roi ne serait-il pas satisfait qu’elle fût la cause de l’élévation d’un de ses sujets, qu’elle lui donnât du bien pour l’employer à son service?—“Oui, dit Lauzun, outre le plaisir d’avoir élevé un homme à un degré au-dessus de tout ce qu’il y a de souverains en Europe, vous auriez celui de la certitude qu’il vous en saurait gré, et qu’il vous aimerait plus que sa vie, et par-dessus le tout, vous ne quitteriez pas le roi. Mais ce sont là des châteaux en Espagne. La difficulté est de trouver cet homme, dont la naissance, les inclinations, le mérite et la vertu soient assez grands pour répondre à tout ce que vous auriez fait pour lui; et vous avez dû vous convaincre, par tout ce que je vous ai dit, que c’était là chose impossible.”—“Cela est très possible, dit la princesse en souriant et en le regardant d’un air passionné, puisque vos objections ne sont pas contre le projet, mais regardent l’individu: je verrais à en trouver un qui eût toutes les qualités que vous voulez qu’il ait.”—La reine sortit en cet instant de son oratoire: l’entretien avait duré deux heures, et il se serait encore prolongé sans la circonstance qui y mit fin.

Mademoiselle était satisfaite d’avoir cette fois réussi à expliquer ses intentions à Lauzun, de manière à ce qu’il ne pût s’y méprendre; du moins elle le croyait. Pourtant lorsqu’elle s’aperçut que Lauzun, qu’elle voyait alors tous les jours, ne venait pas de lui-même la trouver, mais qu’elle était obligée d’aller vers lui pour lui parler, elle pensa qu’elle s’était trompée, qu’elle n’avait pas été assez explicite, et toutes ses inquiétudes recommencèrent.—Elle rechercha un nouvel entretien, et éprouva une vive peine d’entendre dire à Lauzun qu’il lui conseillait de ne plus penser au mariage; que pour elle ce parti entraînait trop de dégoûts, de difficultés; qu’il se regardait comme indigne de l’honneur qu’elle lui avait fait de se confier en lui, s’il ne lui disait pas que ce qui était le mieux pour elle serait de rester dans l’état où elle était.

Longtemps Lauzun désola la princesse par cette artificieuse conduite: il lui démontrait la nécessité de prendre un parti, et la difficulté d’en prendre un; l’impossibilité, pour son bonheur, de rester dans la situation où elle était, et les graves inconvéniens d’un mariage. “Lors même, lui disait-il, qu’elle aurait trouvé quelqu’un qui réunit toutes les qualités propres à lui plaire qui pourrait lui répondre qu’il n’aurait pas des défauts qu’elle n’aurait pas connus et qui feraient son malheur?” Ces réflexions si sages ne faisaient qu’accroître l’estime de la princesse pour Lauzun et la confiance qu’elle avait en lui, et au lieu d’ébranler la résolution qu’elle avait prise, elles la rendaient plus impatiente de la mettre à exécution. Ces longs entretiens, pour elle si délicieux, attisaient le feu de sa passion, et rendaient de jour en jour plus violents, pénibles les combats intérieurs qu’elle était obligée de se livrer à elle-même.

Cependant Lauzun, dans ces entretiens, quand la princesse lui parlait de celui qu’elle avait choisi pour époux et lui en faisait l’éloge, paraissait ne pas se douter qu’il pût être question de lui, et ses observations faisaient toujours allusion sans le nommer à celui auquel le bruit public donnait la main de Mademoiselle. Tantôt c’était le comte de Saint-Paul, ou Monsieur, ou le duc de Lorraine, ou quelque souverain.

Mademoiselle, convaincue que la modestie de Lauzun ne lui permettait pas de croire que c’était bien lui qu’elle aimait, que c’était bien lui qu’elle voulait épouser, résolut de le lui déclarer, puisque ni ses discours, ni ses regards, n’avaient pu le lui faire deviner.—Elle lui dit un jour: “Je veux absolument vous nommer celui que j’ai choisi pour époux.”—“Vous me faites trembler, répondit-il; si par caprice je n’approuvais pas votre goût, vous ne voudrez plus me voir; je suis trop intéressé à conserver l’honneur de vos bonnes grâces, pour écouter une confidence qui me mettrait au



hasard de les perdre. Je n'en ferai rien : je vous supplie de tout mon cœur de ne plus m'entretenir de cette affaire."—Et Lauzun évita de se trouver seul avec la princesse, et affecta de ne lui point parler. Mais plus il se refusait à apprendre d'elle son secret, plus elle brûlait de le lui révéler. Cependant le courage lui masquait, et ces deux simples monosyllabes : "C'est vous !" ne pouvaient sortir de sa bouche. Dans les moments où elle voulait les prononcer, toujours son trouble et son extrême agitation lui coupaient la parole et la respiration. Enfin, un certain jeudi soir, chez la reine, ayant rencontré Lauzun, elle lui dit qu'elle voulait absolument, malgré sa défense, lui nommer l'homme en question. "Je ne puis plus d'après cela, répondit Lauzun, me défendre de vous écouter, mais vous me feriez plaisir d'attendre à demain."—"Non, sur le champ, répondit la princesse ; demain est vendredi, c'est un jour malheureux."—Lauzun, avec un air inquiet et soumis garda le silence, et semblait la regarder avec attendrissement. Elle leva sur lui ses yeux brillants de la flamme qui la consumait, son sein palpita avec violence....., elle se sentit défaillir, et, craignant de s'évanouir si elle augmentait son émotion, elle déclara à Lauzun, en baissant ses paupières, que ce nom, ce nom si cher, elle n'avait pas la force de le lui dire :—"J'ai envie, dit-elle, d'épaissir la glace avec mon souffle, et de vous tracer ce nom dessus."—L'entretien se prolongea ensuite sur un ton badin, mais qui devint de plus en plus tendre ; de telle sorte que tout était clairement exprimé de la part de la princesse, sans que cependant elle eût prononcé le nom de Lauzun ; mais lui, qui feignait de ne rien comprendre, la pressa de lui révéler le nom de celui qu'elle avait choisi.—Tous deux gardèrent alors un instant de silence comme pour se recueillir dans ce moment solennel, puis elle ouvrit la bouche pour faire cet aveu tant désiré, et prononça le mot : C'est.... puis s'arrêta subitement effrayée par le timbre sonore d'une pendule qui venait de se faire entendre... ; elle écoute, compte douze coups consécutifs. "Il est minuit, dit-elle, c'est vendredi... je ne vous dirai plus rien."—Le lendemain, au plutôt après la nuit passée, Mademoiselle, toujours de plus en plus agitée, écrivit ces mots sur un papier à billet : "C'est vous." Elle cacheta ce papier, et le mit dans sa poche.—Dans la journée, elle alla chez la reine, et comme elle s'y était attendue, elle y vit Lauzun, et lui dit : "J'ai écrit le nom sur un papier.—Lauzun la pressa vivement de lui remettre ce papier, lui promettant de le placer sous son oreiller, et de ne le regarder que lorsque minuit serait sonné. Elle s'y refusa, par la crainte qu'il ne se trompât d'heure.

Le dimanche suivant, dans la matinée, la reine étant entrée dans son oratoire, Mademoiselle se trouva seule dans le salon avec Lauzun ; elle lui montra le billet qu'elle avait dans son manchon. Lauzun la supplia de le lui remettre. "Le cœur lui battait, disait-il ; c'était un pressentiment que le choix qu'elle avait fait lui causerait une vive peine." N'importe, il désirait faire cesser son incertitude. Mais elle, qui sentait combien, après un tel aveu, elle serait embarrassée de se trouver seule avec Lauzun, prolongea la conversation afin que la reine eût le temps de sortir de son oratoire. Comme ce court entretien fut extrêmement tendre de la part de Lauzun et de la sienne, elle se félicita du moyen qu'elle prenait pour l'instruire du choix qu'elle avait fait de lui. Aussi, quand la reine reparut, Mademoiselle remit le papier à Lauzun, avec injonction de revenir le soir même lui remettre la réponse au bas du billet. Elle partit soulagée, et suivit la reine aux Récollets, où elle pria Dieu avec ferveur pour la réussite de ses projets.

Lauzun était sans lettres, sans étude, peu remarquable par son esprit ; mais il connaissait le monde et surtout les femmes ; et ses

succès auprès d'un grand nombre lui avaient donné une merveilleuse sagacité pour discerner les progrès et les phases des passions qu'elles veulent cacher. Il savait que, pour être certain de dominer entièrement celles dont la raison et la conscience combattent les impétueux mouvements du cœur, il faut les obliger à sacrifier à l'amour jusqu'aux derniers scrupules de la pudeur, cette vigilante gardienne de la vertu. Pour cette raison, cette déclaration de Mademoiselle, par billet, ne satisfit pas Lauzun ; il ne doutait pas qu'il ne fût aimé, aimé avec passion, mais cette passion cependant n'était pas encore assez forte pour vaincre entièrement l'orgueil de la princesse. Ce sentiment pouvait se réveiller en elle, surtout lorsqu'il serait exalté par les instigations des personnes intéressées. C'est ce qui devait arriver infailliblement quand cette liaison, enveloppée jusqu'ici du plus profond mystère, serait connue. On pouvait alors triompher en partie de cette malheureuse passion, ou du moins en modérer les accès, et empêcher cette entière abnégation de soi-même, cet abandon de toute volonté contraire à celle de l'objet aimé : c'est ce que Lauzun voulait prévenir.

Au lieu de répondre au billet qu'il avait reçu, et de se répandre en témoignages de reconnaissance auprès de la princesse, Lauzun continua son rôle d'incrédule. Selon lui la princesse le trompait, et refusait de lui dire le nom de celui qu'elle avait choisi : il se montra jaloux, triste, rêveur ; et il la désola tellement, par ses brusqueries et son humeur, que, pour lui rendre sa sérénité, elle se vit contrainte à déposer toute sa dignité, et à répéter plusieurs fois de vive voix ce qu'elle avait à peine osé lui insinuer par écrit. Il fallut qu'elle lui déclarât qu'elle l'aimait avec passion, que lui seul pouvait faire son bonheur, qu'elle s'abandonnait à lui sans réserve, ne voulait vivre que pour lui, et enfin qu'elle voulait l'épouser et lui donner tous ses biens.

Lauzun ne répondit à une déclaration si tendre et si explicite, que par des objections ; mais elles étaient de nature à affermir la princesse dans ses résolutions. En supposant, disait-il, qu'il serait assez extravagant pour croire cette affaire possible, il était obligé de déclarer à Mademoiselle qu'il aimait trop le roi pour qu'aucune considération humaine pût le déterminer à s'éloigner de lui ; qu'il garderait les charges qu'il avait près de lui ; par conséquent il ne pouvait penser qu'elle consentit jamais à épouser le *domestique* (ce mot s'employait alors pour celui de serviteur) de son cousin-germain.—"Mais, répondit-elle, ce cousin-germain est mon maître aussi bien que le vôtre, et je ne trouve rien de plus honorable pour mon époux que d'être son domestique. Si vous n'aviez pas de charge auprès du roi, j'en achèterais une pour vous."

Lauzun, facilement réfuté sur ce point, ainsi qu'il s'y attendait, avec une apparence de franchise, d'abandon et de désintéressement, eut l'air de ne plus envisager cette affaire que sous le point de vue du bonheur de la princesse ; il passait en revue tous les inconvénients qu'entraînait pour elle l'exécution d'un pareil projet, et il lui conseillait d'y renoncer : il traça surtout de lui-même un portrait vrai en partie, mais dans lequel, en exagérant quelques-uns de ses défauts, il eut grand soin de les rattacher à des goûts opposés à ceux qu'il avait, à une manière de vivre toute différente de celle qu'il avait embrassée. "Tout ce que j'aurais de bon pour vous, lui disait-il, au cas que vous fussiez d'humeur jalouse, serait le peu de raison que je vous donnerais de vous chagriner, parce que je hais autant les femmes que je les ai aimées autrefois ; cela est si vrai, que je ne comprends pas comment on est si fou que de s'y amuser."

Lorsque après ses longues explications Mademoiselle croyait avoir tout réfuté, lorsqu'elle croyait pouvoir enfin arriver à une conclusion, Lauzun la désespérait encore de nouveau, en ayant

l'air de retomber dans sa première incrédulité ; et il lui disait : "Croyez-vous que je sois assez fou pour considérer tout ceci autrement qu'une fiction ?"—Enfin, quand il la vit si bien possédée de son fol amour qu'elle ne pouvait penser ni agir que par lui, il parut devant elle, persuadé que tout cela n'était pas une illusion, et il se livra à toute l'ivresse d'une joie qui était en partie sincère. Cependant il refusa de faire aucune démarche personnelle auprès du roi pour obtenir son consentement. Ce fut Mademoiselle qui les fit toutes, mais toujours sous sa direction et par ses conseils.

Elle commença par écrire à Louis XIV une lettre qu'elle lui fit remettre par la voie secrète, c'est-à-dire, par Bontems, son valet de chambre. Elle en reçut une réponse qui n'était ni un consentement ni un refus. Le roi lui disait qu'il ne voulait la gêner en rien, mais qu'elle devait mûrement réfléchir au parti qu'elle allait prendre. Il y a tout lieu de croire que Lauzun avait déjà préparé le roi à cette affaire, par le canal de madame de Montespan, qui était alors dans ses intérêts ; mais la princesse l'ignorait.

Durant cette négociation secrète, le comte de Saint-Paul, devenu prince de Longueville, allait régulièrement au Luxembourg faire sa cour à Mademoiselle. Guilloire s'aperçut de l'accord qui régnait entre elle et Lauzun, et il en informa Louvois. Lauzun, qui avait partout des intelligences, le sut et le dit à la princesse. Celle-ci, dans la crainte que les ministres ne traversassent ses projets, résolut de voir le roi le plus tôt qu'elle le pourrait.

Elle l'attendit dans la ruelle de la reine. Nous avons déjà dit que Louis XIV revenait toujours passer la nuit chez la reine, quelque tard qu'il fût. Ce jour, son jeu se prolongea, contre la coutume, jusqu'à deux heures du matin, et la reine, qui ne se doutait de rien, se coucha, et dit à Mademoiselle "qu'il fallait qu'elle eût quelque chose de bien pressé à dire au roi pour l'attendre si tard."—Elle dit qu'en effet, elle voulait l'entretenir d'une affaire très importante, dont on devait parler le lendemain au conseil. Le roi fut fort étonné, en rentrant dans sa chambre à coucher, de trouver Mademoiselle dans la ruelle de la reine, et, quoiqu'il fût très fatigué, il la conduisit entre deux portes pour écouter ce qu'elle avait à lui dire. Mademoiselle, dont le cœur battait avec violence, ne put d'abord que répéter trois fois le mot Sire ; mais enfin, après une pose d'un moment, de sa poitrine profondément émue, ses paroles s'échappèrent avec feu, avec volubilité. Elle tint au roi un assez long discours et n'omit rien de ce qui pouvait l'engager à lui accorder le consentement qu'elle demandait. Le roi lui répondit qu'il portait intérêt à Lauzun, et ne voulait pas lui nuire en s'opposant à sa fortune, mais qu'il ne voudrait pas lui être utile aux dépens du bonheur de sa cousine ; qu'en conséquence, il ne lui défendait pas ce mariage, mais qu'il ne le lui conseillait pas, et il la pria instamment d'y songer mûrement avant de rien conclure. "J'ai encore, ajouta-t-il, un autre avis à vous donner. Vous devez tenir votre dessein secret, jusqu'à ce que vous soyez déterminée. Bien des gens s'en doutent, et les ministres m'en ont parlé. Prenez là-dessus vos mesures."

Ces paroles, qui furent redites à Lauzun, lui prouvèrent qu'il était temps de hâter la conclusion de cette affaire ; et aussitôt ses amis de Guित्रy, les ducs de Créqui, de Montausier, d'Alvret, d'après la prière de la princesse, allèrent ensemble vers le roi pour le supplier de permettre à sa cousine d'épouser M. de Lauzun ; ils adressèrent en même temps au roi des actions de grâce, pour l'honneur qui rejaillirait par ce mariage sur toute la noblesse de France. Cette demande, qu'appuyaient encore le prince de Marsillac, le duc de Richelieu, le comte de Rochefort, et d'autres amis de Lauzun, fut faite en plein conseil. Louis XIV répondit qu'il ne pouvait s'opposer à ce que Mademoiselle épousât M. de Lauzun, puisqu'il avait permis à sa sœur de se marier à M. de Guise.

Monsieur, qui avait été appelé à ce conseil par ordre exprès du roi, se récria sur une telle mésalliance ; mais Louis XIV persista, et déclara qu'il accordait son consentement.

Montausier alla aussitôt instruire Mademoiselle, et lui dit : "Voilà une affaire faite. Je ne vous conseille pas de la laisser traîner en langueur, et, si vous m'en croyez, vous vous marierez cette nuit." Ces paroles s'accordaient trop bien avec l'impatience de Mademoiselle pour n'être pas approuvées par elle ; aussi pria-t-elle M. de Montausier de persuader à Lauzun de suivre ce conseil. Lauzun, enivré de son succès, aspirait à le rendre complet. Certain que la volonté de la princesse ne pouvait pas changer, assuré du consentement du roi, Lauzun répugnait à tout ce qui pouvait ressembler à un mariage clandestin ; il voulait, au contraire, ne rien négliger de ce qui tendait à augmenter l'éclat de la célébration du sien. Il exigea donc que Mademoiselle fit part de ses intentions à la reine. Mademoiselle obéit avec docilité à Lauzun, et toute la cour en fut instruite. On en était là, et l'on disait que ce mariage devait se célébrer au Louvre, le dimanche suivant, lorsque Mme de Sévigné écrivit à son cousin de Coulanges cette nouvelle abasourdissante, et lui dit : "Je m'en vais vous annoncer la chose la plus surprenante, la plus étonnante, etc., etc... une chose qui se fera dimanche, et qui ne sera pas faite lundi."

Sa prédiction fut vraie : et elle nous prouve combien elle était parfaitement bien informée de toutes les clameurs qu'occasionnait ce mariage, de toutes les intrigues auxquelles il donnait lieu. Les familles de Condé et de Longueville, étonnées de se voir déçues dans leurs espérances, indignées d'avoir été jouées par Lauzun, soulevèrent toutes les résistances. Le grand Condé sortit de sa réserve ordinaire, et proféra des menaces contre le favori, s'il osait épouser Mademoiselle ; la reine, pour manifester ses sentiments en cette occasion, se dépouilla de sa timidité et de sa douceur naturelles. Monsieur lui-même, loin de céder à son indolence, s'agita avec fureur. Le roi résistait, et pendant ce temps Mademoiselle, ignorant la tempête qui grondait autour d'elle, était dans le ravissement et la sécurité la plus profonde. Elle s'occupait uniquement de Lauzun, des préparatifs de l'auguste et sainte cérémonie qui allait avoir lieu. La lenteur de M. de Boucherat et des gens d'affaires lui causait de l'impatience. Comment pouvaient-ils trouver tant de difficultés à dresser son contrat de mariage, puisqu'elle voulait tout donner à M. de Lauzun ! Elle grondait Lauzun lui-même de vouloir mettre des bornes à sa générosité envers lui, et, dans sa folle confiance, elle recevait avec délices les compliments des dames de la cour dont Lauzun passait pour avoir eu les bonnes grâces. Il semblait qu'avoir été aimées de Lauzun comme elle croyait l'être elle-même, était un motif pour les préférer à d'autres, et qu'en leur témoignant son affection, elle donnait ainsi la mesure de sa confiance sans bornes.

Il est probable que, quoique assiégé pendant trois jours consécutifs par les remontrances de la reine, de son frère, de tous les princes de son sang, et de quelques ambassadeurs de l'étranger, Louis XIV n'eût jamais rétracté le consentement qu'il avait donné, si l'on n'était parvenu à détacher du parti de Lauzun son plus ferme appui, Mme de Montespan. A celle-ci, on fit entendre qu'en contribuant à porter à une si grande élévation un favori tellement goûté du roi, qu'il balançait le crédit des ministres et de tous les princes du sang, elle travaillait contre elle-même. La hauteur et la fierté de Lauzun révoltaient déjà tout le monde ; que serait-ce, lorsque, devenu par alliance le cousin-germain de son maître et possesseur d'une immense fortune, il n'aurait plus besoin de la protection de la maîtresse en titre ni de celle de personne ? Si ce mariage s'accomplissait, toute la famille

royale lui en voudrait mortellement, comme étant celle qui avait porté le roi à y consentir, et le roi lui-même le lui reprocherait un jour. La princesse de Carignan et Mme Scarron, dans les conseils de laquelle Mme de Montespan avait une grande confiance, furent chargées de lui développer ces motifs : ils produisirent leur effet et la firent résoudre à se déclarer contre Lauzun. Louis XIV, déjà ébranlé par les assauts nombreux qu'on lui avait livrés sur cette affaire, ne put résister aux séductions de sa maîtresse, et promit enfin d'empêcher ce mariage.

Il lui en coûtait beaucoup de se dédire ; mais sa résolution était devenue invariable. Il voulut au moins adoucir, autant qu'il était en lui, ce qu'avait de pénible et de rigoureux cet acte de sa despotique volonté, et la déclarer lui-même à Mademoiselle. Il la fit donc prier de venir le trouver. Aux premiers mots que lui dit le roi, elle devina le reste. Comment peindre l'excès du désespoir de cette malheureuse princesse, ses touchantes prières, ses pleurs amers, ses cris douloureux, lorsque, se roulant aux pieds du monarque, elle supplia de révoquer l'arrêt qu'il venait de prononcer, ou de lui donner la mort, mille fois préférable pour elle à sa séparation d'avec Lauzun ! Louis XIV, dans l'émotion que lui causa l'abaissement d'une princesse autrefois si puissante et si fière, que la politique de son ministre avait pensé un instant à lui donner pour femme, et pour soutien de son trône chancelant, se mit à genoux pour la relever ; dans cette posture, il la pressa contre sa poitrine, et mêla ses larmes aux siennes. Le chagrin qu'il éprouvait de se refuser à ses instances fut si grand, qu'il s'abandonna jusqu'à lui reprocher de ne s'être pas hâtée, et de lui avoir laissé le temps de la réflexion. Hélas ! ce reproche, si peu fondé, ne pouvait qu'augmenter ses regrets douloureux. Elle n'y répondit que par de nouvelles supplications. Mais Louis XIV lui déclara qu'il ne pouvait plus changer, et la laissa désespérée de n'avoir pu le fléchir.

Lauzun se montra d'abord digne de l'honneur qui lui était refusé : froid, calme, et en apparence insensible à ce revers de fortune, il continua comme à l'ordinaire son service auprès du roi. Pour le dédommager, Louis XIV lui offrit le titre de duc et le bâton de maréchal. Il refusa ces grâces, et dit au roi qu'avant de lui faire accepter une aussi honorable dignité que celle de maréchal de France, il le pria de vouloir bien attendre qu'il l'eût méritée par ses services. Lauzun ne se soutint pas à cette hauteur : c'est que ces refus étaient ceux d'un favori qui veut boudier son maître, et le punir d'avoir manqué à sa parole, et non ceux d'un légitime orgueil et d'une noble fierté. Mais il poussa si loin l'audace, que, dans sa colère contre Mme de Montespan, dont il avait surpris les secrets, il voulut la compromettre avec le roi, et s'attira ainsi une disgrâce éclatante. Abandonné par le roi à l'inimitié de Louvois, il finit par subir une rigoureuse détention. C'est alors que le jeune duc de Longueville fut de nouveau offert pour époux à Mademoiselle ; elle le refusa. Son amour survécut à la disgrâce et à l'absence. Depuis que Lauzun était malheureux, la princesse l'aimait encore avec plus de tendresse.

Après plusieurs années de démarches sans nombre, de sollicitations humiliantes, et le sacrifice d'une partie de sa fortune, elle obtint enfin du roi de faire cesser la captivité de Lauzun, et probablement aussi la permission de contracter avec lui un mariage secret. La liberté qu'il lui devait, les dons qu'elle lui fit, les preuves multipliées de son long et touchant attachement, ne purent la garantir de son ingratitude et de ses indignes procédés. Moins oppressée par sa passion, elle retrouva encore assez d'énergie et de fierté natives pour se séparer de lui, et le bannir pour toujours de sa présence. Elle ne fit pas la moindre mention de

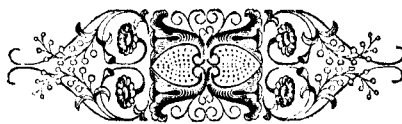
lui dans son testament. Lauzun vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, et vers la fin de sa carrière il obtint par ses services de nouveaux grades et de nouveaux honneurs, mais jamais il ne put reconquérir la faveur du roi. Mademoiselle, depuis son fatal amour, n'eut plus à la cour cette haute influence qu'elle y avait exercée si longtemps. Sa personne avait cessé d'inspirer cette estime et ces éclatants respects qui l'avaient entourée jusque-là.

Madame de Sévigné la vit avant et après la catastrophe de son mariage. Elle s'entretint longtemps seule avec elle, et fut alternativement le témoin de l'ivresse de sa joie, et de l'excès de sa douleur. Plusieurs fois le spectacle de ses tourments et des angoisses de son cœur lui arracha des larmes. Elle décrit très bien l'état de l'âme de cette princesse dans ces deux instans si opposés. "C'est, dit-elle, en écrivant à son cousin de Coulanges, le sujet d'une tragédie dans toutes les règles ; jamais il ne s'est vu de si grands changements en si peu de temps ; jamais vous n'avez vu une émotion aussi générale."

Cette affaire fit tellement de bruit dans toute l'Europe, que Louis XIV crut devoir écrire aux ambassadeurs qu'il avait dans l'étranger une circulaire dans laquelle il expliquait les raisons qu'il avait eues de permettre, et ensuite de défendre le mariage de Mademoiselle et de Lauzun ; il les engagea à communiquer secrètement cette dépêche aux différentes cours près desquelles ils se trouvaient placés.

Baron WALCKENAER. (\*)

(\*) Extrait des *Mémoires touchant la Vie et les Ecrits de Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné*, par M. le baron Walckenaer. 3 vol. format anglais. Chez Firmin Didot, frères, 56, rue Jacob.



## MORT D'ANDRÉ CHÉNIER. (1)

Comme un dernier rayon, comme un dernier zéphire  
Anime la fin d'un beau jour,  
Au pied de l'échafaud j'essaie encore ma lyre !  
Peut-être est-ce bientôt mon tour !

A. CHÉNIER.



Le jeune poète, qui s'associant au dévouement du vieux Malherbes, traça d'une main courageuse la lettre où le roi condamné invoquait l'appel au peuple, André Chénier ne tarda point à être regardée comme suspect par l'ombrageuse tyrannie qui pesait sur la France. Il fut conduit dans la maison d'arrêt de Saint-Lazare, où il trouva une multitude tremblante qui semblait déjà frappée de mort. Il ne se faisait lui-même aucune illusion sur son sort : lorsqu'il entendit la porte de la prison se refermer sur lui, il crut sentir la hache tomber sur sa tête, et se dit que tout était fini. Cependant, quand il se trouvait dans la salle commune avec les autres prisonniers, c'était lui qui ranimait leur courage, et qui les sauvait du désespoir. Tous ces infortunés se pressaient autour du poète, dont les yeux brillaient encore ; il récitait alors une de ces naïves pastorales qui rappelaient la grâce et la simplicité de Théocrite (2). Aux premiers sons de sa voix, on voyait s'éclaircir des fronts chargés de douleur, et un sourire errer sur des lèvres décolorées : c'était un rayon de soleil qui venait du ciel à travers les barreaux de la prison. Bientôt, s'animant de l'émotion qu'il excitait, le poète continuait de réciter ces vers composés dans des jours meilleurs. Les prisonniers, entraînés par la douce mélodie, perdaient pour un moment le sentiment de leurs maux ; leur imagination, un instant affranchie, respirait l'air emban-

(1) André Chénier naquit à Constantinople, en 1762, de Louis Chénier, consul-général de France, et d'une mère grecque. Après avoir fait à Paris de brillantes études, il entra à vingt ans dans un régiment d'infanterie comme sous-lieutenant ; dégoûté bientôt du service, il revint à Paris pour se livrer à la culture des lettres. La révolution de 1789 le surprit au milieu de ses douces occupations, et il prêta son appui aux principes d'une sage liberté. De concert avec Roucher et l'un des frères de Pange, il fonda le *Journal de Paris*, feuille ennemie des jacobins et des royalistes. On ne se place pas ainsi sans danger entre deux partis acharnés l'un contre l'autre, a dit un de ses biographes. Ses idées calmes et modérées le signalèrent à la haine et à la vengeance des dominateurs de l'époque, M. Pastoret, son ami, avait été arrêté à Passy ; André Chénier y vint, et, surpris au milieu de la famille qu'il a voulu consoler, il est arrêté à son tour comme suspect, ainsi que toutes les personnes qui se trouvaient dans la maison. Traduit, avec Roucher, au tribunal révolutionnaire, il fut avec lui condamné à mort et exécuté le 25 juillet 1794.

(2) Théocrite, né à Syracuse, florissait vers l'an 276 avant J. C. Ses idylles sont autant de chefs-d'œuvre : il ne nous en reste que trente.

mé des bois. Mais l'enthousiasme dure peu : quand le poète avait cessé de parler, ces malheureux se regardaient étonnés ; la terrible réalité reparaisait dans toute sa laideur, et leurs fers, un instant oubliés, semblaient encore plus pesants (3).

Bientôt la voix du géolier retentissait à son tour ; la foule se dispersait, et chacun regagnait sa cellule, pour y retrouver, au lieu du sommeil, le sentiment de son malheur et la crainte de la mort.

Dans le nombre des victimes, on remarquait des femmes dont les vertus méritaient un autre sort. Quelques-unes, par un sublime effort, paraissaient résignées, et voyaient sans murmure l'échafaud qui les attendait ; souvent même c'étaient elles qui donnaient aux hommes l'exemple du courage. Mais l'une d'elles, brillante de jeunesse, se plaignait naïvement de toute l'horreur de sa destinée ; elle pleurait sur elle-même, et disait : comme l'Iphigénie d'Euripide : "A mon âge, il est si doux de voir la lumière !" André Chénier fut ému d'une compassion profonde, et traduisit en vers charmants les plaintes et les soupirs de la jeune captive :

Mon beau voyage cécere est si loin de sa fin !  
Je pars, et des ormeaux qui bordent le chemin  
J'ai passé les premiers à peine.  
Au banquet de la vie, à peine commencé,  
Un instant seulement mes lèvres ont pressé  
La coupe, en mes mains encor pleine.  
Je ne suis qu'au printemps, je veux voir la moisson ;  
Et, comme le soleil, de saison en saison,  
Je veux achever mon année.  
Brillante sur ma tige, et l'honneur du jardin,  
Je n'ai vu luire encor que les feux du matin ;  
Je veux achever ma journée (4).

Cependant, tandis que ces jeux poétiques charmaient l'horreur de la prison, le temps s'écoulait, et André Chénier fut désigné parmi ceux qui devaient être transférés de Saint-Lazare à la Conciergerie, pour comparaître devant le tribunal révolutionnaire. Il monta d'un air calme dans la charrette qui l'attendait à la porte ; mais quelle fut sa douleur, quand il vit assis à ses côtés l'ancien ami de sa jeunesse, le compagnon de ses travaux, Roucher (5), qui gémissait depuis longtemps dans la même prison, et qui allait être jugé avec lui ! On dit pourtant que, durant le trajet, leur conversation fut tranquille et douce : ils se rappelèrent leurs occupations chéris, leurs projets de gloire et de bonheur, leurs ouvrages ébauchés : ils citèrent même quelques vers des poètes qu'ils préféraient ; et c'était quelque chose de touchant que d'entendre ces deux hommes, faits pour honorer les lettres et leur pays, répéter plusieurs passages de Virgile ou de Racine, en se rendant au tribunal qui devait faire tomber leur tête. Ils parurent devant ces bourreaux qui prenaient le nom de juges ; et, condamnés en un instant, presque sans avoir été entendus, ils allèrent passer leur dernière nuit dans la prison de la Conciergerie.

(3) Leur semblaient encore plus pesants serait plus exact.

(4) Ce vœu fut exaucé ; la jeune captive (madame de Coigny) a vécu jusqu'à nos jours.

(5) Jean-Antoine Roucher, poète et littérateur, né à Montpellier, en 1745, publia, en 1779, *les Mois*, poème qui fut vivement critiqué par la Harpe. A l'époque de la Révolution, Roucher en adopta les principes avec modération, mais, quand il eut été témoin des excès de 1792 et 1793, il n'hésita point à manifester une opposition vigoureuse. Il fut arrêté et conduit dans la prison de Sainte-Pélagie où il séjourna sept mois. Avant de reparaitre devant le tribunal révolutionnaire, il fit faire son portrait par un artiste, son compagnon d'infortune, et écrivit au bas les vers suivants, adressés à sa femme, à ses enfants et à ses amis :

Ne vous étonnez pas, objets charmants et doux,  
Si quelque air de tristesse obscurcit mon visage ;  
Quand un crayon savant dessinait cette image,  
J'attendais l'échafaud et je pensais à vous.  
Quand les deux poètes se retrouvèrent, après une assez longue séparation, et en cet instant fatal, l'un des deux prononça des vers d'*Andromaque* :  
Oui, puisque je retrouve un ami si fidèle,  
Ma fortune va prendre une face nouvelle.

Le lendemain, les deux amis, qui ne devaient plus se séparer, parurent dans la fatale charrette, aussi calmes que la veille. Il y avait cependant dans l'expression de leur visage une différence remarquable : Roucher, plus âgé, et, il faut le dire, moins poète que Chénier, baissait la tête, et paraissait accablé d'une tristesse profonde : des liens réels l'attachaient à cette vie qu'il allait quitter ; et, dans l'abattement de ses traits, dans les larmes qui coulaient malgré lui de ses yeux, il était facile de voir qu'il pensait à sa femme et à ses enfants. André, dans toute la fleur d'un talent que le temps n'avait point encore développé, levait au ciel un regard inspiré ; ses idées se pressaient, s'enflammaient ; des torrents de poésie semblaient passer par son âme ; puis, comme accablé de ces richesses inutiles, et portant la main sur son front où rayonnaient de nobles pensées, il disait à ceux qui allaient mourir avec lui : " Eh quoi ! périr sitôt ! je sentais pourtant quelque chose là ! " Le peuple vit passer le chariot, comme il en avait vu passer tant d'autres, dans un morne et stupide silence. Les uns regardaient ces victimes environnées de gardes comme un spectacle offert à leur curiosité ; les autres gémissaient en secret, mais toute leur indignation se cachait au fond de leur cœur. Dans les temps de révolution, les hommes ne songent qu'à leur propre sûreté, et la terreur, comme la peste, les rend égoïstes et cruels.

La voiture s'arrête enfin : elle était arrivée au lieu du supplice. André Chénier et son ami montent les premiers à l'échafaud, et les deux poètes donnent à leurs compagnons l'exemple du courage et de la résignation.

A. FILON.



## LE GENIE DE L'HOMME.

Si grand et si petit, si faible et si puissant !

THOMAS.



L'homme est grand, messieurs, et que l'auteur de son être l'a élevé par son intelligence au-dessus de tous les ouvrages sortis de ses mains !

Il dompte toutes les puissances de la nature, il les maîtrise, il les réunit ou les sépare selon ses besoins et quelquefois selon ses caprices.

Roi de la terre, il la couvre à son gré de villes, de villages, de monu-

ments, d'arbres et de moissons ; il force tous les animaux de la cultiver pour lui, de reconnaître son empire, de le servir, de l'amuser ou de disparaître.

Roi de la mer, il se balance en riant sur ses abîmes ; il pose des digues à sa furie ; il pille ses trésors et il commande à ses vagues

écumantes de transporter au loin les produits de son industrie, ou de servir de route à ses découvertes.

Roi des éléments, le feu, l'air, la lumière, l'eau, esclaves dociles de sa volonté souveraine, se laissent emprisonner dans ces ateliers et ces manufactures, et même atteler à ces chars qu'ils entraînent, coursiers invisibles, aussi vite que la pensée.

Que de grandeur et de puissance dans un être fragile qui ne vit qu'un jour, et qui ne semble qu'un atome imperceptible au milieu de cet univers qu'il gouverne avec tant d'empire.

Mais cette créature si petite et si faible a reçu une âme intelligente raisonnable, elle est animée d'un souffle divin, et seule, entre toutes les autres, elle jouit de l'étonnant avantage de puiser la lumière au foyer de la lumière, et de briller de l'éclat de l'esprit au milieu des mondes qui ne brillent que des pâles reflets de la matière.

L'empire du monde lui a été donné, parce que son âme, plus grande que le monde, le mesure, l'admire, l'explique et le comprend.

La nature lui a été soumise parce qu'il sait pénétrer le merveilleux mécanisme de ses lois, découvrir ses plus impénétrables secrets et lui arracher tous les trésors qu'elle renferme dans son sein.

Placé à cette hauteur, l'homme devait y rencontrer une tentation périlleuse ; la tête pouvait lui tourner dans l'éblouissement de sa gloire ; il pouvait oublier le bienfaiteur adorable qui l'avait fait si grand, et s'admirer, s'adorer lui-même comme le principe et la source première de sa toute-puissance. Mais la bonté divine s'est hâtée de le secourir dans ce danger, en gravant dans son âme une loi de dépendance et d'infirmité originelle dont il est impossible à l'orgueil lui-même d'effacer jamais la céleste empreinte.

Ainsi, la nature a reçu l'ordre de ne lui livrer ses secrets et ses trésors que d'une main avare, l'un après l'autre, à la suite de pénibles travaux et de profondes méditations, pour lui faire sentir à chaque instant que si elle était obligée de se prêter à ses désirs, elle céderait moins à sa volonté qu'à ses fatigues, signe certain de sa dépendance.

Ainsi, point de progrès, point de conquêtes de l'homme qui ne soient en même temps une preuve sensible de sa puissance et de sa faiblesse, et qui ne portent le cachet indélébile de sa force et de son infirmité.

MONSIEUR FAYET.

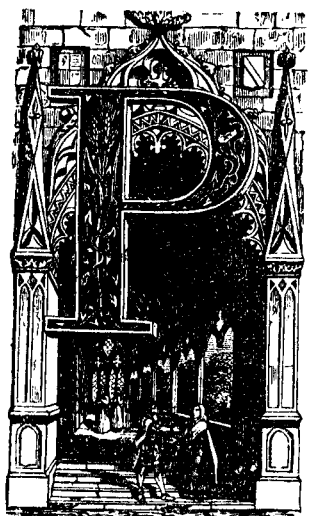
OBSERVATION GÉNÉRALE.—Ce remarquable discours a été prononcé par Monsieur FAYET, évêque d'Orléans, à l'inauguration du chemin de fer de Paris à Orléans, le 2 mai 1843.



## LA TERRE PATERNELLE.

I.

### UN ENFANT DU SOL.



PARMI tous les sites remarquables qui se déroulent aux yeux du voyageur, lorsque, pendant la belle saison, il parcourt le côté nord de l'Île de Montréal, l'endroit appelé le "Gros Sault" est celui où il s'arrête de préférence, frappé qu'il est par la fraîcheur de ses campagnes, et la vue pittoresque du paysage qui l'environne.

La branche de l'Ottawa qui, en cet endroit, prend le nom de "Rivière des Prairies," y roule ses eaux impétueuses et profondes, jusqu'au bout de l'Île, où elle les réunit à celle du St. Laurent. Une forêt de beaux arbres respectés du temps et de la hache du cultivateur, couvre dans une grande étendue, la côte et le rivage. Quelques uns déracinés en partie par la force du courant, se penchent sur les eaux, et semblent se mirer dans le crystal limpide qui baigne leurs pieds. Une riche pelouse s'étend comme un beau tapis vert sous ces arbres dont la cime touffue offre une ombre impénétrable aux ardeurs du soleil.

L'Industrie a su autrefois tirer parti du cours rapide de cette rivière, dont les eaux alimentent encore aujourd'hui deux moulins, l'un sur l'Île de Montréal, appelé "Moulin du Gros Sault" et naguères la propriété de nos seigneurs ; et l'autre, presque en face, sur l'Île Jésus, appelé "Moulin du Crochet," appartenant à Messrs. du séminaire de Québec.

Le bourdonnement sourd et majestueux des eaux ; l'apparition inattendue d'un large radeaux chargé de bois entraîné avec rapidité, au milieu des cris de joie des hardis conducteurs ; les habitations des cultivateurs situées sur les deux rives opposées, à des intervalles presque réguliers, et qui se détachent agréablement sur le vert sombre des arbres qui les environnent, forment le coup-d'œil le plus satisfaisant pour le spectateur.

Ce lieu charmant ne pouvait manquer d'attirer l'attention des amateurs de la belle nature ; aussi, chaque année, pendant la chaude saison, est-il le rendez-vous d'un grand nombre d'habitants de Montréal, qui viennent s'y délasser, pendant quelques heures, des fatigues de la semaine, et échanger l'atmosphère lourde et brûlante de la ville, contre l'air pur et frais qu'on y respire.

Parmi toutes les habitations des cultivateurs qui bordent l'Île de Montréal, en cet endroit, une se fait remarquer par son bon état de culture, la propreté et la belle tenue de la maison et des divers bâtimens qui la composent.

La famille qui était propriétaire de cette terre, il y a quelques années, appartenait à une des plus anciennes du pays. Jean Chauvin, sergent dans un des premiers régiments français envoyés en ce pays, après avoir obtenu son congé, en avait été le premier concessionnaire, le 20 février 1670, comme on peut le constater par le Terrier des Seigneurs ; puis il l'avait léguée à son fils Léonard ; des mains de celui-ci, elle était passée par héritage à Gabriel Chauvin ; puis à François, son fils. Enfin, Jean Baptiste Chauvin, au temps où commence notre histoire, en était propriétaire comme héritier de son père François, mort depuis peu de temps, chargé de travaux et d'années. Chauvin aimait souvent à rappeler cette succession non interrompue de ses ancêtres, dont il s'ennorgueillissait à juste titre, et qui comptait pour lui comme autant de quartiers de noblesse. Il avait épousé la fille d'un cultivateur des environs. De cette union, il avait eu trois enfants, deux garçons et une fille. L'aîné portait le nom de son père ; le cadet s'appelait Charles, et la fille, Marguerite. Les parents, par une coupable indifférence, avaient entièrement négligé l'éducation de leurs garçons ; ceux-ci n'avaient eu que les soins d'une mère tendre et vertueuse, les conseils et l'exemple d'un bon père. C'était sans doute quelque chose ; beaucoup même ; mais tout avait été fait pour le cœur, rien pour l'esprit. Marguerite là-dessus avait l'avantage sur ses frères. On l'avait envoyée passer quelques temps dans un pensionnat où le germe des plus heureuses dispositions s'était développé en elle ; aussi c'était à elle qu'était dévolu, chaque soir, après le souper, le soin de faire la lecture en famille ; les petites transactions, les états de

recette et de dépense, les lettres à écrire et les réponses à faire, tout cela était de son ressort et lui passait par les mains, et elle s'en acquittait à merveille.

Cependant, malgré le défaut d'instruction des chefs de cette famille, tout n'en prospérait pas moins autour d'eux. Le bon ordre et l'aisance régnaient dans cette maison. Chaque jour, le père, au-dehors, comme la mère, à l'intérieur, montraient à leurs enfans l'exemple du travail, de l'économie et de l'industrie : et ceux-ci les secondaient de leur mieux. La terre soigneusement labourée et ensemencée s'empressait de rendre au centuple ce qu'on avait confié dans son sein. Le soin et l'engrais des troupeaux, la fabrication de diverses étoffes, et les autres produits de l'industrie, formaient l'occupation journalière de cette famille. La proximité des marchés de la ville facilitait l'exportation du surplus des produits de la ferme, et régulièrement, une fois la semaine, le vendredi, une voiture chargée de toutes sortes de denrées, et conduite par la mère Chauvin, accompagnée de Marguerite, venait prendre au marché sa place accoutumée. De retour à la maison, il y avait reddition de compte en règle. Chauvin portait en recette le prix des grains, fourrage et du bois qu'il avait vendus ; la mère, de son côté, rendait compte du produit de son marché ; le tout était supputé jusqu'à un sou près, et soigneusement enfermé dans un vieux coffre qui n'avait presque servi à d'autre usage pendant un temps immémorial.

Cette scrupuleuse exactitude à toujours mettre au coffre, et à n'en jamais rien retirer que pour les besoins les plus urgents de la ferme, avait eu pour résultat tout naturel, d'accroître considérablement le dépôt. Aussi le père Chauvin passait-il pour un des habitans les plus aisés des environs ; et la commune renommée lui accordait volontiers plusieurs mille livres au coffre, qu'en père sage et prévoyant, il destinait à l'établissement de ses enfans.

La paix, l'union, l'abondance régnaient donc dans cette famille ; aucun souci ne venait en altérer le bonheur. Contents de cultiver en paix le champ que leurs ancêtres avaient arrosé de leurs sueurs, ils coulaient des jours tranquilles et sereins. Heureux, oh ! trop heureux les habitans des campagnes, s'ils connaissent leur bonheur !

## II

### L'ENGAGEMENT.

On était au mois de février. La journée du jeudi venait de s'écouler à faire les préparatifs ordinaires pour le lendemain, jour de marché. La soirée était avancée, et l'on parlait déjà de se retirer, quand Chauvin, suivant son habitude, sortit pour examiner le temps ; il entra bientôt, en prédisant à certains signes infaillibles qu'il tenait de ses ancêtres, du mauvais temps pour le lendemain. Marguerite qui comptait déjà sur le plaisir du voyage à la ville, ne partagea pas, comme on le pense bien, l'opinion de son père. Néanmoins, il fut décidé qu'en cas de mauvais temps, le jeune Charles accompagnerait sa mère. Puis chacun se retira ; le père désirant n'être pas pris en défaut, et Marguerite conjurant l'orage de tous ses vœux. Cependant Chauvin avait pronostiqué juste. Pendant la première partie de la nuit, la

neige tomba lentement et en large flocons ; puis le vent s'étant élevé, l'avait balayée devant lui et amoncelée en grands bancs, à une telle hauteur que les routes en étaient complètement obstruées ; l'entrée même des maisons en était tellement encombrée, que le lendemain matin, Chauvin et ses garçons furent obligés de sauter par une des fenêtres de la maison, pour en débayer les portes et pouvoir les ouvrir. L'état des chemins rendit pour un moment le voyage indécis ; mais le père remarqua judicieusement que le mauvais temps empêcherait très sûrement les cultivateurs d'entreprendre le voyage de la ville ; que c'était pour lui le moment de faire un effort et de profiter de l'occasion. Les deux meilleurs chevaux furent donc mis à la voiture qui se mit en route, traçant péniblement le chemin, et laissant derrière elle force cahots et ornières ; les chevaux enfonçaient jusqu'au dessus du genoux ; mais les courageuses bêtes s'en tirèrent bien, et le voyage s'accomplit heureusement quoique lentement. Ce que Chauvin avait prévu, était arrivé ; le marché était désert ; aussi, n'est besoin de dire avec quelle rapidité le contenu de la voiture fut enlevé, et combien la vente fut plus productive encore que de coutume. Dans le courant de la journée, le vent qui avait cessé depuis le matin, recommença à souffler avec plus de violence, les traces récentes des voitures disparurent sous un épais tourbillon de neige ; dès lors le retour fut regardé comme impossible. La mère Chauvin et son fils se décidèrent donc de passer la nuit à la ville, et prirent logement dans une auberge voisine.

L'auberge était en ce moment encombrée de personnes que le mauvais temps avait forcées d'y chercher un abri pour la nuit. Au fond de la salle commune, derrière le comptoir, deux jeunes garçons empressés à servir à de nombreuses pratiques des liqueurs de toutes sortes et de toutes couleurs. Les pipes étaient allumées de toutes parts et formaient un brouillard qui combattait victorieusement le jet de gaz brillant suspendu au-dessus du comptoir. Les exhalaisons qui s'échappaient des vêtemens trempés de sucurs et de neige fondue, l'humidité du plancher, l'odeur du tabac et des liqueurs frelatées ; un poêle double placé au milieu de la salle et chauffé à 100 degrés, tout cela pourra aider nos lecteurs à se faire une idée de l'auberge en ce moment.

Dans un coin, plusieurs jeunes gens tenaient ensemble une conversation très animée. Sans tenir aucun compte des sages directions que leur donnait l'enseigne à grandes lettres blanches qu'on lisait sur la porte d'entrée : *Divers Sirops pour la Tempérance*, la plupart étaient ivres, et fesaient retentir la salle de leurs cris. C'était des jeunes gens qui venaient de conclure leur engagement avec la compagnie du Nord-Ouest, pour les pays hauts, et auxquels l'agent avait donné rendez-vous dans cette auberge, pour leur en faire signer l'acte en bonne forme le lendemain, et leur donner un à compte sur leur gages. On peut à peu près se figurer quelle était la conversation de ces jeunes gens dont plusieurs n'en étaient pas à leur premier voyage, et qui se chargeaient d'initier les novices à tous les détails de la nouvelle carrière qu'ils se disposaient à parcourir. Le récit de combats d'homme à homme, de traits de force et de hardiesse, de naufrages, de marches longues et pénibles avec toutes les horreurs du froid et de la faim, tenait l'auditoire en haleine, et lui arrachait par intervalles des exclamations de joie et d'admiration. La conversation fréquemment assai-onnée d'énergiques jurons dont nous ne blesserons pas les oreilles délicates de nos lecteurs, s'étaient prolongée fort avant dans la soirée, lorsque l'entrée de l'agent dans la salle vint la ralentir pour un moment ; L'appel nominal qu'il fit des jeunes gens prouva quelques absents ; mais sur l'assurance qu'ils lui firent que les

retardataires arriveraient la nuit même, l'agent prit congé d'eux, en leur recommandant d'être ponctuels le lendemain au rendez-vous.

Charles avait été jusque là spectateur tranquille de cette scène. Il fut à la fin reconnu par quelques uns de ces jeunes gens fils de cultivateurs de son endroit, et par eux introduit à la bande joyeuse ; Ils lui firent alors les plus vives instances pour l'engager à se joindre à eux. Les plus forts arguments furent mis en jeu pour vaincre sa résistance. Charles continuait à se défendre de son mieux ; mais les attaques redoublèrent, les sarcasmes même commençaient à pleuvoir sur lui, et portaient de terribles blessures à son amour propre ; peut-être même aurait-il succombé dans ce moment, si sa mère inquiète de le voir en si turbulente compagnie ne fût venue à son secours, et le prenant par le bras, l'entraîne loin du groupe. Le maître de l'auberge s'approchant alors des jeunes gens leur représenta que la plus grande partie de son monde était déjà couchée, et leur persuada, non sans peine, d'en faire autant ; Alors s'étendant, les uns sur le plancher, près du poêle, les autres, sur les bancs autour de la salle, nos jeunes gens finirent par s'endormir, et l'auberge redevint silencieuse.

Il n'en fut pas ainsi de Charles. Il ne put fermer l'œil de la nuit. Les assauts qu'il avait essuyés, la conversation qu'il avait entendue, avaient fait sur sa jeune imagination des impressions profondes. Ces voyages aux pays lointains se présentaient à lui sous mille formes attrayantes. Il avait souvent entendu de vieux voyageurs raconter leur aventures et leurs exploits avec une chaleur une originalité caractéristique ; il voyait même ces hommes entourés d'une sorte de respect que l'on est toujours prêt à accorder à ceux qui ont couru les plus grands hazards et affronté les plus grands dangers ; tant il est vrai que l'on admire toujours, comme malgré soi, tout ce qui semble dépasser la mesure ordinaire des forces humaines. D'ailleurs, la passion pour ces courses aventureuses (qui heureusement s'en vont diminuant de jour en jour,) était alors comme une tradition de famille, et remontait à la formation de ces diverses compagnies qui, depuis la découverte du pays se sont partagé successivement le commerce des pelleteries. S'il est vrai que ces compagnies se sont presque toutes ruinées à ce genre de commerce, il est malheureusement vrai aussi que les employés n'ont pas été plus heureux que leurs maîtres ; et l'on en compte bien peu de ces derniers qui, après plusieurs années d'absence, ont pu, à force d'économie, sauver du naufrage quelques épargnes péniblement amassées. Après avoir consumé dans ces excursions lointaines la plus belle partie de leur jeunesse, pour le misérable salaire de 600 francs par an, ils revenaient au pays épuisés, vieillis avant le temps, ne rapportant avec eux que des vices grossiers contractés dans ces pays, et incapable pour la plupart, de cultiver la terre ou de s'adonner à quelque autre métier sédentaire profitable pour eux et utile à leurs concitoyens.

Charles n'était point d'âge à faire toutes ces réflexions ; Il n'envisageait ces voyages que sous leur côté attrayant et qui favorisait ses goûts et ses penchants ; L'idée d'être enfin affranchi de l'autorité paternelle et de jouir en maître de sa pleine liberté l'entraîne à la fin ; son parti fut arrêté. Restait le consentement du père. Aussi ce ne fut pas sans laisser écouler plusieurs jours, et après beaucoup d'hésitations qu'il osa en tremblant, lui faire part de son projet. Comme on le pense bien, le père s'indigna, gronda fortement et voulut interposer l'autorité paternelle qu'il avait maintenue avec succès jusqu'alors. La mère et Marguerite essayèrent le pouvoir des larmes ; mais inutilement. On eut recours à l'intervention des amis, mais sans

plus de succès. Alors le père après avoir épuisé tous les moyens en son pouvoir pour détourner son fils de ce dessein, se vit force d'y consentir, et l'engagement fut conclu pour le terme de trois ans. Comme on était alors vers le milieu d'avril, et que le jour du départ était fixé pour le premier mai suivant, on s'occupa d'en faire les préparatifs.

Le jour de la séparation fut un jour de tristesse et de deuil pour cette famille. Le père et le frère comprimait leur douleur au dedans d'eux-mêmes. La mère et Marguerite donnaient un libre cours à leurs larmes.—Pauvre enfant, lui disait sa mère, tu nous quittes, hélas ! peut-être, pour ne plus te revoir. Combien, comme toi, sont partis, et ne sont jamais revenus. Puis détachant de son cou une antique médaille portant d'un côté pour effigie, la Vierge et l'Enfant Jésus, de l'autre, Ste. Anne, patronne des voyageurs, elle la passe au cou de son fils, en lui disant : Tiens, mon fils, porte toujours sur toi cette médaille ; chaque fois que tu la sentiras battre sur ton cœur, pense à Dieu ; ne la quitte jamais : me le promets-tu ?—Le jeune homme ne répondit que par ses sanglots. Il tombe à genoux, reçoit la bénédiction et les derniers embrassements de son père et de sa mère, prend ses hardes soigneusement empaquetées par Marguerite, les suspend à un bâton, et chargeant le tout sur ses épaules, il sort de la maison paternelle accompagné de son père, de son frère et de quelques voisins leurs amis qui le reconduisirent à quelque distance ; puis il continua seul sa route, non sans jeter de temps en temps quelques regards en arrière sur les lieux de son enfance qu'il n'espérait plus revoir de long-temps.

Il était déjà bien loin, lorsqu'un léger bruit le fit regarder en arrière : C'était le chien de la maison. L'intelligent animal avait vu son jeune maître s'éloigner sous des circonstances extraordinaire, et il s'était de son chef constitué son compagnon de voyage et son défenseur.—Comment, c'est toi, Mordfort,—pauvre chien !—Après avoir rendu les caresses à cet ami fidèle, il voulut lui faire rebrousser chemin ; mais le chien s'obstinant à le suivre, Charles prit une pierre pour l'effrayer, et après l'en avoir menacé long-temps, il la lui lança ; malheureusement le coup fut trop bien dirigé ; la pierre alla frapper à la patte, le pauvre animal qui s'enfuit en boitant et en jetant un cri de douleur, et tournant sur son maître un regard qui semblait lui reprocher son ingratitude. Le coup retentit dans le cœur de Charles qui détourna les yeux ; et continua rapidement sa route vers Lachine, lieu du rendez-vous, et y arriva vers la fin du jour. La plupart des voyageurs y étaient déjà réunis ; Il y retrouva ses compagnons de l'auberge. Comme on craignait les désordres et la désertion parmi les engagés, pendant la nuit, on les envoya camper dans l'île Dorval, à quelque distance du village ; Le lendemain, on les ramena à terre ; et tout étant prêt pour le départ, les canots montés chacun par quatorze hommes sans compter les bourgeois et les commis, furent poussé au large. Aussitôt, à un signal donné, un vieux guide entonna la gaie chanson du départ :

Derrier' chez nous y a-t'une pomme ;  
Voici le joli mois de mai ;  
Qui fleurit quand y'ordonne ;  
Voici le joli mois qu'il donne,  
Voici le joli mois de mai.

Les avirons obéissant à la cadence fesaient bouillonner l'eau autour des canots qui fendaient l'eau avec rapidité, s'efforçant de se dépasser de vitesse, et laissant derrière eux de long sil-



lons. Bientôt les chants s'affaiblirent ; les sillons s'effacèrent, et les canots ne parurent plus que comme des points noirs à l'horizon . . . La foule accourue sur le rivage pour être témoin du départ se dispersa en silence.....

Que Dieu daigne conduire les pauvres voyageurs....

III.

UN NOTAIRE AU RABAIS.

La douleur causée par le départ du jeune Charles se fit longtemps sentir dans la famille ; mais le temps, ce grand maître, qui à la longue, calme les plus grandes afflictions, vint à bout de celle-ci comme de toutes les autres. Les occupations avaient repris leur routine habituelle, et rien en apparence ne faisait remarquer l'absence de Charles ;—Seulement, on savait que, chaque soir, après la prière en commun, la mère et sa fille prolongeait la leur de quelques minutes ; il n'est besoin de dire pour qui étaient ces prières ferventes souvent entrecoupées de longs soupirs. Le père paraissait le seul qui eut le plus généreusement fait son sacrifice. Il lui restait encore son fils aîné qui, depuis le départ de son jeune frère, avait redoublé de soins et d'attentions pour lui ; le père, de son côté, ressentait sa tendresse s'accroître pour celui qu'il regardait maintenant comme son fils unique. Le plus grand malheur qu'il redoutait, était de voir ce fils les abandonner à son tour. Aussi cherchait-il tous les moyens de se l'attacher plus étroitement. Il crut à la fin en avoir trouvé un bien efficace ; et comme il ne prenait jamais de résolutions tant soit peu importantes sans consulter sa femme, il s'empressa de lui en faire part.

— Tu sais, ma chère femme, lui dit-il, que nous avons déjà perdu un de nos enfans ; j'ai bien peur que l'aîné nous quitte à son tour. J'éprouve ses démarches depuis quelques jours, et il me semble qu'il se passe quelque chose d'extraordinaire en lui ; je lui ai même entendu dire à un de nos voisins, qu'après tout, son frère n'avait pas si mal fait ; qu'il reviendrait dans trois ans, avec de l'argent devant lui, et qu'il pourrait alors s'établir ; au lieu que lui ne serait pas alors plus avancé. Que deviendrions-nous, ma chère femme, s'il lui prenait envie de nous quitter. Sais-tu que j'ai dans la tête un projet qui doit nous l'attacher pour toujours. J'y pense depuis quelque temps, et je crois que tu seras de mon avis ; ce serait de lui faire donation de tous nos biens moyennant une rente viagère qu'il nous paierait. Par ce moyen, il se trouvera maître de la terre, et ne pensera plus à partir.

Qu'en dis-tu ?

— Cela mérite bien réflexion, répondit la femme. Je n'y avais pas encore pensé ; seulement, je te ferai observer que plusieurs se sont donnés comme cela à leurs enfans, et n'ont eu que du chagrin avec eux.

— Mais, ma chère femme, est-ce que tu craindras quelque chose de semblable de notre fils ? Il s'est toujours montré si bon pour nous ; d'ailleurs, on fera faire l'acte par un bon notaire ;

nous commençons à être avancés en âge, et je pense que ce serait le meilleur moyen d'être heureux sur nos vieux jours.

— Hé bien ! répondit la femme, prenons le temps d'y réfléchir, et nous en reparlerons plus tard.

La conversation s'était ainsi prolongée entre Chauvin et sa femme, jusqu'au près de l'église où ils se rendaient. C'était un dimanche. Dans toutes les directions, et aussi loin que la vue pouvait s'étendre, on voyait arriver les paroissiens ; ceux qui demeuraient près de l'église, à pied ; les plus éloignés, en voiture ou à cheval ; et à mesure que ces derniers arrivaient, ils attachaient leur montures aux poteaux rangés symétriquement sur la place publique au devant de l'église ; puis les groupes se formèrent : on parla temps, récoltes, chevaux, jusqu'à ce que le tintement de la cloche leur annonça que la Messe allait commencer ; tous alors entrèrent dans l'église, et suivirent l'office divin avec un religieux silence. La Messe finie, on se hâta de sortir pour assister aux criées.

Ces criées qui se font régulièrement, le dimanche, à la porte des églises sont regardées comme de la plus haute importance par la population des campagnes ; en effets toutes les parties des loix qui l'intéresse, police rurale, ventes par autorité de justice, les ordres du grand voyer, des sous-voyers, des inspecteurs et sous-inspecteurs s'y publient de temps à autre et dans les saisons convenables ; c'est pour eux la gazette officielle. Ensuite viennent les annonces volontaires et particulières ; encan, de meubles et d'animaux, choses perdues, choses trouvées, etc. etc., tout tombe dans le domaine de ces annonces ; c'est la chronique de la semaine qui vient de s'écouler. Ces criées sont confiées à un homme de la paroisse qui porte le nom de crieur, qui sait lire quelques fois, et bien souvent ne le sait pas du tout, mais qui rachète ce défaut par de l'aplomb, une certaine facilité à parler en public, et une mémoire heureuse qui lui a permis de se former un petit vocabulaire de termes consacrés par l'usage. Si l'on ajoute à cela le ton comique et original avec lequel il parle, les contresens et les mots merveilleusement estropiés, on aura quelque idée de cette scène quelques fois unique en son genre.

La foule s'étant donc serrée près du crieur, qui, placé sur un estrade élevé, et après avoir promené sur l'auditoire un regard assuré :

— Messieurs, s'écria-t'il : attention ! J'ai bien des annonces à vous faire aujourd'hui :—

— C'est défendu de lâcher les animaux dans les chemins, avant le temps *fixé* (fixé) par la loi ; ainsi, tous les animaux qui seront trouvés dans les chemins, seront *poursuivis* et payeront l'amende.....

— Les seigneurs de l'île vous font annoncer que le temps des rentes est arrivé ; ainsi, tous ceux qui doivent des *zods* *lé ventes* (lots et ventes) et des *arriérages* sont avertis d'aller *s'éclaircir*, en payant ce qu'ils doivent, et d'y aller sans délai, s'ils veulent avoir du *grati* (gratis).

— Il y aura un encan public, mardi prochain ..... non, mercredi prochain .....

— Une voix : Non, c'est vendredi.

— Le crieur : Ah ! oui, oui messieurs, c'est une *trompe* (erreur) c'est vendredi ; *là où* qu'il y aura beaucoup de meubles de ménage trop *longs* à détailler : des chevaux, des vaches, des moutons, trop *longs* à détailler. Deplus, des charettes, charrues aussi trop *lons* à détailler.

Pendant que les annonces allaient ainsi leur train, deux hommes fendaient la foule, portant un lourd fardeau ; ils s'approchèrent du crieur et le déposent à ses pieds.

— Messieurs, continua celui-ci : Un veau pour l'Enfant-Jé-

sus (1). Quest-ce qui veut du veau?... Une piastre, pour commencer ;... rien qu'une piastre pour ce beau veau bien gras.... deux piastres .... il s'en va, il va s'en aller .... Une fois.. deux fois ... trois fois ..... Adjugé .... à moi — c'est moi qui l'achète.

Cependant, la foule, voyant que la séance tirait à la fin, commençait déjà à défilier, lorsque le crieur se sentit tirer par l'habit ; il se baissa pour écouter quelques mots qu'on lui dit à l'oreille, puis se relevant :

— Arrêtez, messieurs, encore une annonce de grande importance. M. Dunoir, notaire, vous prévient qu'il vient s'établir parmi vous, et qu'il fera toutes sortes d'actes, depuis le compte et partage le plus difficile et le plus embrouillé jusqu'au plus simple billet ; il prendra meilleur marché que l'autre notaire ; les *ac* (actes) de vente avec la *coupie* (copie) cinq chelins—les *ac* de *damnation*, (actes de donation) six chelins.... etc., etc.

Ici le notaire glissa quelque chose dans la main du crieur, qui reprit aussitôt :

— Je vous assure, messieurs, que c'est un un bon notaire ; un jeune homme qui paraît *ben retors dans le capablement*.

Il vous demande votre pratique ... Il vous servira comme y faut ... C'est fini, messieurs, *y a pu* rien pour aujourd'hui....

L'assemblée à ce signal, se dispersa promptement.

Le notaire seul resta, attendant que le curé fut sorti de l'église pour aller lui présenter ses respects. Laissons M. Dunoir chez M. le curé qui l'aura, sans doute, invité à dîner, et suivons le père Chauvin et sa digne compagne jusques chez eux.

#### IV.

### LA DONATION.

De retour à la maison, l'entretien sur l'affaire importante de la donation projetée ne tarda pas à se renouer entre les deux époux. Le mari fit valoir de nouveau les raisons déjà données, et d'autres qu'il crut propres à faire goûter ce projet à sa femme. Celle-ci fit ses remarques, ses objections ; le tout fut longuement discuté, tourné et examiné sur toutes les faces, et après mûre délibération, définitivement agréé de part et d'autre. Ils appelèrent alors leur fils, et lui firent part de la résolution qu'ils venaient de prendre. Comme on le pense bien, le fils ne pouvait en croire ses oreilles ; se voir tout d'un coup seul maître et possesseur de la terre paternelle, lui semblait presque un rêve ; aussi, à la réitération des offres de son père et de sa mère, mit-il moins de temps à les accepter, qu'il n'en avait fallu à ceux-ci pour se décider à faire cette démarche. Il fut ensuite convenu que l'acte en serait passé le surlendemain ; et tous trois employèrent le temps qui restait jusque là à en débattre les conditions.

(1) Suivant l'usage, comme l'en sait, le curé fait chaque année, dans sa paroisse, au temps de Noël, une quête pour les pauvres. Chacun donne librement ce qu'il veut : argent, denrées ou autres effets. Dans le cas présent, quelqu'un avait promis un veau, et l'offrait en vente, pour en verser le produit dans le fonds de la quête.

Le jour arrivé, le père, la mère et leur garçon se préparèrent à se rendre chez le notaire. Comme c'était une affaire qui intéressait toute la famille, Marguerite fut invitée à les accompagner ; on invita même, suivant l'usage, quelques parents et quelques voisins amis intimes de la famille, et tous ensemble se dirigèrent vers la demeure du notaire. Au moment du départ, on fut indécis si l'on irait chez l'ancien ou le nouveau notaire ; mais les avis étant pris, la majorité décida que l'on donnerait la préférence au nouveau, parce qu'il s'était fait annoncer comme un bon notaire, et qu'il faisait les actes à meilleur marché que l'ancien. Un quart d'heure après, on arrivait chez le nouveau praticien. M. Dunoir était en ce moment à sa fenêtre, lorsqu'il vit plusieurs voitures s'arrêter devant sa porte et une dizaine de personnes en descendre :

— Bon, dit-il, mes annonces font effet ; voilà déjà des pratiques.

Et allant lui-même ouvrir la porte, il introduisit les arrivants, leur offrit poliment des sièges, où tous prirent place, Chauvin, sa femme et leur fils, près du notaire, le reste, en seconde ligne, un peu à l'écart.

— Qu'y a-t'il pour votre service ? demanda le notaire.

— Nous sommes venus, répondit Chauvin, nous donner à notre garçon que voilà, et passer l'acte de donation.

— Ah ! dit le notaire, en s'efforçant de faire l'agréable, et lorgnant Marguerite du coin de l'œil, je croyais que c'était pour le contrat de mariage de mam'selle.

Marguerite baissa la tête en rougissant ; tous les autres se mirent à rire.

— Hé bien, mam'selle, reprit le notaire, quand vous serez prête, je serai à vos ordres, pour passer votre contrat de mariage ; en attendant faisons notre acte de donation.

Tout en parlant ainsi, le notaire avait pris une feuille de papier, et y avait imprimé du pouce une large marge, puis après avoir taillé sa plume, il la plongea dans l'encrier, et commença :

#### Pardevant les Notaires Publics, Etc. etc.

Furent présent, J. Bte. Chauvin, ancien cultivateur, etc., et Joseph Le Roi, son épouse, etc., etc.

Lesquels ont fait donation pure, simple irrévocable et en meilleure forme que donation puisse se faire et valoir, à J. Bte. Chauvin leur fils aîné, présent et acceptant etc, d'une terre sise en la paroisse du Sault-au-Recollet, sur la Rivière-des-Prairies, etc. Bornée en front par le chemin du roi ; derrière par le *Tréquarez* des terres de la côte St. Michel ; du côté nord-est à Alexis Lavigne ; et à l'ouest à Joseph Sicard ; avec une maison en pierre, grange, écurie ; et autres bâtisses sus érigées, etc., etc.

Cette donation ainsi faite pour les articles de rente et pension viagères qui en suivent, savoir :

Le notaire s'arrêta un moment, et dit à Chauvin qu'il allait écrire les conditions à mesure qu'il les lui dicterait :—

— 600 lbs. en argent.

— 24 minots de bled froment, bon, sec, net, loyal et marchand.

— 24 minots d'avoine.

— 20 minots d'orge.

— 12 minots de pois.

— 200 bottes de foin.

— 15 cordes de bois d'érable livrées à la porte du donateur, sciées et fendues.

— Le Donataire fournira aux Donateurs 4 mères moutonnes et le bélier, lesquels seront *tonsurés* aux frais du donataire.

— 12 douzaine d'œufs.

—12 livres de bon tabac canadien en torquette.

—Une vache laitière.

—Deux....

—Pardon, Monsieur, interrompit le père Chauvin ; vous dites seulement : une vache laitière ; mais, je vous ai dit, qu'en cas de mort, nous sommes convenus mon fils et moi qu'il la remplacerait par une autre.

—C'est juste, dit le notaire, nous allons ajouter cela.

—Une vache laitière *qui ne meurt point*.

—Bon, c'est cela, dirent les assistans....

—Deux *valtes* de rhum.

—Trois gallons de bon vin blanc.

Ici le notaire passa la langue à plusieurs reprises sur ses lèvres.

—Un cochon gras, pesant au moins 200 lbs.

—Un.....

—Mais, papa, interrompit le garçon, voyez-donc, la rente est déjà si forte ! mettez-donc un cochon maigre ; il ne vous en coûtera pas beaucoup à vous, pour l'engraisser.

—Non, non, dit le père, nous sommes convenus d'un cochon gras, tenons-nous à nos conventions.

Là-dessus, longue discussion entre eux, à laquelle tous les assistans prirent part. A la fin, le notaire parut comme illuminé d'une idée subite :

—Tenez, s'écria-t-il, je m'envais vous mettre d'accord ; vous, père Chauvin, vous exigez un cochon gras ; vous le fils, vous trouvez que c'est trop fort, hé bien, mettons :

—Un cochon *raisonnable*.

—C'est cela, c'est cela, dirent ensemble tous les assistans.

En même temps, un éclat de rire, mais étouffé presque aussitôt, fit tourner tous les yeux du côté de Marguerite qui, depuis longtemps, faisait tous ses efforts pour se contenir.

Le notaire la regarda, en fronçant légèrement les sourcils :

—Mam'selle, dit-il, pourrais-je, savoir le sujet de...

—Chut ! Marguerite, dit le père.....

Vinrent ensuite les clauses importantes de *l'incompatibilité d'humeur, du pot et ordinaire, du cheval et de la voiture* en santé et en maladie, et puis, à la fin, l'enterrement des donateurs quand il plairait à Dieu de les rappeler de ce monde.

Nous ferons grâce à nos lecteurs du reste des charges, clauses et conditions de ce contrat, lesquelles furent de nouveau longuement débattues, et qui en prolongèrent la durée bien avant dans l'après-midi. Aussi ce ne fut pas sans une satisfaction générale, que le notaire annonça qu'il allait en faire la lecture. La lecture finie, le père, la mère et leur garçon touchèrent la plume en même temps que le notaire en traçait trois croix entre leurs noms et prénoms, lesquelles devaient compter comme leurs signatures, puis le notaire signa lui-même son nom, en l'enlaçant d'une tournoyante paraphé, et procéda de suite à l'opération importante de mentionner les renvois et compter les mots rayés.

—Un... deux... trois... quatre...

—Seize renvois en marge bons.

—Un... deux... trois... quatre... Quarante-deux mots rayés et huit *barbeaux* sont nuls.

—Là, dit le notaire, voilà qu'est fini. Il n'y a que Mam'selle qui ne signe pas ; mais je l'attends à son contrat de mariage ; on verra si elle rira alors autant qu'elle le fait maintenant. Après avoir tiré sa bourse, et payé le coût de l'acte selon le nouveau tarif publié à la porte de l'église, le père Chauvin, et tous les invités gagnèrent leurs voitures et se mirent en route.

V.

## SURTE DE LA DONATION.

Les discussions qui avaient eu lieu chez le notaire, pendant la passation de l'acte, avaient été si fréquentes et si prolongées, que, comme nous l'avons déjà dit, le jour était près de finir lorsque Chauvin et ses amis arrivèrent chez lui. Ils les retint tous à passer le reste du jour et la soirée avec lui ; on y convia même suivant l'usage en pareille circonstance, d'autres voisins et amis, et tous ensemble félicitèrent le père et le fils sur l'acte qu'ils venaient de conclure ; et ce jour fut joyeusement terminé, par un abondant repas où les talents culinaires de la mère Chauvin et de sa fille se firent remarquer.

Cependant, tous les convives de Chauvin n'envisageaient pas du même œil la démarche qu'il venait de faire. Quelques uns trouvaient le fils très bien avantage, et portaient même la sollicitude paternelle jusqu'à entrevoir la possibilité d'une alliance très prochaine entre l'heureux donataire et l'une de leurs filles. D'autres, au contraire, doutaient beaucoup de l'heureux résultat que devait opérer ce changement survenu dans la direction des affaires de cette famille. Ils disaient même dans leur langage naïf et expressif que le fils s'étaient *enfargé* ; qu'un des moindres défaut de la donation était d'être trop forte ; et qu'avec le peu d'aptitude qu'on connaissait au fils, il ne pourrait supporter un pareil fardeau, *et n'en ressoudrait jamais*.

Ce n'était plus, en effet, le père qui gouvernait alors ; il n'était plus chef que de nom. Le fils seul avait des affaires. Pendant quelque temps, le père lui vint en aide par ses avis et ses conseils ; puis, quand il le jugea assez fort, il le laissa marcher seul. Mais on ne fut pas longtemps sans s'apercevoir de grands changemens dans cette famille naguère si étroitement unie. Ce n'était plus ces rapports familiers et intimes entre le père et le fils, mais une certaine réserve, de la froideur, de la défiance même, que l'on surprenait entre eux ; c'était alors le créancier et le débiteur qui s'observaient mutuellement. Le père sachant que la pension était forte, était en proie à une vive inquiétude de savoir si elle lui serait exactement payée ; le fils de son côté, tâchait de deviner, à l'air de son père, s'il n'aurait pas en lui un créancier dur et exigeant. Cependant tout alla passablement bien la première et la seconde année. Les articles de la pension furent assez exactement payés à leurs diverses échéances ; même le cochon *raisonnable* fut ponctuellement délivré en nature au temps fixé ; la vache *qui ne meurt point* continuait de se porter à merveille, et à faire régulièrement ses devoirs de laitière et d'épouse ; mais bientôt quelque retard dans la livraison de certains items, causé par la mauvaise récolte et une gêne temporaire, amena quelques observations de la part du père. Le fils répliqua, quelques mots un peu brusques furent échangés de part et d'autre ; le père se plaignit de la mauvaise qualité des articles ; que le pot et ordinaire n'était point tel que convenu, que les chevaux étaient toujours occupés quand il voulait s'en servir etc., etc.—D'une parole à une autre, les choses s'aigrirent, et la guerre éclata. Le père invoquant la clause de l'incompatibilité d'humeur, déclara formellement s'en prévaloir et vouloir aller loger ailleurs. La mère et les amis

communs tentèrent, mais inutilement, de lui faire révoquer sa résolution. Il partit avec sa femme et Marguerite, abandonnant la terre paternelle entre les mains de son fils. Les choses loin de s'améliorer par ce brusque départ, n'en allèrent que plus mal. Le fils débarrassé de la surveillance paternelle qui lui était à charge depuis longtemps, ne sut point profiter des ressources qu'il avait en main, et négligea entièrement les travaux de la terre. La rente en souffrit cruellement, et le père se vit restreint au plus strict nécessaire, qu'il arrachait, avec la plus grande peine, de son fils, qui ne le lui abandonnait que comme à titre de don gratuit ; il en vint même à porter une main tremblante, et presque sacrilège sur le vieux coffre où gisaient les épargnes si soigneusement conservées. Un tel état de choses ne pouvait durer longtemps. Le père alla consulter des hommes de loi qui lui conseillèrent de faire vendre la terre à la charge de la pension. L'idée de vendre le patrimoine de ses ancêtres lui était trop amère. Les conseils plus pacifiques de ses amis l'engagèrent à la reprendre, et se chargèrent de négocier l'affaire avec le fils ; ils réussirent heureusement à opérer un rapprochement entre eux, et parvinrent même à les réconcilier. Ils firent entendre raison au fils, lui représentèrent qu'il n'était plus possible de continuer les choses sur ce pied, et finirent par lui persuader qu'il était de son intérêt comme de celui de son père que la donation fut révoquée ; l'acte fut donc résilié à la satisfaction mutuelle des parties ; et après cinq années de déboires et de chagrin, la terre paternelle rentra sous la conduite de son ancien propriétaire.

VI.

La Ruine du Cultivateur.

La donation faite dans des motifs si louables en apparence avait porté, comme on l'a vu, de funestes coups à cette famille. Cependant malgré la réconciliation opérée entre le père et le fils, malgré l'oubli du passé qu'ils venaient de se jurer l'un à l'autre, on chercherait en vain au milieu d'eux le même bonheur et la même harmonie qu'autrefois ; les choses, pourtant, avaient été remises sur le même pied qu'auparavant ; les mêmes hommes avaient repris leur première position ; mais, avec quelle différence et quels changements ! Le fils, pendant qu'il avait eu le maniement des affaires, avait laissé dépérir le bien, et contracté des habitudes d'insouciance et de paresse. Le courage et l'énergie du père s'étaient émoussés au contact du repos et de l'inaction. Il en coûtait beaucoup à son amour propre de se remettre au travail, comme un simple cultivateur. Pendant les quelques années qu'il avait été rentier, il avait joui d'une grande considération parmi ses semblables qui n'envisageant d'ordinaire que les dehors attrayants de cet état, l'avaient bien souvent regardé avec des yeux d'envie ; il lui fallait maintenant descendre de cette position, pour se remettre au même niveau que ses voisins. Sa condition de cultivateur dont il s'enorgueillissait autrefois, lui paraissait maintenant trop humble, et avait même quelque chose d'humiliant à ses yeux ; poussé par un fol orgueil, il résolut d'en sortir.

Il avait remarqué que quelques unes de ses connaissances avaient abandonné l'agriculture pour se lancer dans les affaires commerciales ; il avait vu leurs entreprises couronnées de succès ; toute son ambition était de pouvoir monter jusqu'à l'heureux marchand de campagne qu'il voyait honoré, respecté, marchant l'égal du curé, du médecin, du notaire, et constituant à eux quatre, la haute aristocratie du village.

En vain lui représentait-on que n'ayant pas l'instruction suffisante, il lui serait impossible de suivre les détails de son commerce de manière à pouvoir s'en rendre compte ; à cela, il répondait que sa fille Marguerite était instruite et qu'elle tiendrait l'état de ses affaires. Sourd à tous les conseils, et entraîné par la perspective de faire promptement fortune, il se décida donc à risquer les profits toujours certains de l'agriculture contre les chances incertaines du commerce. Le lieu qu'il habitait n'étant point propre pour le genre de spéculations qu'il avait en vue, il loua sa terre pour un modique loyer, et alla s'établir avec sa famille dans un village assez florissant dans le nord du district de Montréal, il y acheta un emplacement avantageusement situé, y bâtit une grande et spacieuse maison, et vint faire ses achats de marchandises à la ville. Le commerce prospéra d'abord, plus peut-être qu'il n'avait espéré. On accourait de tous côtés chez lui. Pour se donner de la vogue, il affectait une grande facilité avec tout le monde, accordait de longs crédits, surtout aux débiteurs des autres marchands des environs, qui trouvant leurs comptes assez élevés chez leurs anciens créanciers, venaient faire à Chauvin l'honneur de se faire inscrire sur ses livres. Ce qu'il avait souhaité lui était arrivé ; il jouissait d'un grand crédit il était considéré partout ; on le saluait de tous côtés, et de bien loin à la ronde, on ne le connaissait que sur le nom de Chauvin le riche ; lui même ne paraissait pas insensible à ce pompeux surnom, et il lui arriva même une fois d'indiquer, sous ce modeste titre, sa demeure, à des étrangers. Il va sans dire que les dépenses de sa maison étaient en harmonie avec le gros train qu'il menait. Tout à coup, les récoltes manquèrent, amenant à leur suite la gêne chez les plus aisés, la pauvreté chez un grand nombre. Des pertes inattendues firent d'énormes brèches à sa fortune ; ses crédits qui paraissaient les mieux fondés furent perdus ; pour la première fois de sa vie, il manqua à ses engagements envers les marchands fournisseurs de la ville, qui, après avoir attendu assez longtemps, le menacèrent d'une saisie et de faire vendre ses biens. Cette menace semble redoubler son énergie. Il se roidit de toutes ses forces contre l'adversité, et résolut, pour faire face à ses affaires de tenter le sort de l'emprunt ; cette démarche, loin de le tirer d'embarras ne servit qu'à le plonger plus avant dans le gouffre. L'usurier, fléau plus nuisible et plus redoutable aux cultivateurs que tous les ravages ensemble de la mouche et de la rouille, lui prêta une somme à gros intérêts, remboursable en produits à la récolte prochaine. La récolte manqua de nouveau ; il continua quelque temps encore à se débattre sous les coups du sort, et se vit à la fin complètement ruiné. La saisie dont on l'avait menacé depuis longtemps, fut mise à exécution contre lui. L'exploitation de son mobilier suffit à peine à payer le quart de ses dettes. Ses immeubles furent attaqués à leur tour, et après les formalités d'usage, vendues par décret forcé ; et la Terre Paternelle sur laquelle les ancêtres de Chauvin avaient dormi pendant de si longues années, fut foulée par les pas d'un étranger ! ! !

VII.

**DIX ANS APRES.**

L'hiver venait de se déclarer avec une grande rigueur. La neige couvrait la terre. Le froid était vif et piquant. Le ciel était chargé de nuages gris que le vent chassait avec peine et lenteur devant lui. Le fleuve, après avoir promené, pendant plusieurs jours, ses eaux sombres et fumantes, s'était peu à peu ralenti dans son cours, et enfin était devenu immobile et glacé, présentant une partie de sa surface, unie et l'autre toute hérissée de glaçons verdâtres. Déjà l'on travaillait activement à tracer les routes qui s'établissent d'ordinaire, chaque année, de la ville à Longueil, à St. Lambert et à Laprairie; partie de ces chemins étaient déjà garnis de balises plantées régulièrement de chaque côté, comme des jalons, pour guider le voyageur dans sa route, et présentait agréablement à l'œil une longue avenue de verdure.

Deux hommes, dont l'un paraissait de beaucoup plus âgé que l'autre, conduisaient un traineau chargé d'une tonne d'eau, qu'ils venaient de puiser au fleuve, et qu'ils allaient revendre de porte en porte, dans les parties les plus reculées des faubourgs. Tous deux étaient vêtus de la même manière; un gilet et pantalon d'étoffe du pays sales et usés; des chaussures de peau de bœuf dont les hausses enveloppant le bas des pantalons, étaient serrées par une corde autour des jambes, pour les garantir du froid et de la neige; leur tête était couverte d'un bonnet de laine bleu du pays. Les vapeurs qui s'exhalaient par leur respiration s'étaient congelées sur leurs barbes, leurs favoris et leurs cheveux, qui étaient tout couverts de frimas et de petit glaçons. La voiture était tirée par un cheval dont les flancs amaigris attestaient à la fois, et la cherté du fourrage, et l'indigence du propriétaire. La tonne, au devant de laquelle pendaient deux seaux de bois cerclés en fer, était, ainsi que leurs vêtements, enduite d'une épaisse couche de glace.

Ces deux hommes finissaient le travail de la journée: exténués de fatigues et transis de froid, ils reprenaient le chemin de leur demeure située dans un quartier pauvre et isolé du faubourg St. Laurent. Arrivés devant une maison basse et de chétive apparence, le plus vieux se hâta d'y entrer, laissant au plus jeune le soin du cheval et du traineau. Tout dans ce réduit annonçait la plus profonde misère. Dans un angle, une paille avec une couverture toute rapiécée; plus loin un grossier grabat, quelques chaises dépaillées, une petite table boiteuse, un vieux coffre, quelques ustensils de fer-blanc suspendus aux trumeaux, formaient tout l'ameublement. La porte et les fenêtres mal jointes permettaient au vent et à la neige de s'y engouffrer; Un petit poêle de tôle dans lequel achevaient de brûler quelques tisons, réchauffait à peine la seule pièce dont se composait cette habitation qui n'avait pas même le luxe d'une cheminée; le tuyau du poêle perçait le plancher et le toit en faisant les fonctions.

Près du poêle, une femme était agenouillée. La misère et les chagrins l'avaient plus vieillie encore que les années. Deux sillons profondément gravés sur ses joues annonçaient qu'elle avait fait un long apprentissage des larmes. Près d'elle, une autre femme que ses traits quoique pâles et souffrants, fesaient

aisément reconnaître pour sa fille, s'occupait à préparer quelques misérables restes pour son père et son frère qui venaient d'arriver.

Nos lecteurs nous auront sans doute déjà devancé, et leur cœur se sera serré de douleur en reconnaissant dans cette pauvre famille, la famille autrefois si heureuse de Chauvin!... Chauvin après s'être vu complètement ruiné, et ne sachant plus que faire, avait enfin prit le parti de venir se réfugier à la ville. Il avait en cela imité l'exemple d'autres cultivateurs qui chassés de leurs terres par les mauvaises récoltes, et attirés à la ville, par l'espoir de gagner leur vie, en s'employant aux nombreux travaux qui s'y font depuis quelques années, sont venus s'y abattre en grand nombre, et ont presque doublé la population de nos faubourgs. Chauvin, comme l'on sait, n'avait point de métier qu'il put exercer avec avantage, à la ville; il n'était que simple cultivateur; Aussi ne trouvant pas d'emploi, il se vit réduit à la condition de charroyeur d'eau, un des métiers les plus humbles que l'homme puisse exercer sans rougir. Cet emploi quoique très peu lucratif, et qu'il exerçait depuis près de dix ans, avait cependant empêché cette famille d'éprouver les horreurs de la faim, Au milieu de cette misère, la mère et la fille avaient trouvé le moyen par une rigide économie et quelques ouvrages à l'aiguille de faire quelques petites épargnes; Mais un nouveau malheur était venu les forcer à s'en dépouiller; le cheval de Chauvin se rompit une jambe. Il fallut de toute nécessité en acheter un autre qui ne valait guère mieux que le premier; et avec lequel, Chauvin continua son travail. Mais ce malheur imprévu avait porté le découragement dans cette famille. Quelques petits objets que la mère et Marguerite avaient toujours conservés religieusement comme souvenirs de famille et d'enfance furent vendus pour subvenir aux plus pressants besoins. L'hiver sévissait avec rigueur; le bois, la nourriture étaient chers; alors, des voisins compatissants, dans l'impossibilité de les secourir plus longtemps leur conseillèrent d'aller se faire inscrire au *Bureau des pauvres*, pour en obtenir quelque secours. Il en coûtait à l'amour propre et au cœur de la mère d'aller faire l'aveu public de son indigence. Mais la faim était là, impérieuse! Refoulant donc dans son cœur la honte que lui causait cette démarche, elle emprunte quelques hardes à sa fille, et se dirige vers le bureau. Elle y entre en tremblant; elle y reçut quelque modique secours. Mais sur les observations qu'on lui fit que le bureau avait été établi principalement pour les pauvres de la ville, et qu'étant de la compagnie, elle aurait dû y rester, et ne pas venir en augmenter le nombre, la pauvre femme fut tellement déconcertée du ton dont ces observations lui furent faites qu'elle sortit, oubliant d'emporter ce qu'on lui avait donné et reprit le chemin de sa demeure, en fondant en larmes.

VIII.

**LE CHARNIER.**

Après dix ans de pareilles souffrances, le malheur de la famille Chauvin ne pouvait, ce me semble, aller plus loin. Cependant il lui fallait encore passer par d'autres épreuves bien dou-

loureuses, et boire la coupe jusqu'à la lie. Le fils aîné fut attaqué d'une maladie mortelle; la misère, les privations de tous genres, le travail excessif avaient achevé de ruiner sa santé depuis longtemps chancelante. Tous les secours de l'art ne purent le rappeler à la vie. Il mourut entre les bras de sa famille qui se vit privée tout à coup d'un de leur soutien. Ce fut au pauvre père affligé que fut dévolue la pénible tâche de s'occuper de l'enterrement. La demeure du bedeau lui fut indiquée; et il s'y rendit; Ce pourvoyeur de la mort n'était pas alors chez lui; en effet Chauvin le rencontra, peu d'instant après, sortant de l'église tout essoufflé; il venait, d'aider à sonner, en grand carrillon, les glas d'un riche, qui, par un contraste insultant pour la misère de Chauvin, s'était laissé mourir d'un excès d'embonpoint. Parmi toutes les bonnes qualités qui brillaient en notre bedeau, aucune n'égalait la sensibilité de son cœur. C'était surtout lorsque quelques parents affligés venaient, les larmes aux yeux, lui annoncer la mort de quelqu'un des leurs, que cette qualité se montrait dans tout son éclat. Alors on le voyait présenter à son interlocuteur une moitié du visage où se peignait la tristesse la plus profonde, tandis qu'un spectateur, placé du côté opposé, eut pu voir l'autre joue épanouie, et son œil pétiller de joie en pensant aux nombreux items du tarif. L'amour du prochain était pratiqué à un haut degré par notre bedeau. Quelques malins disaient pourtant qu'il l'aimait peut-être, un peu plus après sa mort que pendant sa vie, par la raison que lorsque le défunt, après avoir dit un éternel adieu aux choses d'ici bas, avait déjà réglé ses comptes dans l'autre monde, il lui restait encore à régler en dernier ressort avec notre bedeau. Hâtons-nous cependant d'ajouter, en toute justice, que s'il lui arrivait rarement de rabattre sur le tarif, il ne lui arrivait jamais non plus de le surcharger.

Lors donc que Chauvin lui eut exposé le sujet de sa visite, notre bedeau tout en s'appitoyant sur son malheur, promenait sur lui un regard inquisiteur pour tâcher de découvrir à quelle classe appartenait le défunt.

— Quand sonnerez-vous les glas de mon fils? demande le père.

— Tout de suite, si vous voulez: combien de cloches? Puis, avec la volubilité d'un homme qui sait son tarif par cœur: 1 cloche, c'est 10 piastres; 2 cloches, c'est 20 piastres; 3 cloches, c'est 30 piastres; 4 cloches, c'est....

— Ah! mon cher monsieur, interrompit Chauvin, je suis bien pauvre: je ne pourrai jamais vous payer des sommes comme cela.

— Quoi! pas seulement pour une cloche? mais il faut au moins payer pour une cloche, si vous voulez avoir un service, autrement vous n'en aurez pas, et on portera votre fils au cimetière, tout droit.

— Serait-il possible, monsieur? quoi! mon pauvre enfant n'entrerait donc pas à l'église!

— Mais non, vous dis-je, bonhomme, à moins que vous ne fassiez chanter un service, au moins d'une cloche. Comme ce gros monsieur qui vient de mourir, il sera porté à l'église, lui, parce qu'il paye pour un service, allez—

— Mais, monsieur, se permit de remarquer le père Chauvin, on dit que ce monsieur n'est jamais venu à l'église pendant sa vie, et cependant il va y entrer avec pompe après sa mort. Mon fils, au contraire, y est venu souvent prier; il n'aura donc pas le bonheur d'y être porté après sa mort, pour avoir une pauvre petite prière et un peu d'eau bénite sur son corps.

— Que voulez-vous que j'y fasse: c'est la règle. (1) Tout ce que je puis faire pour vous, c'est de fournir un cercueil; vous porterez le corps au cimetière, et il y sera enterré jeudi prochain.

Le père Chauvin prit alors congé du bedeau, qui fut ponctuel à lui envoyer le cercueil, le jour indiqué. Le mort enseveli d'un linceuil qu'un des voisins fournit par charité, y fut déposé au milieu des larmes et des sanglots. Chauvin plaça le cercueil sur son traîneau, qu'un autre de ses voisins s'offrit généreusement de conduire, puis il prit place derrière accompagné du vieux chien Mordfort, et le convoi du pauvre s'achemina lentement vers le cimetière du faubourg St. Antoine.

Dès que le gardien de ce vaste dortoir vit arriver le convoi, il vint au-devant, et aidé du conducteur de la voiture, il déposa le corps dans la chapelle, en attendant le prêtre qui venait régulièrement, deux fois la semaine, présider à l'enterrement des pauvres; celui-ci parut bientôt: et après les prières usitées, le corps fut emporté à bras par le gardien et un de ses aides. Après avoir fait quelques pas, les porteurs s'arrêtèrent près d'une frêle construction en bois, d'environ vingt pieds carrés, qui reposait sur la terre nue; et le gardien, tirant une clef de sa poche, se mit en devoir d'en ouvrir la porte.

— Mais où est-ce donc que vous allez mettre mon fils? demanda Chauvin, d'un air inquiet: je ne vois pas de fosse creusée pour.

— Mais, ici, répondit le gardien, dans *La Charnière*—c'est là que l'on met les pauvres pendant l'hiver; la terre est gelée, et ça coûterait trop cher pour faire les fosses.

— Ah! monsieur, je vous en prie, ne le mettez pas là; ma pauvre femme en mourrait de douleur, si elle le savait. Mon fils n'y restera pas la nuit, il va être volé par les clers-docteurs.

— Ah! pour cela, ne craignez rien, bonhomme, j'ai là mon fusil et un bon chien. Je les défie d'y venir.

— Tenez, monsieur, prêtez moi une bêche: la terre ne vous manque pas ici, je vais creuser moi-même la fosse à mon fils, dans quelque petit coin.

— C'est impossible, bonhomme, c'est contre mes ordres.

— Oh! je vous en prie, ne me refusez pas cette grâce, je gratifierai plutôt la terre avec mes mains—mais, pour l'amour de Dieu, ne mettez pas mon fils dans *La Charnière*.

Cette horreur des pauvres pour le Charnier n'est point exagérée. Il y a eu un temps où des gardiens infidèles se laissaient corrompre par l'appât de l'or, et fesaient du charnier un réservoir où les clercs-docteurs venaient, à prix fixe, y choisir les *subjects* de dissection qui leur convenaient. Il s'y fesaient un trafic régulier de chair humaine: et Dieu seul connaît le nombre de ceux qui sont passés de ce lieu de repos sous le scalpel du médecin. Mais on doit dire ici à la louange du gardien actuel, qu'il s'acquitte de sa charge avec une fidélité à toute épreuve; et personne ne sait mieux que les clercs médecins, qu'il est incorruptible sur ce chapitre; aussi envie ne leur prend d'essayer la juste portée de son fusil, ni de faire une connaissance trop intime avec la mâchoire du fidèle Sultan.

Aussi ce fut aux assurances réitérées que le gardien fit à Chauvin, que le corps de son fils serait dans le charnier aussi en sûreté qu'au sein de la terre, qu'il consentit, comme malgré lui, à l'y laisser déposer; ce pauvre père, le cœur navré, plongea plusieurs fois ses regards au fond de ce trou où gisaient, rangés par ordres un grand nombre de cercueils, de toute grandeur; et lorsque le corps de son fils y fut descendu, il lui jeta, pour dernier

(1.) On s'est relâché depuis de la rigueur de cette règle; les corps des pauvres, peuvent maintenant entrer à l'église et participer aux prières qui s'y disent pour les morts.

adieu, quelques poignées de terre, et la porte du charnier se ferma.

IX.

**LES PRIÈRES D'UNE MÈRE.**

Les jours qui suivirent l'enterrement, n'eurent rien de remarquable dans la famille Chauvin. Toujours la monotonie affreuse de la misère. Le père continuait seul maintenant son travail. La mère et la fille essayaient de reprendre courage avec leurs occupations ordinaires.

Tous les anciens amis de Chauvin l'avaient abandonnés depuis longtemps. Comme à l'ordinaire, il en comptait beaucoup au temps de la prospérité; les jours mauvais étaient venus, et tous avaient pris la fuite. Un seul ne l'avait point abandonné, et le visitait souvent; il le secourait même autant que ses faibles moyens le lui permettaient. Sa bonhomie, sa franchise et son cœur généreux l'avait rendu l'ami intime de cette famille. C'était le vieux Danis, ancien voyageur, âgé de près de 70 ans, haut de taille, à traits fortement prononcés. Il avait fait quarante campagnes dans les pays hauts sous les anciens bourgeois de la compagnie du Nord-Ouest. Retiré du service depuis longtemps, il n'avait recueilli de ses voyages qu'une modique rente qui lui suffisait à peine, et la réputation bien méritée parmi tous les voyageurs, d'avoir été d'une force extraordinaire, marcheur infatigable et grand mangeur. Il avait appris de Chauvin que le cadet de ses fils s'était autrefois engagé pour les pays sauvages, et sans l'avoir jamais connu, il s'était pris d'affection pour ce jeune homme, seulement parcequ'il courrait les mêmes aventures que lui, et il l'appelait familièrement son fils. Il entra chez Chauvin à toute heure de la journée, et à chaque visite, il ne manquait jamais de demander si on avait reçu des nouvelles du voyageur; c'était alors pour lui le prétexte tout naturel d'entrer en matière, et de raconter au long les prouesses de son jeune temps, et mille et mille épisodes de ses voyages toutes plus véridiques les unes que les autres.

Un soir il vint faire sa visite accoutumée. La mère et la fille étaient seules; il s'assit près d'elles, et leur demanda comment elles se portaient :

— Tout doucement, répondit la mère, d'une voix encore émue par des pleurs récentes.

— Toujours des larmes, la mère, toujours des larmes.

— Eh ! mon bon monsieur Danis, il y a longtemps que les larmes et moi avons fait connaissance; elles ont commencé à couler au départ de mon fils Charles; celles que je verse sont pour le seul fils qui me restait .... Elles sont bien amères ....

— Comment, du seul fils qui vous reste; diable, la mère, comme vous y allez; est-ce que vous croyez donc tout de bon que votre fils Charles est mort aussi? Allons donc, est-ce qu'on meurt toujours là-bas? et moi qui vous parle, j'ai bien été 20 ans d'un coup sans revenir, si bien que ma vieille Marianne qui me croyait mort, voulait me faire chanter un *libera*; heureusement que je suis arrivé à temps; eh ! bien, après tout, voyez bien que je ne suis pas mort.

— Oui, mais mon pauvre fils dont nous n'avons pas eu de nouvelles depuis si longtemps; qui oserait espérer qu'il vive en-

core. On a interrogé tous les voyageurs qui sont descendus: personne n'en a entendu parler, et il n'y a plus aucun doute qu'il n'ait péri de faim et de froid dans l'expédition qui était allée à la recherche du capitaine Ross; il en faisait partie comme vous savez. Ah ! si quelques chose pouvait me faire espérer de revoir un jour ce cher fils, ce serait de penser que le bon Dieu a eu pitié de moi, et qu'il aura exaucé mes prières; car lui seul connaît combien je l'ai prié souvent, et bien longtemps pour .....

Les sanglots l'empêchèrent de continuer.

— Allons, allons, la mère, consolez-vous. Tenez, je ne suis pas prophète; mais je vous l'ai dit souvent, et je vous le répète encore que Dieu est bon, qu'il se laissera toucher par vos prières et qu'il vous rendra tôt ou tard votre fils.

X.

**UN VOYAGEUR.**

Nous allons laisser le père Danis achever paisiblement la veillée près de la mère Chauvin, et lui prodiguer des consolations, et avec la permission de nos lecteurs, nous leur ferons faire un agréable petit voyage à la Pointe aux Anglais, à quelques milles au-dessus du village du lac des deux Montagnes, et nous les ramènerons dans les deux canots qui viennent de paraître à l'horizon. Partis du poste du Grand-Portage sur le lac Supérieur, depuis près d'un mois, ils avaient traversé une longue suite de lacs, de forêts et de rivières, sans presque rencontrer d'autres traces de civilisation que quelques croix de bois plantées sur la côte vis-à-vis des rapides, et qui y avaient été placées par d'anciens voyageurs, pour léguer à leur futurs compagnons de voyage l'histoire affligeante de quelques naufrages arrivés en ces endroits;—ils touchaient enfin au terme de leur course pendant laquelle ils n'avaient éprouvé que des vents contraire. C'était par une belle matinée du mois de juillet. La nuit avait été calme et serein, et les eaux du lac conservaient encore le matin leur immobilité de la nuit. Les voyageurs avaient campé en bas du Long-Sault, et s'étaient remis en route à la pointe du jour. Harassés par de longues fatigues, leurs corps se ployaient avec peine aux mouvements de l'aviron; les deux canots, à grandes pinces recourbées et fraîchement peints, de couleurs brillantes, glissaient lentement sur la surface des eaux; sous le large prélat qui recouvrait les paquets de fourrures dont les canots étaient chargés, deux commis des comptoirs de la compagnie achevaient paisiblement leur sommeil souvent interrompu de la nuit. Tout à coup, un cri de joie se fait entendre: cri semblable à celui que poussent les marins en mer, quand, après une traversée longue et périlleuse, la vigie a crié: terre ! terre ! . . . Ils venaient d'apercevoir le clocher de l'église de la Mission du Lac qui resplendissait alors des feux du soleil levant. Cette vue rappelait en eux de bien doux souvenirs; chacun croyait voir le clocher de son village; encore un pas et ils allaient revoir le lieu de leur enfance, embrasser leur vieux père, sauter au cou de leur vieille mère qui ne les attendent pas. — Ce cri poussé d'abord par un des guides avait été répété en cœur par tout l'équipage.

—Hardi, mes enfans; cria le vieux, au gouvernail, nous voilà fin arrivés, et pour exciter le courage et donner de l'activité aux avirons, il chanta d'un ton animé :

Voici la saison  
Il est temps d'arriver. etc. etc.

Les refrains chantés en chœur étaient répétés au loin par l'écho du rivage. En peu de temps, les canots touchaient la terre vis-à-vis l'église du village, au milieu d'une grande foule accourue au-devant d'eux.

Après quelques instans de relâche en cet endroit, on se remit en route. Le vent s'était élevé ; ceux à la garde desquels les canots étaient confiés, craignant que les pelletteries ne fussent endommagées par l'eau, au lieu de couper en plein lac, dirigèrent les embarcations, par le Petit Détroit, et bientôt on arriva aux rapides Ste. Anne. Là, suivant l'antique et pieux usage, tous les voyageurs se rendent à la petite chapelle blanche élevée sur les bords du rapide, sous l'invocation de Ste. Anne ; ils venaient remercier leur patronne de les avoir préservés des dangers inséparables d'un si long voyage ; en partant, ces mêmes hommes étaient venus s'y mettre sous sa protection, il était juste qu'ils vinssent s'y agenouiller au retour. (1)

Enfin, quelques heures après, les canots touchaient au port désiré depuis longtemps ; ils étaient arrivés à Lachine, rendez-vous général de toutes les embarcations qui partent pour les pays hauts ou qui en reviennent. Tous nos voyageurs joyeux de se retrouver sains et saufs au même endroit qu'ils avaient quitté depuis longtemps, se félicitèrent mutuellement, et s'empressèrent d'accepter l'offre que leur fit l'agent de la compagnie de se reposer de leurs fatigues, avant de se rendre au sein de leurs familles. Un seul d'entre eux ne se rendit point à cette invitation, et chargeant son paquet de hardes sur ses épaules, il se mit aussitôt en route après avoir dit adieu à ses compagnons de voyage. C'était un homme dans la fleur de l'âge, à la taille élancée, et de bonne mine. Son teint était brûlé par les ardeurs du soleil. Ses cheveux longs et crépus qui n'avaient pas connu les ciseaux depuis longtemps flottaient sur ses épaules. Il portait des pantalons de grosse toile du pays, que retenait une large ceinture de laine diversement colorée, et dont les franges touffues retombaient sur ses genoux. Ses pieds étaient chaussés de souliers de peau d'Elan artistement brodés en poil de porc-épic de diverses couleurs, et ornés de petits cylindres de métal d'où s'échappaient des touffes de poils de chevreuil teints en rouge. Sa chemise de coton blanc à raies bleues était entr'ouverte et laissait voir sa poitrine tatouée de dessins fantastiques. Un cordon dont on ne reconnaissait plus la couleur primitive pendait à son cou, et laissait deviner une médaille.

Cet homme marchait à grands pas, interrogeant du regard toutes les routes, comme pour s'assurer de la plus courte qu'il avait à suivre, pour se rendre au Gros-Sault où demeurerait sa famille. Enfin il est en vue de la maison paternelle ; son cœur bat violemment. Il se met à courir et en quelques instans, il a franchi le seuil de la porte qu'il ouvre brusquement et se précipite dans la maison ; mais il reste déconcerté en se trouvant face-à-face avec un étranger qu'il ne connaît pas.—Celui-ci, surpris de cette brusque apparition, toise son visiteur de la tête

— *What business brings you here ?*

— Oh ! monsieur, pardon, je ne parle pas beaucoup l'anglais ; mais, dites moi, . . . non, je ne me trompe pas, c'est bien ici . . . où est mon père, où est ma mère ?

— *What do you say ? moi pas connaître ce que vous dire.*

— Comment, vous ne connaissez pas mon père ! Chauvin, cette terre lui appartient, où est-il ?

(1) Le rapide Ste. Anne autrefois si pittoresque, chanté par le poète anglais Moore, a perdu son ancienne beauté. L'écluse et la longue chaussée que le bureau des travaux publics y a fait dernièrement construire, l'ont arrêté dans sa course. L'art a défiguré l'ouvrage de la nature.

— *No, no, moi non connaître votre père, moi avoir acheté le farm de la sheriff.*

Non, ce n'est pas possible, c'est mon père qui vous l'a vendue, où demeure-t'il ?

— *No, no, goddam, vous pas d'affaire ici, moi avoir une bonne deed de la sheriff.*

Chauvin plus déconcerté que jamais sort précipitamment de la maison et court chez le plus proche voisin. C'était des gens nouvellement arrivés dans l'endroit : ils ne connaissaient pas sa famille. Il n'eut pas plus de succès aux portes voisines. En moins de 15 ans, le temps avait promené sa faux dans cette endroit ; le souvenir de l'ancien curé, lui revint à l'esprit ; cet ancien ami de la famille avait aussi disparu. Le nouveau curé qui l'avait remplacé dit à Chauvin qu'il ne connaissait pas sa famille, mais qu'il avait entendu dire à ses anciens paroissiens qu'une personne de ce nom avait autrefois habité la paroisse ; mais les mauvaises affaires l'avaient forcée de se réfugier avec sa famille à la ville où il croyait qu'elle habitait encore. Ce peu de paroles dévoilèrent l'affreuse vérité à Charles ; il comprit tout : son père s'était ruiné, sa terre était vendue, et l'étranger insolemment assis au foyer paternel ! Il n'en entendit pas d'avantage ; il tourne immédiatement ses pas du côté de la ville, où il arrive, la nuit déjà close ; il erre quelque temps, sans savoir de quel côté diriger ses pas ; tout à coup, il se rappelle de l'auberge où plusieurs années auparavant s'était décidée sa vocation ; il y entre, se fait connaître, et demande des renseignements sur son père ; celui-ci y était connu pour venir s'y chauffer pendant la rude saison ; on lui indique à peu près le quartier où il logeait ; Charles reprend sa course, et se décide enfin à frapper à la porte la plus voisine ; c'était chez le père Danis.

— Ouvrez ; répondit une voix forte ;

— Ah ! s'écria le père Danis en apercevant Charles, en v'là-t'il un mangeu' d'lard.—Regarde donc, Marianne, voilà comme j'étais dans mon jeune temps ; vois-donc ces grands cheveux, cette ceinture, ces souliers sauvages, et cette blague à tabac.—Assieds-toi mon garçon, et dis-moi donc quand es tu arrivé ?

— Cet après-midi, monsieur.

— Ah ! tu es un des voyageurs arrivés par les canots qu'on attendait ces jours-ci ?

— Oui, monsieur,

— Et tu viens te promener à la ville ?

— Non, monsieur, je suis à la recherche de ma famille que l'on m'a dit demeurer près d'ici.

— Et comment t'appelles-tu, mon garçon ?

— Charles Chauvin, monsieur, je . . .

— Dieu du ciel ! s'écria le père Danis, en se levant brusquement de son siège, se redressant de toute sa haute taille, et en regardant Charles d'un air stupéfait.—Hé bien ! Marianne, ne te l'ai-je pas dit souvent que Dieu était bon, et qu'il rendrait enfin ce pauvre enfant à sa mère.—Oui, mon garçon, tu arrives bien à temps, va ; tes parents sont depuis longtemps dans la plus grande misère ; ton père a fait de mauvaises affaires, sa terre a été vendue, il a été ruiné, et il gagne misérablement sa vie ici à charroyer de l'eau ; pour comble de malheur, ton pauvre frère vient de mourir, et comme ils te croient mort aussi, tu peux juger de l'état où ils sont.—Dis-moi, mon garçon, as-tu ménagé tes gages ? apportes-tu de l'argent avec toi ?

— Oui, monsieur ; mes gages me sont presque toutes dues par la compagnie, et je les retirerai quand je voudrai.

— Ah ! c'est bien, mon garçon, tu es un bon fils ; viens-ci que je t'embrasse.



Et le père Danis serra Charles contre son cœur.

—Allons, mon garçon, tu es bien fatigué, repose-toi un peu et prends quelque chose.

—Merci, monsieur, j'ai hâte de revoir mon père.

—Hé bien ! mon garçon, je m'en vas t'y mener ; mais vais doucement ; parce que ça va leur faire un coup, surtout à ta pauvre mère ; mais laisse moi faire, j'entrerai le premier et j'arrangerai la chose.—Allons. Marianne, donne moi mes béquilles.

Et tous deux sortirent.

— Ah ! ça, mon garçon, ne vas pas trop vite, je ne pourrai te suivre ; il y a eu un temps où je t'aurais battu le chemin ; mais à présent, je n'ai plus de jambes :

En parlant ainsi, ils arrivaient à la demeure de Chauvin ; le père Danis ouvrit sans frapper, et entrant le premier :

— Tenez, mère Chauvin, je vous avais bien dit que tôt où tard, vous auriez des nouvelles de votre fils ; voici un voyageur qui arrive et qui va vous en donner.

Charles promena ses regards sur un homme déjà âgé, et sur deux femmes, dont la misère et la souffrance avait tellement altéré les traits, qu'il ne les reconnut point ; Charles qui les avait quittés, a peine sorti de l'adolescence, et qui revenait homme fait, n'en put être reconnu à son tour,

— Ah ! monsieur, dit la mère, en s'adressant à Charles, m'apportez-vous des nouvelles de mon cher fils ?

A ce son de voix bien connu, Charles avait reconnu sa mère ; il voulait répondre ; son cœur se gonfla, sa langue resta muette, il demeura immobile.

La mère interprétant ce silence en mauvaise augure :

— Ah ! père Danis, dit-elle, pourquoi ne n'avez vous pas épargné la douleur d'apprendre moi-même de ce voyageur que mon pauvre Charles est mort.

— Mort ! s'écria le père Danis ; une preuve qu'il ne l'est pas, c'est que vous l'avez devant vous.

— Ma mère, maman, cria Charles, en se jettant dans les bras de sa mère.....

Pauvre enfant, disait la mère, d'une voix éteinte, je ne te reconnais pas.... je crois pourtant que tu es mon fils.... Le bon Dieu a enfin exaucé mes prières....

Pendant ces tendres embrassements, la médaille sortit de la poitrine de Charles et effleura la main de sa mère :

— Ah ! s'écria-t-elle, ma médaille !.... Ah ! oui, c'est mon fils.... C'est mon Charles.....

A peine Charles se relevait des étreintes maternelles, qu'il fut saisi à son tour par son père et Marguerite qui se l'attiraient à eux en le couvrant de baisers.

— Hé mon Dieu, s'écriait le père Danis, laissez le donc un peu respirer, ce pauvre enfant

Bientôt Marguerite s'échappant des bras de son frère, et ne se possédant plus de joie, sauta au cou du père Danis.

— Ah ! bon monsieur, c'est vous qui nous rendez mon frère, ce pauvre Charles.

— Hé non, non, ma fille.... hé mon Dieu, laissez moi donc... vous allez me jeter à terre.... vous m'étouffez..... Allons, je crois qu'il veut me faire pleurer aussi.....

Pendant ces scènes attendrissantes, le vieux chien Mordford qui avait grondé sourdement en voyant cet étranger, avait bien vite flairé son ancien maître ; le pauvre animal avait pardonné depuis longtemps à Charles la blessure qu'il lui avait faite en partant, et qui l'avait rendu boiteux ; et il s'était attaché à sa jambe, en poussant des hurlements de joie.

Les voisins s'étaient bien vite aperçus qu'un rayon de bonheur avait enfin pénétré sous ce toit de misères, et partageant cordialement la joie de la famille Chauvin, ils vinrent en foule la féliciter du bonheur inespéré qui venait de leur arriver.

## Conclusion.

Nous remettons à un autre jour le récit des aventures de Charles, qui occupèrent les jours qui suivirent son arrivée, et que le père Danis ne manqua point de corroborer, et même de commenter, comme s'il y eut pris une part active.

Charles habitué au grand air des lacs et des forêts, étouffait dans l'étroit réduit qu'habitait sa famille. Il songea donc à s'établir à la campagne. Une occasion se présenta bientôt d'elle même. Le nouveau propriétaire de la terre de Chauvin paya à son tour le tribut à la nature. La terre mise en vente fut achetée par Charles ; et cette famille, après 15 ans d'exil et de malheurs, entra enfin en possession du patrimoine de ses ancêtres.

Quand le père Danis vit s'éloigner ses bons voisins, ce fut à son tour à verser des larmes. Charles en fut touché, et ayant appris que ce brave homme avait secouru sa famille dans sa détresse, il trouva place dans la Ferme, pour lui et pour sa vieille Marianne.

Quelques uns de nos lecteurs auraient peut être désiré que nous eussions donné un dénouement tragique à notre histoire ; ils auraient aimé à voir nos acteurs disparaître violemment de la scène, les uns après les autres, et notre récit se terminer dans le genre terrible, comme un grand nombre de romans du jour. Mais nous les prions de remarquer que nous écrivons dans un pays où les mœurs en général sont pures et simples, et que l'esquisse que nous avons essayé d'en faire, eut été invraisemblable et même souverainement ridicule, s'il se fut terminé par des meurtres, des empoisonnements et des suicides. Laissons aux vieux pays, que la civilisation a gâtés, leurs romans ensanglantés, peignons l'enfant du sol, tel qu'il est, religieux, honnête, paisible de mœurs et de caractère, jouissant de l'aisance et de la fortune, sans orgueil et sans ostentation, supportant avec résignation et patience, les plus grandes adversités ; et quand il voit arriver sa dernière heure, n'ayant d'autre désir que de pouvoir mourir tranquillement sur le lit où s'est endormi son père, et d'avoir sa place près de lui au cimetière avec une modeste croix de bois, pour indiquer au passant le lieu de son repos.

Encore donc un coup de pinceau à un riant tableau de famille, et nous avons fini.

Le père Chauvin, sa femme et Marguerite recouvrèrent bientôt, à l'air pur de la campagne, leur santé affaiblie par tant d'années de souffrances et de misères. Cette famille, réintégré dans la Terre Paternelle, vit renaître dans son sein la joie, l'aisance, et le bonheur qui furent encore augmentés quelques temps après par l'heureux mariage de Chauvin avec la fille d'un cultivateur des environs. Marguerite ne tarda pas à suivre le même exemple ; elle trouva un parti avantageux, et alla demeurer sur une terre voisine. Le père et la mère Chauvin font déjà sauter sur leurs genoux des petits fils bien portants. Le père Danis se charge de les endormir en leur chantant d'une voix cassée quelques anciennes chansons de voyageurs.

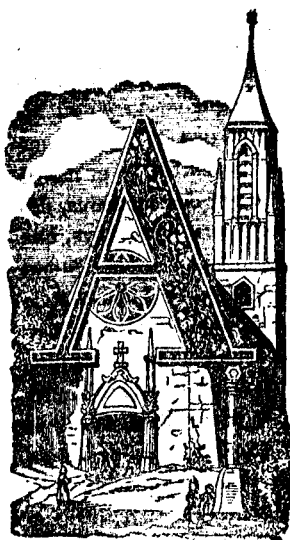
Nous aimons à visiter quelquefois cette brave famille, et à entendre répéter souvent au père Chauvin, que la plus grande folie que puisse faire un cultivateur, c'est de se donner à ses enfants, d'abandonner la culture de son champ, et d'emprunter aux usuriers :



CHARLES GUÉRIN.

I.

LE DERNIER SOIR DES DERNIÈRES VACANCES.



L'EPOQUE où commence cette histoire, le jeune homme dont nous allons raconter la vie intime avait seize ans accomplis. Son frère aîné, Pierre, en comptait dix-neuf. Tous deux, comme le titre de ce chapitre l'indique suffisamment, venaient d'achever leurs études classiques. Moins âgé de trois ans que son frère, Charles Guérin, devait à une imagination très vive et à son caractère quelque peu ambitieux, l'honneur d'avoir terminé en même temps que lui le cours qu'il n'avait commencé que long-temps après. En termes de collège, Charles avait sauté deux classes, tandis que l'aîné, doué d'aussi grands, sinon de meilleurs talents, avait jugé à propos de faire au pas ordinaire le même chemin, que le cadet avait préféré franchir au pas de course.

Le soir où nous allons faire connaissance avec eux, tous deux arrivaient ensemble au même but, et leur position était la même, à cette différence près, que l'un avait pour bien dire, harassé ses facultés intellectuelles, pendant que l'autre avait fatigué les siennes, tout juste ce qu'il fallait pour les développer convenablement. Il en résultait que Pierre Guérin, plus mûr d'ailleurs et plus calme, était plus en état que son frère de répondre à la question embarrassante, qui se dresse comme une apparition, au bout de tous les cours d'études, dans tous les pays du monde.

Que faire ?—Cela se demande de soi-même, mais la réponse ne vient pas comme on veut. Plus le choix est circonscrit, plus il est difficile, et chacun sait que dans notre pays, il faut se décider entre quatre mots, qui, chose épouvantable, se réduisent à un seul, et se résumeraient en Europe dans le terme générique de

*doctorat*. Il faut devenir docteur en loi, en médecine ou en théologie, il faut être, médecin, prêtre, notaire ou avocat. En dehors de ces quatre professions, pour le jeune Canadien instruit, il semble qu'il n'y a pas de salut. Si par hasard quelqu'un de nous éprouvait une répugnance invincible pour toutes les quatre ; s'il lui en coûtait trop de sauver des âmes, de mutiler des corps, ou de perdre des fortunes, il ne lui resterait qu'un parti à prendre, s'il était riche, et deux s'il était pauvre ; ne rien faire du tout, dans le premier cas, s'expatrier ou mourir de faim dans le second.

Sous tout autre gouvernement que sous le nôtre, les carrières ne manquent pas à la jeunesse. Celui qui se voue aux professions spéciales que nous venons de nommer, le fait parce qu'il a, ou croit avoir, des talents, une aptitude, une vocation spéciale. Ici au contraire, c'est l'exception qui fait la règle. L'armée et sa gloire bruyante, si belle par là-même qu'elle est si péniblement achetée, la grande industrie commerciale ou manufacturière, que l'opinion publique a élevé partout au niveau des professions libérales, et sur laquelle Louis-Philippe fait pleuvoir les croix de la légion d'honneur, la marine nationale, qui étend ses voiles au vent plus larges que jamais, et, secondée par la vapeur, peut faire parcourir au jeune aspirant, l'univers en trois ou quatre stations, le génie civil, les bureaux publics, la carrière administrative qui utilisent des talents d'un ordre plus paisible, les lettres qui conduisent à tout, et les beaux-arts qui mènent partout ; voilà autant de perspectives séduisantes qui attendent le jeune français au sortir de son collège. Pour le jeune canadien, doué des mêmes capacités, et à peu près du même caractère, rien de tout cela ! Nous l'avons dit : son lit est fait d'avance ; prêtre, avocat, notaire ou médecin, il faut qu'il s'y couche.

Pierre Guérin avait longtemps réfléchi sur cet avenir exigü, et comme il s'était dit à lui-même, qu'il ne ferait pas ce que tout le monde faisait, ou plutôt essayait de faire, il venait d'annoncer à son frère une séparation, pour bien dire éternelle. Charles, aussi peu décidé que Pierre l'était beaucoup, penchait cependant pour l'état ecclésiastique, vers lequel le portaient des goûts sérieux, une enfance pieuse et des manières timides, qui voilaient une ambition

et des passions naissantes très dangereuses pour un tel état. Ajoutons qu'on avait promis de lui donner la *troisième* à faire, et que sortant de sous la fêrule, il n'était pas fâché d'avoir à la manière à son tour. Cette considération, la pensée du respect qu'allaient lui porter dans quelques jours des camarades plus âgés que lui, qui après l'avoir taquiné l'année précédente, ne lui parleraient plus dorénavant que chapeau bas, et jamais sans lui dire *vous*, et l'appeler *monsieur*, l'orgueil qu'il éprouvait par anticipation des beaux sermons qu'il ferait quand il serait prêtre ; tout cela entraînait pour plus qu'il ne le croyait lui-même dans ce qu'il appelait *sa vocation*.

Après en avoir reçu la confiance, Charles avait combattu de toutes ses forces les projets de son frère. Destinée en apparence à la chasse à laquelle le futur régent de troisième n'était guère adroit, et à la pêche, amusement qui ennuyait prodigieusement l'aîné des deux jeunes gens, la journée avait été réellement employée à des débats continuels. Fatigués de leurs courses et de leurs discussions, ils étaient assis sur l'herbe tout près de la blanche maison paternelle, et silencieux, ils contemplaient la nature grandiose qui s'étendait de tous côtés. Le spectacle qu'il y avait là, était digne en effet de suspendre un instant leurs préoccupations ; il suffisait d'y plonger ses regards pour se laisser prendre à une de ces longues rêveries qui, dans la jeunesse surtout, ont tant de charmes.

C'était vers la fin d'une belle après-midi du mois de septembre, et l'endroit natal des jeunes Guérin était une de ces riches paroisses de la *côte du sud*, qui forment une succession si harmonieuse de tous les genres de paysages imaginables, panorama le plus varié qui soit au monde, et qui ne cesse qu'un peu au-dessus de Québec, où commence à se faire sentir la monotonie du district de Montréal.

La maison de madame Guérin, dont le mari était mort, il y avait déjà si longtemps, que ses enfans l'avaient à peine connu, était peu éloignée de la grève dont le grand chemin seul la séparait. C'était une longue bâtisse enduite de chaux, avec des cadres figurant de larges pierres noires autour des fenêtres, et une porte surmontée d'un petit fronton vermoulu, et appuyée sur un vieux perron de pierres, dont plusieurs chancelaient sous vos pas. Elle paraissait divisée en deux parties, et le toit de l'une était un peu plus élevé que celui de l'autre ; une petite porte au coin, servait d'entrée à la partie basse, évidemment destinée aux serviteurs et aux passans. C'était bien la maison de M. Guérin, mais ce n'était pas celle que ce dernier avait habitée vers la fin de sa vie. Celle-ci était une construction dans le goût moderne, située à deux arpens de l'autre, lambrissée en bois, recouvert de sable brun, avec un toit à la japonaise, peint en gris fer, et des raies blanches au bord ; il y avait des persiennes aux fenêtres, jusqu'à la porte du centre seulement, les ouvertures de l'autre moitié formaient les vitraux assez mesquins d'une boutique ou magasin de campagne. C'était maintenant la propriété d'un M. Wagnaër, étranger venu des îles de la Manche, et successeur, à bien des égards, de M. Guérin, — d'un côté de cette maison s'étendait une longue rangée de peupliers de Lombardie, servant d'entourage à un jardin ; derrière on voyait plusieurs petits bâtimens d'exploitation, en bon ordre, peints tout récemment, et un magnifique verger.

La maison de madame Guérin était ombragée par les branches touffues d'un orme séculaire et gigantesque ; elle était sur une sorte de terrasse à hauteur d'homme, fermée en partie par un de ces *fournils* ou caves à patates, que l'on voit devant presque toutes les habitations de nos campagnes. Sur une verte pelouse, qui couronnait la petite maçonnerie du *fournil*, les deux écoliers étaient nonchalamment étendus.

Devant eux coulait le St. Laurent, large autant que la vue pouvait porter. Sur l'horizon se dessinaient bien lointain les formes indécises des montagnes bleuâtres du nord ; une petite île verdoyante reposait l'œil au tiers de la distance, et semblaient souvent, lorsque les vagues s'agitaient, osciller elle-même, et prête à disparaître dans le fleuve. La vaste nappe d'eau présentait trois ou quatre aspects différens. La marée montait dans la petite anse au fonds de laquelle étaient les deux maisons que nous venons de décrire, la brise s'élevait avec la marée, et l'eau plus épaisse prenait une teinte brune ; à droite on découvrait une grande étendue d'un azur tranquille, à gauche, éclairée par un soleil d'automne, l'eau paraissait comme une large plaque d'argent incrustée d'or ; une marque d'écume blanche séparait cette partie de l'autre, c'était l'endroit où une petite rivière traversant un lit de cailloux se jetait dans le fleuve.

Les deux côtés du paysage étaient formés par les deux pointes de l'anse, qui servaient de cadre au fleuve. Celle qui s'étendait à droite, beaucoup plus longue que l'autre, mais basse et à fleur d'eau, était recouverte d'une riche végétation, et portait à son extrémité un groupe de maisonnettes blanches, et une petite église au toit couleur de sanguine, dont le clocher couvert de fer étamé, étincelait au soleil. Devant la maison de M. Wagnaër, un chemin étroit se détachait de la grande route, et courait le long de la grève jusqu'à l'église. Au-dessus de cette pointe, tant elle était basse, on voyait encore le fleuve dont le chenail, qui paraissait rentrer dans les terres, formait l'horizon, et se confondait presque avec le ciel.

La pointe gauche n'était guères autre chose qu'une batture de joncs, parsemée de gros cailloux rougeâtres, se terminant par des galets marqués par les vagues et dont la pente faisait une sorte de plan incliné, très commode pour les petites embarcations. Au détour de cette pointe, était la petite rivière dont nous venons de parler, on la nommait *la rivière aux écrevisses*, et elle passait sur les terres de madame Guérin. Au delà se développait une chaire variée de côtes, d'anses, de promontoires, de forêts, de villages, qui formait la demi-courbe d'une ovale, avec le Saint-Laurent. C'était tantôt des paturages et des champs, divisés méthodiquement en de longues lisières jaunes, rousses ou vertes ; tantôt de beaux bosquets d'érables au feuillage diapré par l'automne, aux teintes violettes, rouge-feu, orangées ; ici de hautes et noires pinnières, là de petits sapins échelonnés sur la côte. Le grand chemin (*ou chemin du roi*, comme on l'appelle) toujours bordé de blanches habitations, courait à travers tous les sites, gravissant les côtes, descendant les pentes abruptes, longeant les pointes, et suivant toutes les sinuosités de la grève. Des villages groupés sur le bord de l'eau, d'autres villages portés au flanc des montagnes éloignées, et paraissant superposés dans toute l'étendue des terres que l'on nomme *les concessions*, des églises dont les unes fesaient percer leurs clochers élancés à travers le feuillage et les toits de quelque gros bourg, dont les autres s'élevaient isolées sur le rivage, ou sur quelque coteau lointain ; des anses, les unes sauvages, inabordables, formées de rochers à pic, les autres servant d'embouchures à des rivières, et recouverts de goëlettes, de bateaux, de cajeux, et de larges pièces de bois flottantes, indiquant l'existence d'une certaine activité commerciale ; tel était le détail du vaste rideau, qui en remontant le fleuve s'étendait jusqu'à l'horizon, décroissant et fuyant toujours, jusqu'à ce qu'il parut rejoindre l'autre rive à laquelle deux ou trois petites îles bleuâtres semblaient le rattacher ; de sorte que si d'un côté le Saint-Laurent fesaient l'effet d'une vaste mer, de l'autre il avait plutôt l'apparence d'un lac ou d'un golfe profond,

Un ciel d'un bleu pâle, surtout à l'horizon, caché en plusieurs

endroits par quelques-uns de ces nuages bruns et blancs, lourds et épais qui sont particuliers à notre climat, complétait ce tableau qu'on n'embrassait pas d'un seul coup d'œil mais qu'un léger mouvement de la tête faisait parcourir tel que nous venons de le peindre.

Le silence qui régnait dans cet endroit n'était interrompu que par un bruit monotone semblable à celui que font les deux pistons d'une machine à vapeur ; ce bruit décelait la présence de quelques marsouins qui s'approchaient de terre.

D'autres bruits cependant, et d'autres objets ne tardèrent pas à attirer l'attention des deux jeunes gens et à les distraire de leur muette contemplation. D'abord une longue herse de ces oies indigènes que nous appelons du nom d'un oiseau du Nord de l'Europe, *l'outarde (olis tarda)* et que les savans européens ont baptisé en revanche du nom de notre pays *anser Canadensis*, remontant le fleuve en le traversant, faisait entendre, à de longs intervalles, des cris plaintifs et prolongés. On pouvait encore les distinguer comme des points noirs au-dessus de l'eau dans le lointain, lorsqu'une grande chaloupe parut, doublant à force de voiles, la pointe de l'église. Les hommes qui la montaient étaient presque tous des pêcheurs de St. Thomas ou de l'Islet, jeunes gens qui laissent chaque printemps les paisibles villages de la côte du sud, pour passer dans les parages éloignés du golfe, un été de travaux et de périls sans compensation valable, ni dans le présent, ni dans l'avenir. Ils portaient presque tous des chemises rouges et des chapeaux cirés comme ceux des matelots anglais, à l'exception d'un seul qui avait conservé le gilet et la veste grise d'étoffe du pays. La chaloupe passait tout près de terre, si près que celui qui aurait connu chacun de ces hommes aurait pu distinguer leurs traits. On entendait distinctement chaque parole d'une chanson qu'ils chantaient, et au refrain de laquelle les deux écoliers ne manquèrent pas de s'associer en criant de toute la force de leurs poumons :

C'est la belle Françoise,  
Allons gai !  
C'est la belle Françoise,  
Qui veut se marier,  
Ma luron lurette,  
Ma luron luré !

Comme si le hasard eut voulu toujours fournir quelque aliment nouveau à leur curiosité, lorsque la chaloupe se fut éloignée, ils entendirent le bruit rapide et régulier de quatre avirons et virent un canot de sauvages qui dépassait la petite île vis-à-vis d'eux, et se dirigeait droit au fond de l'anse ; vigoureusement poussée, la frêle embarcation atteignit dans un instant la grève, trois hommes et deux femmes furent à terre dans moins de temps que nous n'en mettons à le dire, et tirèrent à eux le canot qu'ils renversèrent afin de s'en faire un abri pour la nuit. Avec des branches sèches et du varec, qu'ils ramassèrent sur les galets les plus élevés, ils allumèrent comme ils purent, un petit feu autour duquel ils s'accroupirent, suspendant à une espèce de faisceau composé de quatre ou cinq bouts de perches, une vieille chaudière de fer dans laquelle ils avaient préalablement déposé la *sagamité* de rigueur. Les couvertes de laine, jadis blanches, dans lesquelles ils se drapaient, les vieux chapeaux de castor noir que portaient hommes et femmes, les plaques d'étain qui luisaient sur leurs chemises d'indienne, tout dénotait chez eux ce qui existe toujours ensemble aux confins de la civilisation, une misère stagnante et une impuisante vanité. Après avoir quelque temps examiné ces nouveaux venus, les deux jeunes gens, sans se communiquer le fruit

de leurs observations, levèrent la tête et aperçurent par-dessus l'île les hautes voiles d'un navire marchand, qui apparaissait là comme par enchantement. Contrarié par le vent de nord-est, dont une légère brise venait de s'élever, ce vaisseau courait des bordées, et après s'être avancé un peu au delà de la petite île il tournait sur lui-même, lorsqu'un coup de fusil se fit entendre à bord. On put remarquer en même temps, sur la grève au bout de la pointe de l'église, deux femmes, dont l'une tenait élevé dans ses bras, un jeune enfant, et dont l'autre agitait un mouchoir. C'était la mère et la jeune épouse du pilote qui guidait le navire jusqu'au *Bic*.

Pierre Guérin ne put tenir à cette scène de famille.—Voilà, s'écria-t-il, tristement, ce que je ne pourrai faire, moi ! Cet homme reviendra dans quelques semaines vers sa mère, son son épouse, et son enfant, et il échange avec eux un adieu touchant comme s'ils devaient jamais se revoir. Mais moi donc, moi, qui pars pour toujours, pas un signal, pas un mot, rien qui puisse indiquer à ma mère et à ma sœur, que je verrai peut-être là bas sur la pointe comme ces deux femme, que c'est moi qui passe, qui les abandonne ! Rien de semblable, je ne ferais que rendre plus terrible l'ennui qu'elles éprouveront, je ne ferais qu'ajouter un détail de plus, à tous les tristes détails de ma fuite. Oh c'est bien douloureux !..... mais ajouta-t-il, résolument, il le faut !

Dis donc que tu le veux !

— Que puis-je vouloir autrement ? Que puis-je faire de bon ici ? Quand notre mère aura dépensé les débris de sa fortune à faire de moi un pauvre docteur de campagne, ou un avocat sans causes, pense-tu que nous serons plus heureux tous ensemble ? A moins donc que je ne sois prêtre aussi moi ! Vas-tu m'improviser une *vocation* qui veuille encore moins que la tienne ?

— Mais où prends-tu que tu seras un mauvais médecin ou un pauvre avocat ? Pourquoi ne parviendrais-tu pas comme tant d'autres ?

— Pourquoi ? Parcequ'il y a des hommes dans le monde qui sont faits pour être autre chose qu'avocat et autre chose que médecin !

— Alors labourer la terre que papa nous a laissée. Cela vaudrait bien mieux que de labourer les mers comme Enée avec ses vaisseaux.

Puisque tu te mets à cheval sur ton Virgile, tu pourrais bien ajouter :

*Fortunatus et ille Deos qui novit agrestes !*

Mais il s'en faut de beaucoup qu'on nous ait fait faire connaissance avec les dieux champêtres, ailleurs que dans les livres. Dès que nous avons eu l'âge de raison, on nous a enfermés entre quatre murs pour nous faire traduire du latin toutes ces belles choses que nous pouvons voir et apprécier de nos propres yeux. J'avoue bien que notre oncle Charlot a joliment l'air du dieu Pan ou d'un Sylvain. En supposant qu'il voulut se charger de notre éducation agricole, il y perdrait son temps et ses peines et ma mère et lui n'y gagneraient que d'avoir un fainéant de plus à nourrir sur leur ferme. Ça serait le cas de citer encore Virgile, et de dire au bonhomme :

*Insere Daphni prios, carpent tua poma nepotes !*

Ce que notre compagnon de classe, Bobinet, traduisait comme ceci :

*Daphnis à séré ses poircaux et mis ses pommes en compote.*

A cette réminiscence burlesque, Charles, quelque envie qu'il eût de sermoner son frère, ne put s'empêcher de rire de bon cœur, mais il ne tarda pas à revenir à la charge.

— Ecoute donc, si tu joignais à l'exploitation de la ferme celle de la force d'eau, dont maman parle tant, si tu élevais un moulin à scies sur notre *Rivière aux Ecrevisses*, ensuite si tu établissais un petit commerce comme celui avec lequel papa avait commencé sa fortune.....

— Pour toute réponse, Pierre qui avait pris son sérieux, indiqua du doigt la maison de M. Wagnaër. Cela voulait dire tout simplement : la place est prise. Aussi le futur ecclésiastique se rejeta-t-il sur un autre texte.

Puisque tu aimes tant la marine, que tu ne veux rien entreprendre sur terre, pourquoi n'achèterais-tu pas une goélette, avec laquelle tu ferais la pêche à Gaspé ?

— Caboteur, n'est-ce pas ? C'était bien la peine d'apprendre l'astronomie et les sections coniques ! C'est le sort des hommes de la chaloupe que tu me proposes là, excepté que tu me fais l'honneur d'y mettre un pont et d'élever un peu les mâts. Bien obligé, monsieur le curé ! J'aimerais encore mieux le canot d'écorce de ces sauvages. Avec cela du moins on ne doit rien à personne.

— Tu as raison, et sans compter que ces vilains petits voyages du golfe, nous causerait des inquiétudes continuelles. Ce serait à recommencer tous les ans.

— Tandis, ajouta vivement Pierre, que vous m'oubliez après deux ou trois ans d'absence, n'est-ce pas ?

Mon Dieu que tu me fatigues ! Que veux-tu donc que je te dise ? Tu n'es content de rien, tu prends tout en mauvaise part ; toi le plus vieux, tu me demandes conseil, et tu me dis ensuite que tu veux faire à ta tête. Je t'ai dit ce que je voulais faire moi-même, et tu m'as rendu cent fois plus irrésolu, cent fois plus tourmenté que jamais. Voyons, je n'ai plus qu'une proposition à te faire, écoute la tranquillement. Tu sais bien, M. Wilby, ce grand anglais mince, qui a une si bonne place dans le gouvernement, (je crois que c'est mille louis par année, je ne sais pas ce qu'il fait, mais il ne sort pas à moins d'avoir quatre chevaux sur sa voiture, et comme il sort souvent, je crois bien que sa place consiste à se promener ainsi en grand équipage pour faire voir à nos pauvres gens comme c'est beau d'être anglais) eh bien, c'était un des anciens amis de notre père ;.... je suis sûr qu'il te ferait avoir une place dans le gouvernement tout de suite.

Tout de suite ! Comme tu y vas ! Tout de suite ! Il faudrait pour cela venir du pays où j'ai envie d'aller. Tout de suite ! On voit que tu ne connais pas beaucoup ces gens-là. L'année où je suis entré au séminaire, j'avais une lettre à remettre pour maman à ton monsieur Wilby, elle m'avait dit de le voir lui-même, que je ferais connaissance avec sa famille, que j'irais là les jours de congé ; je me présentai donc chez lui. Malheureusement c'était à quatre heures, il dînait ; j'y fus une autre fois à midi, il *lunchait* ; à neuf heures du matin il déjeunait, à sept heures du soir il prenait son thé. On me dit d'aller à son bureau, que j'aurais plus de chance. J'y fus sept ou huit fois, et je ne pus jamais réussir à voir autres choses qu'un tas de petits anglais musqués, qui avaient tous l'air plus impertinens les uns que les autres ; il paraît que ce sont ces petits individus, qui n'ont pas de barbe au menton, qui font à très bon marché, l'ouvrage que M. Wilby est payé très cher pour laisser faire à son nom. Quant à lui, il mange quand il se promène pas, et il se promène quand il ne mange pas, voilà ce que j'ai pu savoir de plus clair sur son compte. Enfin, un bon jour, je rencontre mon homme dans la rue, je vas droit à lui, j'avais toujours ma lettre dans ma poche, je la lui présente, sais-tu ce qu'il m'a dit après l'avoir lue attentivement ?

Il t'aura invité à déjeuner, à *luncher*, à dîner, et à prendre le thé avec lui ?

— Il m'a dit *very well*.

— Ensuite ?

— Ensuite ?—C'est tout. Après, quand il me rencontrait, il ne me voyait pas.

— Mais c'est une honte cela ! Sais-tu bien que notre père s'est presque ruiné avec ce M. Wilby ? Que cet homme là n'avait presque rien quand il est venu ici, et que c'est avec de l'argent emprunté, par l'influence de notre famille, qu'il a fait son chemin ? Sais que du vivant de notre père, tous les étés M. Wilby et sa femme, et ses enfants, et ses domestiques, et ses chevaux, et ses chiens, et ses amis bien souvent, venaient s'établir chez nous pour des semaines entières ?

— Je sais tout cela mon cher, et n'en suis pas étonné. As-tu donc oublié ton Horace : *Donec eris Felix*.....

Et les deux jeunes gens répétèrent lentement et à l'unisson, avec un même ennui déjà rempli de misanthropie, le célèbre distique du poète malheureux, qui s'il fut plein de vérité dans tous les temps ne s'appliqua jamais si bien nulle part, qu'à ces braves familles canadiennes, riches un jour du patrimoine de leurs ancêtres ou de leur propre industrie, mais bientôt, dédaigneuses de la sphère honnête et modeste de leurs concitoyens, et empressées de renouveler auprès de la fastueuse société anglaise la *faible du pot de terre et du pot de fer*.

La conversation assez grave quoiqu'enjouée de nos deux écoliers se serait indéfiniment prolongée, si tout à coup deux jolies petites mains très blanches et très espiègles ne se fussent appuyées brusquement sur l'épaule gauche de l'un et sur l'épaule droite de l'autre, de manière à les embrasser tous deux, tandis qu'une belle tête blonde aux boucles de cheveux soyeuses et frémissantes se glissait sous leurs larges chapeaux de paille. Dire que deux baisers des plus bruyants, enlevés à chacune des joues de cette charmante tête de jeune fille, furent la punition de sa témérité, ce serait dire ce que nos lecteurs devineront bien sans nous. Hâtons-nous toutefois d'ajouter, que le tout ensemble, les deux petites mains, les beaux cheveux blonds, les joues vermeilles, ainsi que des yeux très-grands et très-vifs, appartenaient à mademoiselle Louise Guérin, dont le nom doit rassurer nos lectrices, qui jetteraient les hauts cris, si dès le premier chapitre nous permettions de telles familiarités à toute autre qu'à une sœur.

Inquiète de la conversation animée et prolongée, que d'une fenêtre de la maison elle avait pu suivre dans toutes ses phases, Louise avait hésité à intervenir dans des confidences dont on semblait vouloir l'exclure. Poussée à la fin par une curiosité bien naturelle, nous ne dirons pas à son sexe, mais à son âge (elle avait l'âge de toutes les romances et de toutes les pastorales, quinze ans ni plus ni moins) la rusée jeune fille s'était approchée sur la pointe du pied, jusqu'auprès de ses frères à demi couchés sur le gazon, puis s'agenouillant doucement derrière eux, elle avait fait cette brusque apparition, qui pouvait passer pour de l'étourderie, mais qui était de la diplomatie toute pure.

— Voyons, mes paresseux, est-ce que vous n'avez pas fini de vous reposer sur l'herbe, fit-elle avec une dissimulation charmante ? Vous ne craignez donc point l'humidité ?

— Nous parlions de choses bien sérieuses, dirent-ils.

— Trop sérieuses pour une petite fille, n'est-ce pas ? Eh bien remettez cela à demain ; n'avez-vous pas le temps d'ici à la ville de vous conter tous vos secrets ? S'il n'y avait que moi par exemple pour les écouter, vos secrets que tout le monde connaît ..... car, toi, Charles, ta soutane est déjà faite..... et toi, mon cher

Pierre, tu ne sais pas combien j'ai hâte de te voir avec le bel habillement que tu ne manqueras pas de commander chez le tailleur le plus à la mode, dès que tu auras mis le pied à Québec ! Sais-tu que tu vas faire un très beau cavalier, avec ta taille élancée et tes beaux cheveux noirs ? Tu me mèneras au bal bien souvent n'est-ce pas, afin que je sois bien fière de toi et bien heureuse.

Pierre était fort embarrassé, pour répondre à toutes ces belles choses, lorsque la cloche de la petite église au bout de la pointe, vint le tirer d'affaire. Trois tintons annoncèrent l'Angelus. Aussitôt les deux frères et la sœur, debout, et tête nue, se recueillant, récitèrent lentement les versets de cette gracieuse prière qui à trois reprises différentes, sanctifie la journée des catholiques. C'était un spectacle touchant que de voir ces jeunes personnes à peine sorties de l'enfance, élever pieusement leur voix vers le ciel et résumer dans leur naïve dévotion toute la jeunesse, toute la fraîcheur, toute la virginité de la nature à demi sauvage qui les entourait et dont ils étaient eux-mêmes, trois des plus beaux enfans, trois des types les plus aimables.

Profitons de leur pose recueillie, pour donner d'eux le portrait où plutôt l'esquisse que nos lecteurs ont droit d'attendre, et commençons par notre héros principal. Charles Guérin était d'une taille et d'un tempérament délicats, ses yeux étaient d'un gris foncé presque noirs, ses cheveux châtain, l'expression de sa physionomie révélant un mélange de mélancolie difficile à décrire ; il portait, ainsi que son frère, le *capot bleu* aux nervures blanches, uniforme des élèves du séminaire de Québec, (\*) mais si le costume était le même, la tenue de l'un était aussi soignée et recherchée que celle de l'autre était délabrée ; malgré les courses de la journée et tout un mois et demi de vacances, Charles portait encore comme au jour des examens, serrée autour de sa taille la ceinture de laine bigarrée, qui à cette époque n'avait pas encore été remplacée par le ceinturon vert, beaucoup moins original à notre goût. Une propreté poussée jusqu'à la coquetterie régnait sur toute sa personne, ses cheveux peignés et lissés avec art, séparés sur le milieu de la tête, retombaient en boucles presque sur ses épaules, ses cols d'une blancheur éblouissante, se rabattaient sur une cravate de soie uni, nouée artistement ; ses traits comme sa toilette avaient quelque chose d'efféminée, un menton à fossette et des joues rosées, un cou blanc comme celui d'une jeune fille, détruisaient jusqu'à un certain point l'idée que devaient donner de son caractère, son front large et intelligent, et son nez légèrement aquilin. Ses yeux dont nous avons déjà dit la couleur, étaient taillés en amande et ils avaient cela de remarquable, que lents et mélancoliques d'ordinaire, ils prenaient pour bien dire, à volonté, beaucoup de vivacité et d'éclat. Louise était le vrai portrait de Charles, excepté que son teint était encore plus blanc, ses joues plus vivement colorées et ses cheveux tout à fait blonds. La teinte de tristesse empreinte par fois sur la figure de son frère, n'existait jamais sur la sienne ; un sourire doux et franc ne quittait jamais ses lèvres, ses yeux pétillaient sans cesse de gaieté ; enfin ce n'était pas et ce ne pouvait pas être une *demoiselle à la mode*, car elle était aimable et jolie dans toute l'acception vulgaire de ces deux mots. N'allons pas omettre la couleur de ses yeux (c'est l'essentiel dans le portrait d'une jeune fille) et disons à regret qu'ils étaient d'un bleu peu foncé, ce qui achevera probable-

(\*) L'Etablissement de ce nom ainsi que plusieurs autres du même nom, n'est pas comme un étranger pourrait le croire, uniquement destiné à former les jeunes gens pour l'état ecclésiastique. C'est un collège, dont le plus grand nombre des élèves, entrent dans les professions libérales, et deviennent comme nous l'avons déjà dit : *avocat, prêtre, notaire ou médecin* ; ou autre chose quand ils le veulent et le peuvent.

ment de la dépouiller ; mais nous déclarons que nous n'y pouvons rien. Sa toilette n'avait rien non plus de romanesque ; ce n'était ni le négligé de l'élégante, qui condescend à se faire campagnarde, ni le costume pittoresque de la vraie paysanne : elle avait tout simplement une robe d'indienne noire à petites fleurs bleues ; un tablier tout noir et d'une étoffe peu recherchée emprisonnait sa taille délicate ; le *petit mouchoir* de rigueur couvrait ses épaules, et dérobaient même la plus grande partie de son cou ; elle était donc pour comble de malheur, parfaitement décente. Petite et frêle, on lui aurait plutôt donné douze ans que quinze. Malgré tout cela, et peut-être à cause de tout cela, elle n'en était pas moins à notre goût, et à celui de tous les jeunes gens de sa paroisse une délicieuse créature.

Un étranger n'aurait pas pris volontiers Pierre Guérin pour le frère de Charles et de Louise. C'était un grand jeune homme, élancé et robuste ; ses traits fortement accusés, son teint brun, ses yeux noirs et perçans, annonçaient beaucoup de fermeté et de résolution, sa bouche avait une expression quelque peu dédaigneuse, sa lèvre s'ombrageait d'une moustache naissante, due plutôt à la paresse qu'à la forfanterie, mais qui lui avait valu plus d'un sermon ; ses cheveux longs et aussi noirs que vous pouvez vous les figurer, jouissaient d'un désordre peu élégant, que partageait avec eux le reste de sa toilette ; son capot, grâce à la disparition totale de la ceinture et des nervures, n'était guère reconnaissable, et demeurait ouvert, faute de boutons et de boutonnières ; en un mot, sans aucune mauvaise volonté de sa part, il n'y avait plus chez ce jeune homme aucune trace de l'écolier.

Mais il faut en finir avec nos portraits et nos descriptions ; l'Angelus répété par tous les clochers de la côte a cessé de sonner, le vent de nord-est, qui monte comme un rideau noir sur le fleuve, souffle déjà plus fort, les teintes rouges du crépuscule s'effacent d'autant plus vite que le soleil s'est couché derrière un nuage, et les trois jeunes gens se dirigent vers la maison, devant laquelle les attend avec quelque impatience, madame Guérin, que nous ne retiendrons point sur le seuil de sa porte aimant mieux vous peindre plus à notre aise, cette femme à l'extérieur sévère et imposant, quoique jeune encore. La porte se referme sur ces quatre personnes ; nous ne frapperons point pour nous faire ouvrir, car nous devinons trop bien les émotions du souper et de la scène de famille, si proches d'une séparation doublement pénible, et par elle-même, et par l'incertitude où l'on est sur le sort probable de deux écoliers, espoir, fortune, avenir, et pensée unique de leurs parens.

## II.

### MONSIEUR VAGIAER.

Le lendemain, il n'était pas six heures qu'un bon petit cheval canadien, à la crinière rousse, attelé à une petite charrette d'habitant, attendait paisiblement à la porte de madame Guérin... Une valise et un gros sac brun renflé comme un ballon, quoique ce ne fut certainement pas avec de l'air, étaient déposés dans le fond de la voiture ; deux manteaux épais recouvraient le siège. Le ciel était sombre et lourd, il faisait froid, les vagues battaient avec force contre les galets du rivage ; il ne pleuvait pas encore, mais c'était évidemment là le début de ce que l'on appelle une *neuvaine de mauvais temps*.

—Mon Dieu! dit Louise, en ouvrant la porte, mon Dieu, quelle vilaine apparence! Au moins vous n'oublierez pas de jeter vos manteaux sur vous. Ceci s'adressait aux deux écoliers qui sortaient en même temps qu'elle. Ils avaient mis chacun pardessus leur capot d'écolier un capot d'habitant d'étoffe grise du pays, et à capuchon, mais la prudence maternelle n'était pas encore rassurée, puisque madame Guérin, qui les suivait, crut devoir aussi elle, insister sur l'importance des manteaux; et puis, ajouta-t-elle, n'oubliez pas d'entrer chez tous les curés que vous connaissez le long de la route pour vous réchauffer et vous reposer. Lorsque vous aurez faim, vous vous souviendrez que j'ai mis deux grosses galettes et du fromage dans le sac. J'ai bien peur malgré toutes les précautions que la pluie ne vous pénètre, car ce ne sera pas rien que le temps qui se prépare!... promettez moi bien de ne pas continuer la route si vous êtes trempés.

—N'oubliez pas non plus, ajouta Louise, de bien faire sécher vos hardes, ce soir et demain, car vous en avez bien pour trois jours avec les chemins que vous allez avoir.

—Si je vous donnait des parapluies, observa madame Guérin, ah! c'est inutile, le vent vous empêcherait de les tenir.

Il était bien clair que toutes ces minutieuses recommandations dues en partie à la sollicitude de la mère et de la sœur, avaient aussi pour but de dissimuler la profonde douleur qu'elles éprouvaient; tout leur babillage était donc plus touchant que les plus touchans adieux. Au reste, et malgré elles, leur pâleur, leurs yeux rouges encore des pleurs versés la nuit, leurs agitations nerveuses en disaient plus que les plus belles phrases.

Chose étrange, les deux frères de leur côté ne paraissaient pas également affligés de leur départ. Deux grosses larmes coulaient sur les joues de l'aîné, mais la figure de Charles semblait au contraire toute rayonnante de joie. C'est que celui-ci avait remporté pendant la nuit, un grand triomphe; c'est qu'il avait vaincu la cruelle détermination de son frère; c'est qu'enfin Pierre lui avait promis de chercher de l'emploi à Québec, et de ne pas s'embarquer pour l'Europe comme il se l'était proposé. Madame Guérin, qui

ignorait toutes ces discussions, et avait toujours cru que son fils aîné allait passer un brevet avec quelqu'avocat, madame Guérin s'étonnait à bon droit de la tendresse de l'un, et de l'indifférence de l'autre; mais elle ne les embrassa pas moins tous deux avec une égale effusion de cet amour maternel, si divin dans son essence, le seul amour qui puisse se répartir et se répandre entre divers objets sans diminution ni injustice. Charles arracha son frère et s'arracha lui-même aux caresses de sa mère et de sa sœur, s'élançant vivement dans la voiture, il prit les rênes, donnant à Pierre à peine le temps de se placer près de lui, et lança le cheval au grand trot.

—Bonjour, monsieur Charles!

—Adieu mes enfans!

—Bonjour, monsieur Pierre!

—Bon voyage! bonne santé!

—Que le bon Dieu vous conduise!—Telles étaient les exclamations des serviteurs de la ferme, qui, hommes et femmes, s'étaient réunis sur le bord du chemin pour assister au départ des deux jeunes gens, que plusieurs d'entr'eux avaient vu élever. Mais ces bons paysans n'étaient pas les seuls spectateurs de cette scène de famille. De l'autre côté, à quelque distance sur la grève, deux hommes d'une mine et d'une contenance presque sinistres, avaient suivi avec intérêt ce qui venait de se passer. Il y avait même dans la persistance du regard de l'un de ces deux hommes, quelque chose de fatal. Aussi longtemps que la petite charrette pût être vue, il eut instamment les yeux fixés sur madame Guérin, qui répondait avec son mouchoir aux signes d'adieu que lui faisait l'un de ses fils. Après que la porte de la maison se fut refermée sur les deux femmes, le même regard resta attaché sur la porte elle-même, comme si cet homme eût voulu poursuivre, malgré tout obstacle, une perquisition obstinée et malveillante. Mais, enfin, se détournant brusquement vers son compagnon: Ah cela, fit-il, tu ne crois pas, maître François, que j'en vienne à bout? Tu ne me connais donc pas?

( à continuer. )



## Littérature Canadienne.

### M A S C O U X S

En réponse à une santé (le beau sexe.) prononcée au dîner anniversaire de fondation de la "Société des Amis" en novembre dernier.

M. LE PRESIDENT ET MESSIEURS,



La tâche qui m'est dévolue n'est bien douce, car les sentiments que j'exprimerai sont aussi les vôtres; ce que je regrette, c'est de n'être pas tout-à-fait digne de mon sujet, et de laisser bien en arrière les idées que vous vous êtes formées, au moment où vous m'avez vu me lever de mon siège, sur l'ordre du président, pour répondre à la santé du "Beau Sexe."

Un charme magique semble s'attacher à ce seul mot. Vous découvrez à la fois à travers un prisme enchanteur toutes les grâces et toutes les perfections, et la coupe s'est presque d'elle-même portée à vos lèvres avides, et votre imagination en délire a peint d'un trait à votre esprit et tout ce que vous avez vu et tout ce que vous devez admirer encore par la suite, au milieu de femmes

jolies, vives, bonnes et spirituelles.

La femme, douce compagne que le Créateur a donnée à l'homme dans sa bienveillante libéralité, la femme, "amic aux mauvais jours, au heureux jours amante," n'est sur la terre que pour le bien, que pour le bonheur des autres.

A peine sortie de l'heureux âge où ses soins pour l'homme ne répondraient pas encore aux complaisants désirs de son cœur, vous la trouvez déjà s'oubliant, s'abandonnant elle-même, pour se souvenir, pour aller à la recherche des autres. Plus tard, lorsque le temps, à toute autre époque, si ennemi des grâces, a communiqué à ces grands yeux bleus, il n'y a qu'un instant si mutins, cette timidité d'ange qui les fait se baisser, se voiler sous les longs cils qui les recouvrent; plus tard, les vives émotions d'un cœur tout neuf et pur font soulever légèrement ce sein, gracieux réceptacle de tout ce qu'il y a de bon, de tendre, d'affectueux et de charitable dans une femme.

Plus tard encore, lorsque cette timidité de quinze ans a fait place à l'assurance modeste et simple de la fille de vingt ans, toutes ses pensées, tous ses sentiments à elle, la caressante et gentille créature, se concentrent en un seul et unique but: le bonheur de l'homme.

C'est pour lui qu'elle l'orne, ce corps déjà si beau; c'est pour lui qu'elle l'emprisonne dans une enveloppe de satin, cette taille flexible comme le palmier souple comme la laine que les ronces du rosier arrachent à l'agneau; c'est pour lui qu'elle passe les plus beaux jours de son existence à entendre les fâdes préceptes et les ennuyeuses rapsodies de maîtres de tous genres; c'est pour lui enfin, que honteuse et fière tout à la fois, elle dit adieu à sa liberté, à ses goûts, à ses habitudes si variées et si légères, à sa vie de jeune fille enfin, vie toute à elle, existence fortunée dont tous les moments pour elle, étaient des instants d'ineffable douceur, parcequ'elle songeait qu'un jour elle ferait le bonheur de l'homme.....

Elle s'avance d'un pas tremblant, puis après un long et humide regard d'amour, jeté sur celui qui l'a conduite à l'autel, elle lui tend franchement et de tout son cœur sa gentille petite main. Elle est à vous!

Loin de nous, désirs effrénés, séduisantes images, voluptueuses pensées! loin de nous! N'allez pas de votre contact impur souiller cette fleur virginale dont la corolle brille encore de toute sa splendeur! Enveloppez-la, une dernière fois, de vos regards de respectueux amour; pressez-la sur votre sein haletant d'espoir et d'ivresse; laissez sur ces lèvres humides d'innocence et de candeur, le premier, le seul baiser pur et suave, le baiser de l'époux! Elle est à vous! Protégez-la donc, aimez-la donc, supportez-la donc! et puisqu'elle doit être votre compagne de tous les jours, puisqu'elle est là, près de vous, jusqu'à la mort, terme fatal où vont inévitablement aboutir toutes les jouissances de ce monde; puisqu'elle doit être la mère de vos enfants, puisqu'elle doit être l'amie fidèle, invariable, "aux heureux jours amie, aux mauvais jours amante," puisque c'est dans son sein que s'épancheront désormais ces tristes et funestes intrus de toutes les situations sociales, les chagrins et les peines; puisque c'est à elle que vous confiez votre bonheur, la tranquillité de votre vie, la douceur de votre existence, honorez-la, respectez-la surtout!

Mais voilà qu'à vos yeux enchantés apparaît un charme de plus. La jeune fille n'est plus, mais la plus noble des créatures vous appartient; elle est digne de vous; elle a rempli le but de la Providence, elle vous donne un nouveau gage de sa tendresse, de son abnégation; douloureux sacrifice qui ne s'accomplit que dans les larmes, sacrifice pourtant dont elle cherche encore à vous celer l'héroïsme, en s'efforçant d'entr'ouvrir par un sourire ses lèvres bleuies par la souffrance.... elle est mère!....

Ah! du moins maintenant, vous la connaissez; vous allez, empressé et content, lui ôter une partie de la rude tâche qui lui est imposée; vous allez vous faire petit, tout petit, pour l'élever ce gage qu'elle vient de vous donner, pour guider ses pas tremblants, pour jeter dans son cœur, si jeune et si sensible déjà, les germes de tous les sentiments nobles et bons qui ornent le cœur de sa mère; vous allez lui apprendre à lever là-haut ces grands yeux si pleins de grâce; vous allez lui montrer du doigt où est l'auteur de tout bien, celui que prie sa mère, le bon Dieu de maman! Mais non, c'est encore elle, la courageuse femme, qui se chargera de tous ces soins, si pénibles pour l'homme, mais qu'elle appelle dans son doux langage, les faciles devoirs d'une mère.

Ne me citez pas toutes ces femmes célèbres, héroïnes échevelées qui ont usurpé le sceptre de l'homme, abandonné la route que leur avait tracé la nature, recherché dans les camps et jusque sur le trône, le bonheur qu'elles n'auraient trouvé qu'au foyer domestique. Jeanne-d'Arc, Christine, Agnès-Sorel, Elizabeth, seront pour nous des femmes célèbres, mais jamais des femmes! A nous la femme modeste et simple, l'épouse affectionnée, la mère tendre, la compagne aimable, l'amie de tous les instans: à nous la femme sans prétention, la femme de piété, de religion! à nous la femme telle que Dieu la créa, faible de corps, mais forte de l'âme, faisant tendre toutes ses facultés au bien-être et au contentement de l'homme de son choix. A nous Josephite! Nous la trouverons, messieurs; mon cœur me le dit, et le cœur, vous savez, trompe rarement!

PETER L. MCD.



# JEUNE FILLE A QUINZE ANS.

Paroles de M<sup>r</sup>. Gustave Lemoine.

Musique de M<sup>lle</sup>. Loisa Puget.

PIANO.

Jeu - ne fille, à quinze ans, Chan - te com - me l'a - lou - et - te; Jeu - ne fille, à quinze

ans, Croit tou - jours au doux prin - temps; Car a - - lors la pau-vret-te ne rê - ve que jours de fê - te, Car a -

*grazioso. douz.*

lors la pau - vret - te Croit a - - voir tou - jours quinze ans.

\$\$ Répétez la Symphonie.

Premier Couplet.

La vo - yez vous bon - dir dans le jar - din de son pé - re ! Les bai - sers d'u - ne

mè - re voi - là tout son a - ve - - nir. ————— Jeu - - ne, &c. §

II.  
En mirant ses attraits,  
Si fraîche et si joliette,  
Elle dit, la coquette !  
Je ne vieillirai jamais !  
Jeune fille à quinze ans,  
Chante comme l'alouette ;  
Jeune fille à quinze ans,  
Croît toujours au doux printemps,  
Car alors la pauvrete,  
Ne rêve que jours de fête,  
Car alors la pauvrete  
Croît avoir toujours quinze ans.

III.  
Elle voit, dans son cours,  
L'eau ravir sa marguerite,  
Sans penser que, plus vite,  
Le temps ravit ses beaux jours.  
Jeune fille, à quinze ans,  
Croît toujours être jeune,  
Jeune fille à quinze ans  
Croît toujours au doux printemps,  
Car alors, la coquette,  
Ne rêve que jours de fête !  
Mais hélas ! la pauvrete  
N'aura pas toujours quinze ans.

# MUSIQUE SACRÉE.

Composition Canadienne.



## O SALUTARIS HOSTIA.

Par O. Peltier.

*Andante.* > > >

*Dessus.*   
O Sa-lu - ta - ris Hos - - - ti - a, Quæ Cœ-

*Haute-Contre.* 

*Taille.*   
O Sa-lu - ta - ris Hos - - - ti - a, Quæ cœ-

*Basse-Taille.* 

*ORGUE.* *Andante.* *p* 

li pan - dis hos - - - ti - um. Bel - la pre - munt hos - ti - li-

*pp*

li pan - dis hos - - - ti - um. Bel - la pre - munt hos - ti - li-

*pp*

The first system of the musical score consists of six staves. The top two staves are vocal lines in treble clef with a key signature of one sharp (F#). The lyrics are: "li pan - dis hos - - - ti - um. Bel - la pre - munt hos - ti - li-". The first vocal line has a *pp* dynamic marking. The next two staves are piano accompaniment in treble and bass clefs, also with a key signature of one sharp. The piano part includes a *pp* dynamic marking. The system concludes with a double bar line.

a, Da ro - - bur, fer au - - xi - - - li - - um.

a, Da ro - - bur, fer au - - xi - - - li - - um.

The second system of the musical score consists of six staves. The top two staves are vocal lines in treble clef with a key signature of one sharp (F#). The lyrics are: "a, Da ro - - bur, fer au - - xi - - - li - - um.". The next two staves are piano accompaniment in treble and bass clefs, also with a key signature of one sharp. The system concludes with a double bar line.